

A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns in a dark brown color, framing the entire page.

Contes et Légendes d'Anjou

Levron, Jacques

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



Jacques LEVRON



CONTES ET LÉGENDES D'ANJOU



CONTES ET LEGENDES DE TOUS PAYS

**CONTES ET LEGENDES
D'ANJOU**

**Par
Jacques Levron**

Éditeur : Nathan
Année de parution : 1949

Avant-Propos

Les contes et récits que nous présentons dans ce volume ont tous été tirés du folklore de l'Anjou ou de l'histoire anecdotique de cette province. Nous n'avons pas manqué d'indiquer d'ailleurs, en note, le recueil qui nous a fourni le fonds ou la trame de chacun d'eux.

Mais, comme il ne s'agit point ici d'un ouvrage d'érudition, nous n'avons jamais hésité à modifier, parfois de façon assez notable, la présentation et les détails de ces récits. Nous avons pris également quelque liberté avec l'histoire, tout en respectant, bien entendu, l'essentiel de sa réalité.

C'est ainsi, par exemple, qu'en racontant les épisodes les plus caractéristiques de la vie légendaire de saint Florent, nous nous sommes permis d'emprunter quelques traits de cette vie à celle de saint Martin ou à celle de saint Maurille.

De même, nous avons sensiblement modifié le cadre où se déroulait, dans le recueil de Verrier et Onillon, l'histoire de la darue. Nous avons préféré la placer à Fontevault, afin d'évoquer le souvenir de l'illustre abbaye angevine vers la fin de l'ancien Régime.

Nous nous sommes efforcé, en effet, de situer chaque conte ou chaque récit au cours d'une époque déterminée et dans une région particulière de l'Anjou : le conte de la Chaperonnière se passe au Moyen Âge, durant la période des Croisades et dans la région des Mauges ; le récit des exploits tragiques de Gilles de Rais date du XV^e siècle ; les mésaventures de Pierre Fayfeu, du XVI^e ; les démêlés du marquis de Jarzé et de son tailleur, du XVII^e. Ce dernier conte se déroule au pays baugeois. Le titre même de notre dernier récit : le Tombeau de l'Émigré, indique assez qu'il s'agit d'un épisode de la Révolution.

Quant aux légendes, qui ont pour héros des lutins ou des fées, elles se placent, évidemment, hors du temps. Car ces êtres immatériels n'ont pas d'âge et sont de tous les siècles.

Le sujet de certaines de ces légendes n'est pas absolument propre à l'Anjou, il se retrouve ailleurs, dans d'autres provinces de France. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Chaque pays possède un fonds de folklore commun ; seuls se modifient l'aspect des personnages et leur langage. L'Anjou, reconnaissons-le, ne présente pas une très grande richesse folklorique. La proximité de Paris ou de Versailles, la situation géographique de la province, point de passage et de contact entre diverses régions de la France, n'ont pas permis aux coutumes et traditions populaires de prendre un très large développement, de se caractériser d'une façon extrêmement originale, à la différence de ce qui s'est produit dans des provinces lointaines ou isolées comme la Bretagne ou le Pays Basque.

Cependant, il ne faut rien exagérer : il existe un dialecte angevin, riche de mots propres à notre province. Certains de ces mots ont une signification si évidente, que nous n'avons pas hésité à les employer dans ces contes. Nous n'avons certes pas tenté de les écrire en patois ou dialecte angevin pour leur donner une couleur plus locale. Ces fausses reconstitutions nous ont toujours paru vaines et puériles. Mais nous avons volontiers puisé quelques termes encore usités dans le langage de nos campagnes. Comme ces récits eux-mêmes, ils viennent du plus profond du terroir. Ils en ont gardé toute la saveur et l'originalité.

J. L.

Au Temps de Saint Florent



E récit, qui s'achève dans la vallée de la Loire, commence, vers le milieu du IV^e siècle sur les bords d'un fleuve très éloigné du pays d'Anjou, le Danube.

En ces temps lointains, la contrée que nous appelons aujourd'hui Hongrie formait une province romaine, administrée par un proconsul, envoyé d'Italie, qui se nommait Maximin. C'était un homme brutal et autoritaire. Loin de Rome et de l'empereur, il gouvernait avec despotisme et appliquait, avec férocité, les rescrits et les ordres du gouvernement impérial.

Cette année-là, l'empereur avait, une fois encore, décidé de persécuter les chrétiens. Maximin, qui avait en horreur cette secte ardente et obstinée, exécuta cet ordre avec zèle. Tous les chrétiens de Pannonie furent flagellés, livrés aux bêtes ou précipités dans le Danube.

C'est ainsi que deux frères, Fleurent et Florent, malgré leur prénom gracieux et leur haute origine – ils appartenaient à une noble famille du pays – furent arrêtés et jetés dans les prisons du proconsul. Mis en présence de Maximin, ils refusèrent naturellement d'apostasier. Menaces et prières furent vaines. Fermes dans leur foi, les deux jeunes gens furent condamnés à mort, et avant d'être conduits jusqu'au Danube où les bourreaux devaient les jeter, Maximin, furieux, ordonna qu'ils fussent flagellés en public.

Le supplice eut lieu au milieu du jour devant les cohortes assemblées. Là-dessus, les soldats rentrèrent dans leurs camps. Florent et Fleurent, dûment chargés de lourdes chaînes, furent entraînés vers

le fleuve.

L'on était encore au mois d'août et une chaleur torride régnait sur la plaine hongroise. Les gardes, qui venaient de battre de verges les deux frères, avaient très chaud et étaient altérés. Ils burent abondamment, avant de partir, le généreux vin de Hongrie auquel ils étaient peu habitués. En outre, ils étaient recrus de fatigue à la suite de l'exercice violent auquel ils venaient de se livrer. On devine ce qui ne manqua pas d'arriver : gardes et condamnés n'avaient pas parcouru un mille romain – il y en avait six de la ville au fleuve – qu'ils se sentirent saisis d'une invincible envie de se reposer.

— Après tout, dirent-ils aux deux frères, rien ne nous presse. On va s'asseoir un moment à l'ombre de ces arbres.

Tous s'étendirent. Quelques instants plus tard, les gardes dormaient profondément. Philosophes et d'ailleurs bien incapables de remuer, les deux victimes en firent autant.

Mais voici qu'une éclatante lumière réveilla Florent. Il ouvrit les yeux, stupéfait. Un ange du Seigneur se trouvait à ses côtés, qui lui déclara :

— Va, ta foi t'a délivré. Précipite tes pas et dirige-toi vers la ville où réside l'évêque de Tours, Martin. Il te dira ce que tu dois accomplir.

Et là-dessus, la vision s'effaça et disparut.

Florent se dressa. Les chaînes qui le retenaient étaient tombées à ses pieds. Les gardes étaient toujours plongés dans le sommeil. Obéissant, le jeune homme se mit en route, sans regarder derrière lui.

Le voyage fut long et pénible. Après plusieurs mois d'une longue marche à pied, Florent atteignit le Rhône près de Lyon. Une crue violente grossissait les eaux du fleuve, qui roulait impétueusement ses flots. Personne n'osait se risquer à le traverser. Mais Florent refusa de se laisser arrêter par l'obstacle. Puisque les bateliers ne voulaient pas l'emmener, il fréta lui-même une barque et se lança hardiment sur le fleuve. Le courant était si brutal que la barque vingt fois faillit se retourner. Au milieu du fleuve, le pauvre Florent s'aperçut que l'eau pénétrait dans son embarcation. Il crut que sa dernière heure était arrivée. Après avoir échappé aux eaux du Danube était-il donc condamné à périr en celles du Rhône ? Mais il avait confiance dans la parole de l'ange. Il devait aller auprès de l'évêque de Tours. Il était sûr de parvenir au bout de son voyage. Résolument, il plongea... et aboutit sans mal sur l'autre rive.

Quelques semaines plus tard, il franchissait l'enceinte fortifiée de la vieille cité gallo-romaine. Le jour se levait à peine. Florent demanda le chemin de l'église où l'évêque de la ville avait coutume de célébrer le sacrifice de la messe.

On lui indiqua un modeste oratoire près de l'ermitage de Marmoutier. Martin aimait à s'y retirer, pour y prier et se recueillir.

Florent entra.

À l'autel, un prêtre célébrait pieusement la messe, que lui répondait Brice, son serviteur. Dans le fond, quelques femmes suivaient ou faisaient semblant de suivre l'office. En réalité, elles paraissaient beaucoup plus absorbées par leur toilette et par les propos qu'elles se chuchotaient à l'oreille. Florent en fut indigné. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir, oui, de voir distinctement dans l'ombre, et derrière les femmes, trois diables affreux qui écoutaient avidement les propos des bavardes et les recueillaient sur un long parchemin.

Les coquettes ne se doutaient pas de ces présences, invisibles pour elles.

Ainsi étaient présentés à Florent, dès son arrivée, les ennemis auxquels il allait désormais se heurter : le diable et les femmes.

Après l'office, Martin, averti par un signe mystérieux du Ciel de l'arrivée du disciple qu'il attendait, alla trouver Florent. Il l'interrogea. Florent lui conta ses aventures et les grands miracles qui avaient marqué son voyage. L'évêque rendit grâces au Ciel et, quelques jours plus tard, n'hésita pas à conférer le sacerdoce au jeune homme.

La nuit suivante, Florent eut une nouvelle vision. Une montagne lui apparut. Elle s'élevait au bord de la Loire. Toutes ses anfractuosités étaient infestées de serpents : « Voilà ta tâche, dit une voix intérieure à Florent, amène à la vraie religion les habitants de cette montagne, après avoir chassé les serpents qui y triomphent. »

Encouragé par Martin, Florent se mit donc à nouveau en route. Il suivit les bords du fleuve. Bientôt il entra en Anjou. Cette province gallo-romaine restait encore en grande partie attachée aux cultes antiques des druides et c'est tout juste si la religion chrétienne était pratiquée dans sa capitale, qui s'appelait alors Juliomagus (c'est aujourd'hui la ville d'Angers). Presque tous les habitants des campagnes étaient fidèles aux druides et aux druidesses. Aussi les surnommait-on paysans (ou païens, en latin le mot *pagani* a exactement la même signification).

Florent marcha longtemps. Il traversa Juliomagus sans s'y arrêter. Enfin, il vit tout à coup, sur la rive gauche du fleuve, se dresser une colline absolument semblable à la montagne qui, en rêve, lui était apparue. Car cette montagne n'était pas bien haute. Cependant, dans le pays, on l'appelait le Mont Glonne, du nom d'un riche propriétaire gallo-romain qui l'avait longtemps possédée.

Le Mont Glonne était peuplé de païens. Vainement, Florent chercha les vipères qu'il devait pourchasser. Il n'en trouva point. Alors, il comprit qu'il s'agissait d'une image et que les vipères étaient les démons qui occupaient l'âme et l'esprit des habitants du Mont Glonne. C'était ces vipères-là qu'il fallait extirper.

Courageusement, il se mit à l'œuvre.

La tâche fut difficile. Hommes et femmes étaient opiniâtres. Ils refusaient de se laisser convertir. Pourtant, Florent parvint aisément à grouper autour de lui quelques fidèles. Il s'établit dans un ermitage qu'il avait construit de ses propres mains. Mais la masse restait hostile à son action.

Il y avait auprès d'une source sacrée un rocher qui passait pour être consacré aux dieux gaulois. C'est autour de lui que les gens du Mont Glonne se réunissaient pour célébrer ensemble les rites de leur religion. Florent résolut d'en finir.

Une nuit, avec le secours de ses disciples, il se dirigea vers le rocher. Il était décidé à le faire basculer et rouler dans la Loire. Longtemps ses efforts parurent vains. Le rocher était comme enraciné dans le sol. À peine remuait-il. Enfin, Florent fut saisi d'une inspiration divine. Il invoqua le Ciel ! Le rocher grinça, gémit. Le diable et tous ses diabolins semblaient s'y accrocher désespérément. Et puis, brusquement, il tourna sur lui-même, vacilla et se mit à rouler vers le fleuve où il s'engloutit avec un bruit de tonnerre. Quand les gens du Mont Glonne se levèrent, le lendemain matin, le rocher avait disparu et, sur son emplacement, il n'y avait plus qu'un immense vide.

Ce miracle fit grand bruit. Personne ne voulait croire que Florent, aidé de quelques disciples, avait pu parvenir à déplacer cette masse énorme. Il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence. L'envoyé de saint Martin ordonna d'ailleurs d'élever un oratoire dédié à la Vierge à la place même du rocher. Et de nombreuses conversions suivirent cet exploit.

Cependant, beaucoup continuaient à fermer les yeux. Et parmi les irréductibles, les femmes se distinguaient par leur acharnement et leur rage contre l'envoyé de Dieu.

— Regardez donc, clamaient-elles, le beau druide nouveau qu'on nous donne. Il est tout juste capable de joindre les mains. Il méprise nos traditions et nos coutumes. Il faut l'obliger à quitter le pays.

Et elles le narguaient ; elles se moquaient de lui et l'accablaient de quolibets toutes les fois qu'elles le rencontraient. Mais Florent n'en avait cure et continuait sa route sans se soucier de leurs railleries.

Cependant, plusieurs d'entre elles avaient pris l'habitude de s'assembler pendant la nuit et de se livrer à d'effroyables bacchanales, chantant, dansant, menant un véritable sabbat d'enfer.

Florent n'hésita pas et s'attaqua à ces mégères.

Un soir, à la tombée du jour, il se dissimula derrière un arbre, près de la clairière où les femmes avaient coutume de venir. Bientôt, il les vit apparaître, plus ardentes et plus folles que jamais. Elles commencèrent à pratiquer leurs rites habituels, puis se mirent à chanter et à danser. À cette vue, l'ermite n'y tint pas. Il se précipita au milieu d'elles et se mit à les admonester.

Un peu saisies par cette brusque apparition, les femmes s'arrêtèrent net et l'écoutèrent d'abord en silence. Mais quand elles l'entendirent proclamer qu'elles servaient de faux dieux et que de terribles châtimens les attendaient, en ce monde ou dans l'autre, elles ricanèrent et protestèrent avec violence. Peu à peu, s'excitant mutuellement, elles l'accablèrent de cris et de vociférations. L'une d'elles, la plus hardie, se baissant, ramassa une pierre et fit mine de la lancer à la tête du prédicateur. Et elles criaient :

— Hou, hou, l'affreux ermite. Allez, allez, on n'a pas besoin de vous !

Devant ce déchaînement, Florent comprit l'inutilité de ses efforts. La horde devenait furieuse. Il prit le parti de l'abandonner. Mais les femmes étaient bien résolues à ne pas le laisser quitte et, puisqu'il avait eu l'imprudence de les braver, elles se jetèrent à sa poursuite.

Le pauvre ermite courait de son mieux. Mais l'obscurité croissait. Il ne reconnaissait plus les chemins qui l'eussent conduit à son asile. Puis, il était fatigué par l'effort qu'il venait d'accomplir, fatigué aussi par le poids d'une journée de labeur et par tant et tant de peines, physiques et morales.

Il courait, courait toujours. L'épuisement le gagnait. Il s'essoufflait. Déjà il sentait sur lui les plus folles de ses poursuivantes. Elles allaient sans doute le lapider.

C'est alors qu'en trébuchant, il laissa tomber son bâton, le fidèle compagnon de ses voyages. Et, en touchant la terre, ce bâton du saint homme fit jaillir une source brûlante, dont le jet s'en alla frapper les femmes qui allaient atteindre Florent.

Sous le coup de la surprise (et de l'inondation), les mégères firent halte. Elles contemplèrent avec stupéfaction cette eau bouillonnante que leur victime avait fait naître.

Et on vit alors leurs cœurs s'amollir. Elles tombèrent à genoux, reconnurent le miracle et regrettèrent leur obstination.

À côté de la source qui existe toujours, les disciples de Florent construisirent plus tard un oratoire. Mais, en souvenir de la poursuite acharnée qui avait abouti là, et de la méchanceté des adversaires du saint, il fut décidé que les femmes n'auraient jamais le droit de franchir le seuil du sanctuaire. Elles assistaient à l'office debout sur le parvis. Et cette coutume persista durant de longs siècles...

Ainsi, peu à peu, Florent parvint à chasser les vipères du paganisme et à triompher des malices du démon qui, pendant si longtemps, était demeuré le maître de la colline du Mont Glonne. Mais que de peines et de travaux, quels efforts inlassables l'évangéliste devait déployer pour remporter cette victoire.

Aussi, tous les ans, avait-il coutume de quitter son ermitage et de s'en aller, pour puiser des forces nouvelles, près de son maître, saint

Martin, à Tours. Il voyageait à pied, son bâton, fidèle compagnon, à la main, admirant le paysage et rendant grâces à Dieu des merveilles qu'il avait créées. Le soir venu, il entra dans une ferme et partageait tout bonnement avec les paysans, le pain et le sel. Si ses hôtes étaient encore païens, il s'évertuait à les convertir ; et sa douceur et son éloquence lui attiraient tous les cœurs.

Or, un jour, comme il passait non loin du petit village de Candes, aux confins de l'Anjou et de la Touraine, il remarqua un groupe de gens qui entourait une femme figée. Il s'approcha et fut surpris de voir que la pauvre vieille pleurait toutes les larmes de son corps.

Florent avait le cœur trop sensible pour ne pas se sentir ému de compassion. Il demanda, à l'un des témoins de la scène quelle était la cause de ce grand désespoir. C'est la femme elle-même qui répondit :

— Je suis vieille et presque aveugle. J'ai perdu mes enfants. Il ne me restait qu'un petit-fils, un adolescent de quinze ans, qui était la consolation de mes jours et mon bâton de vieillesse. Je le chérissais tendrement. Hélas, un coup funeste du Ciel vient de le ravir à mon affection. En voulant prendre du poisson, il est tombé dans le fleuve et s'est noyé. Depuis deux jours, les bateliers s'efforcent vainement de retrouver son corps. Ils n'ont pu y parvenir et viennent d'abandonner les recherches. Ainsi, je n'aurai même pas la consolation de prier sur sa tombe. Dieu, vraiment, m'a abandonnée !

En entendant ces paroles de désespoir, Florent frémit. S'adressant aux bateliers qui entouraient l'infirmes :

— Allez, leur dit-il, remontez dans votre barque et jetez à nouveau vos filets.

— Mais, mon père, répliqua l'un d'eux, il n'y a plus aucun espoir. Voici deux jours que nous sondons le fleuve. Le courant est violent et a certainement entraîné le corps.

— Obéissez-moi, je vous en conjure, et jetez vos filets, je vous accompagne.

Devant cet ordre impérieux, les bateliers s'inclinèrent. Ils montèrent avec Florent dans la fragile embarcation. Parvenus au milieu du fleuve, ils lancèrent leurs filets. Tout à coup, ceux-ci se raidirent sous le poids d'un corps. Le jeune homme était retrouvé.

On revint au rivage et, quand on dégagea les filets, on s'aperçut, miracle entre les miracles, que l'adolescent n'était qu'endormi. Florent le rendit à sa grand'mère et s'éloigna vers Tours, suivi des bénédictions de tout un peuple.

Le pieux ermite du Mont Glonne accomplit encore de nombreux prodiges. Il finit par convertir les populations de la contrée entière. Quand il mourut, à l'âge de cent vingt-trois ans, la ferveur populaire le porta aussitôt sur les autels. Il fut canonisé par le peuple avant de l'être par l'Église. Et l'on vint prier près de ses reliques.

L'ermitage qu'il avait fondé devint une grande et puissante abbaye. Enfin, la colline où il avait engagé ses premières luttes et qu'il avait convertie au christianisme, la colline du Mont Glonne, abandonna son nom pour celui du saint. C'est aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieil.



La Dame de la Chaperonnière

LEGENDE MEDIEVALE



L'EVRE est peut-être la plus jolie rivière de l'Anjou. Elle serpente capricieusement de Beaupréau à Saint-Florent, au pied de roches escarpées, qui se parent au printemps de genêts d'or et en été de bruyères mauves. Ici, elle fait tourner un moulin, là, elle arrose un hameau perché à flanc de coteau. C'est, tout au long de ses rives, un pittoresque déroulement de paysages variés.

Les châteaux anciens sont assez rares dans ce pays des Mauges où se livrèrent tant de batailles durant les guerres de Vendée.

Pourtant, à mi-chemin entre les deux gros bourgs de Jallais et de Beaupréau, se profilent les lucarnes sculptées d'un antique manoir. C'est aujourd'hui une simple ferme. Mais les tourelles aiguës, les armes gravées sur la façade, les portes surmontées d'arcs en accolade, révèlent la maison noble d'autrefois. Les connaisseurs vous diront que cette construction date de la fin du XIV^e siècle ; mais elle a remplacé un château fort beaucoup plus ancien, dont on connaît l'histoire depuis le XI^e siècle, au temps du vaillant duc d'Anjou, Foulque.

Cette antique maison s'appelle La Chaperonnière et tire cette appellation du nom de son premier propriétaire, Jean Chaperon, seigneur du dit lieu, fondateur de l'une des plus puissantes familles nobles de l'Anjou.

Jean Chaperon vivait à la fin du XI^e siècle. C'était un seigneur jeune et hardi, qui ne craignait ni les bons coups dans les tournois, ni les gais propos devant une table bien garnie. Il était aimé de ses compagnons et sa bannière ralliait tous les chevaliers du voisinage, quand il répondait à l'appel de son suzerain, le sire du Grand-Montrevault.

Aussi l'on devine l'animation qui pouvait régner au donjon de La Chaperonnière, en ce matin du mois de juin 1086 : Jean Chaperon venait d'épouser une gentille demoiselle, la fille du baron de Rochefort-sur-Loire. Tout le pays était en fête. La haute salle du donjon, où avait lieu le festin, était merveilleusement décorée de délicates broderies, de roses et de touffes de gui ; les plats succédaient aux plats, car les estomacs de ce temps-là étaient beaucoup plus profonds que les nôtres.

Dehors, dans la cour, autour des tables montées sur des tréteaux, les paysans des alentours faisaient aussi bombance. Le seigneur de La Chaperonnière était un maître juste et pitoyable(1). Il avait voulu que tous ses vassaux aient, ces jours-là, leur part de plaisir. Et les trompettes sonnaient joyeusement toutes les fois qu'on présentait une nouvelle pièce de venaison, et les « busses(2) » de vin d'Anjou roulaient des celliers dans la cour, pour que chacun contentât sa soif.

Les fêtes devaient ainsi durer huit jours.

Las, le sixième jour ne s'était pas encore écoulé, qu'un messenger, tout couvert de poussière et harassé par la longue course qu'il venait de fournir, se présentait devant Jean Chaperon. Le sire de La Chaperonnière, accompagné de son épouse, venait, suivant un pieux usage, de visiter quelques pauvres familles de son fief et de leur distribuer des aumônes à l'occasion de ses noces.

L'écuyer salua les châtelains et, tirant un parchemin scellé de son bliaud, il le tendit à Jean Chaperon. Celui-ci déplia aussitôt la missive, qui portait le sceau de son suzerain, le sire du Grand-Montrevault.

La lettre était brève : elle annonçait seulement que, pour répondre à l'appel lancé par plusieurs seigneurs de l'ouest de la France, qui prenaient les armes contre les Musulmans, le sire de Montrevault réunissait ses compagnons et se préparait à partir pour l'Espagne, il invitait en conséquence Jean Chaperon à le rejoindre sans retard.

La demande était impérieuse : Jean Chaperon ne songea pas à s'y dérober. Se tournant vers son épouse, il lui dit seulement :

— Madame, il va falloir vous quitter. Mon suzerain me réclame. Un chevalier ne saurait, sans manquer indignement à sa foi, oublier ce

qu'il doit à son suzerain. Je reviendrai, s'il plaît à Dieu, quand l'infidèle sera vaincu.

La jeune épousée devint toute blanche et contint difficilement ses larmes.

— Ne pleurez pas, Madame, c'est un honneur pour un chevalier que de combattre les païens.

— Je vous attendrai donc, mon cher seigneur, aussi longtemps qu'il faudra.

— Je le sais, Madame. Je vous confie ma seigneurie et mes vassaux. Protégez-les et gardez-les comme s'ils étaient vôtres.

— Je vous les rendrai, mon seigneur, comme vous me les confiez.

Jean Chaperon fit seller son coursier le plus rapide. Il revêtit son armure, réunit la petite troupe qui devait l'accompagner. Au moment du départ, il dit à son épouse :

— Madame, longtemps, sans doute, vous n'aurez de mes nouvelles. La lutte ne sera pas brève. Je puis être fait prisonnier, recevoir une blessure. Défiez-vous des imposteurs qui pourraient venir en mon nom ; voyez plutôt cet anneau d'or, gage de notre union. Je le romps en deux morceaux. Prenez une des moitiés. Celui-là seulement qui vous présentera l'autre partie pourra parler en mon nom, si je ne reviens pas. Et si de longues années passent avant mon retour, vous me reconnaîtrez toujours grâce à ce précieux talisman.



Jean Chaperon fit seller son coursier le plus rapide.



Le seigneur de La Chaperonnière est parti pour le pays des Musulmans. Sur la terre d'Espagne, les Chrétiens luttent pour repousser les Arabes, qui les harcèlent depuis trois siècles.

Battu près de Badajoz, le roi Alphonse se défend péniblement.

Mais voici qu'accourent de France de vaillants chevaliers. Autour du comte de la Marche, Hugues de Lusignan, et du seigneur de Montmorillon, ils viennent aider le roi de Castille. Les Espagnols reprennent courage et, avec le concours des Français, refoulent les Musulmans. Un grand combat se déroule près de Soria. Le sire de Jallais, un des compagnons de Jean Chaperon, s'y distingue particulièrement. Ayant provoqué en combat singulier quatre émirs des Infidèles, il les tue successivement et, comme gage de sa victoire, leur coupe la barbe. Pour le récompenser, le roi de Castille l'autorise, désormais, à s'appeler Quatrebarbes. Le surnom est resté à sa famille, qui porte toujours ce patronyme.

Jean Chaperon donne, lui aussi, de rudes coups et se comporte courageusement. Mais les Infidèles sont nombreux. Ils accourent toujours à l'attaque. Et le sang de plus d'un chevalier français rougit le sol espagnol. La guerre se prolonge. Finira-t-elle jamais ?



En son château de La Chaperonnière, la pauvre épousée languit, dolente, songeant à son seigneur. Quand donc reviendra-t-il de ces pays lointains ? Les mois succèdent aux mois. Trois ans déjà se sont écoulés. Les journées sont longues que remplissent seulement les occupations habituelles, la prière à l'église, les visites charitables.

Mais voici que les cloches des paroisses voisines sonnent joyeusement. La dame de La Chaperonnière s'enquiert. Ce sont, lui dit-on, des seigneurs qui rentrent vainqueurs de la lutte contre les Musulmans.

Des seigneurs... et son époux n'est pas parmi eux. Elle questionne les arrivants. Aucun d'eux ne sait ce qu'est devenu Jean Chaperon. On l'a vu sur maints champs de bataille. Mais il a disparu au cours de l'un

des derniers combats. Certains affirment qu'il a été tué.

La pauvre épouse pleure longuement. Et les jours et les mois passent encore, et les années. Le sire de La Chaperonnière n'a plus donné signe de vie. S'il avait été fait prisonnier, il y a longtemps qu'il aurait envoyé un messenger pour qu'on acquitte sa rançon. La tristesse et le désespoir règnent à La Chaperonnière.

Sept ans maintenant se sont passés. Plusieurs fois déjà, le seigneur de Rochefort est venu trouver son enfant :

— Ma fille, il est mauvais à une jeune veuve de rester dans la solitude. Vous avez de grands domaines à administrer. Il vous faut un époux pour vous aider dans cette tâche. Je veux vous remarier.

La veuve de Jean Chaperon résiste d'abord. Elle veut rester fidèle au souvenir de son seigneur. Mais, peu à peu, elle se laisse convaincre. Les difficultés l'assaillent. Elle a besoin d'un appui sûr et, autant par lassitude que par faiblesse, elle consent à accorder sa main à un seigneur du voisinage, qui n'est, certes, ni jeune ni beau, mais lui promet appui et réconfort.

La veille des noces, un grand festin réunit tous les chevaliers d'alentour. La dame de La Chaperonnière le préside, elle a, à ses côtés, son futur époux, son père est en face d'elle. Déjà, plusieurs mets somptueux ont été servis, quand un page se présente. Il annonce qu'un voyageur vient d'arriver aux portes du château :

— Qu'il entre, qu'il entre, s'écrie le seigneur de Rochefort. C'est soir de fête, ici, et la part du pauvre est toujours réservée, en cette demeure, à ceux qui passent.

On introduit le voyageur. C'est un chevalier à la barbe épaisse, à l'allure hésitante. Mais, dans ses yeux, brille un regard aigu. Jean Chaperon – car vous avez deviné, n'est-ce pas, que c'était lui – regarde l'assistance. Que nul ne le reconnaisse, des seigneurs voisins, après sept années d'absence, il ne s'en étonne pas. Mais son épouse ne va-t-elle pas tressaillir en le voyant ? Est-il donc complètement oublié ?

— Qui êtes-vous, beau compagnon, questionne le sire de Rochefort, et d'où venez-vous ?

— J'arrive du pays des Infidèles, de Terre Sainte où j'ai combattu pour délivrer Jérusalem.

Et il commence le récit de ses extraordinaires aventures. Il raconte qu'il a d'abord participé à de rudes batailles en Espagne, sous la bannière du roi de Castille. Dans un des derniers assauts, il a eu le malheur d'être fait prisonnier. L'émir qui s'est emparé de lui a refusé de le libérer contre rançon et l'a emmené en terre musulmane, en Afrique, où, après d'effroyables souffrances et d'étonnantes péripéties, il est parvenu à rejoindre, en Syrie, les armées des Croisés. Avec elles, il a encore accompli de belles prouesses. Et voilà qu'il revient maintenant au pays de ses aïeux.

Durant qu'il parle, on a vu, spectacle étrange, le fidèle épagneul du sire de La Chaperonnière, qui ne quittait plus guère l'âtre de la cheminée, se lever du coin où il se tenait accroupi et venir lécher les mains du voyageur.

Celui-ci termine brusquement son récit :

— Je reviens au pays de mes aïeux et vous ne me demandez pas mon nom, chevaliers, qui tous m'avez connu jadis, et vous, ma dame, à qui j'avais confié ma foi, je suis pourtant le seigneur de céans, Jean Chaperon. M'avez-vous tous oublié ? Les bêtes sont plus fidèles que les hommes. Et ce chien, lui, m'a reconnu !

Toute l'assistance se lève avec émotion. La dame de La Chaperonnière s'avance, le cœur plein de crainte et d'espoir.

— Tout beau, messire, s'écrie le seigneur de Rochefort. Vous prétendez être Jean Chaperon. Qui nous prouve que vous dites la vérité et que vous n'êtes pas un imposteur ?

— C'est vrai, dit le voyageur. Eh bien, voici une preuve que seule la dame de céans pourra reconnaître. Avant de partir, je lui ai remis la moitié d'un anneau d'or. L'autre partie, je l'ai gardée et la voici. Avez-vous conservé, ma dame, le gage que je vous avais donné ?

Tremblant d'émotion et de bonheur, la dame de La Chaperonnière tire de son aumônière la moitié de l'anneau : les deux parties s'ajustent exactement.

Ici finit la légende de Jean Chaperon. Il retrouva son épouse ; il retrouva ses domaines. Il eut une nombreuse postérité : l'un de ses descendants fit don à l'église de Jallais, au XVI^e siècle, d'un magnifique calice de vermeil, qui existe toujours.

Les aventures du seigneur de La Chaperonnière furent mises en couplets, que les « marraines » chantent encore le soir à la veillée, au pays de Chemillé ou de Beaupréau :

*Quand il fut à la guerre
Il fut un fort guerrier.
Mais vint la fauss' nouvelle
Qu'il avait été tué.
Le bon Chap'ronnière
Est mort et enterré.*

Et, dans les Mauges, on disait encore récemment, d'un homme qui entreprenait un long voyage : « Que Dieu le garde. Pourvu qu'il ne fasse pas comme Jean Chaperon !... »



La Fée du Mas



Le château du Mas qui était situé dans la paroisse de Chambellay passait, si l'on en croit les chroniqueurs du temps jadis, pour un des plus puissants et des plus considérables châteaux de l'Anjou. Songez plutôt qu'il ne comptait pas moins de trois cent soixante-cinq fenêtres – autant que de jours dans l'année – cinquante-deux portes – autant que de semaines – et douze tours, douze grosses et fortes tours munies d'échauguettes(3), d'archères, de poivrières(4), bref, de tous les accessoires des tours du Moyen Âge.

Pour entretenir un château aussi vaste, il fallait naturellement un nombreux personnel : hommes d'armes, valets, écuyers, pages, chambrières et femmes de charges s'activaient, se démenaient de l'aube à la chute du soleil.

Et qui habitait cette immense demeure ? Un grand seigneur pourvu d'une nombreuse famille ? Pas du tout, un pauvre chevalier, tout seul, et sa vieille maman, qui se désolait de n'être pas entourée de petits-enfants qu'elle aurait gâtés.

Le seigneur du Mas, mélancolique et sombre, refusait absolument de prendre femme. On lui avait présenté les plus belles jeunes filles du pays. Toutes lui déplaisaient. Et il demeurait célibataire ; le soir il errait dans les interminables salles de son château. Il s'ennuyait un peu, mais il restait irréductible.

— Je n'épouserai jamais qu'une femme qui me plaise... Je n'en ai pas encore rencontré jusqu'ici, déclarait-il.

La pauvre maman vint à mourir. Le seigneur du Mas résolut d'abandonner le château de ses pères et de parcourir le monde. On

ferma soigneusement les trois cent soixante-cinq fenêtres, on mit la chevillette aux cinquante-deux portes. Le maître de céans monta sur son bel alezan, tandis que tous les serviteurs agitaient leurs mouchoirs, et il disparut à l'horizon.

Il fut absent cinq ans.

La cinquième année était à peine écoulée, qu'on vit un beau jour un lourd carrosse tourner majestueusement devant la grande poterne du château, dont on abaissa aussitôt le pont-levis. De la portière ouverte, le seigneur fit un signe. On accourut pour ouvrir la porte de la voiture. Le seigneur sauta lestement à terre, puis tendit courtoisement la main à une ravissante jeune femme.

Le seigneur du Mas s'était marié au loin.

Il raconta plus tard à la vieille Margot, sa nourrice, qu'il avait rencontré celle qui allait devenir son épouse, dans une contrée bien différente de l'Anjou, au-delà des mers.

Peu importait d'ailleurs, la nouvelle châtelaine était ravissante. Son visage constamment illuminé d'un gracieux sourire. Elle séduisit tout le monde.

En l'honneur de son retour et pour fêter ses noces, le seigneur du Mas organisa de grandes réjouissances. Pendant toute une semaine, le vin coula à flots des busses tirées des oubliettes où elles vieillissaient doucement. Le seigneur invita tous les châtelains du voisinage et leurs épouses. Chacun tomba d'accord pour juger qu'il avait fait un excellent mariage et paraissait le plus heureux des hommes.

— Ce doit être quelque princesse orientale, disaient les douairières derrière leur éventail.

Et les dames des alentours, si promptes pourtant à critiquer leur prochain et surtout leur prochaine, les dames des alentours ne découvraient, chez la jeune femme, rien qui pût prêter à médisance.

C'est tout juste si l'on s'étonnait un peu de la longueur inusitée des robes, de toutes les robes, qu'elle avait coutume de porter. Ces robes étaient si longues et si amples, qu'elles dissimulaient entièrement ses souliers. La châtelaine du Mas semblait glisser sur le parquet. Jamais on ne pouvait même deviner ses pieds.

C'est peut-être la coutume de son pays, avait-on dit.

Mais quand son époux lui en fit la remarque, elle répondit nettement qu'elle n'entendait en rien changer sa façon d'être vêtue.

— Gardez-vous bien, lui dit-elle aussitôt, gardez-vous bien de chercher à voir mes pieds nus. Rappelez-vous la promesse que vous me fîtes le soir de nos noces. Vous m'avez juré par serment que jamais, jamais, vous n'enfreindriez ma défense. Vous vous êtes engagé. Respectez votre promesse, ou vous risquez de graves malheurs.

Le seigneur du Mas n'avait pas oublié cet étrange serment. Mais, comme il était fort épris de la jeune femme, il avait volontiers promis

ce qu'elle exigeait de lui.

Cependant, sa curiosité était éveillée. Il aurait bien voulu savoir pourquoi son épouse dissimulait avec tant de précaution cette partie de sa personne. Il soudoya une chambrière, mais fut pareillement déçu. La première fois que la femme de chambre avait voulu déchausser sa maîtresse, celle-ci lui avait signifié qu'elle avait l'habitude de faire cet office elle-même.

Cette obstination n'était pas sans agacer un peu le seigneur du Mas. Mais pendant plusieurs mois, il ne tenta rien pour rompre sa promesse. Cependant, les railleries de quelques voisins (et surtout de quelques voisines), qui lui posaient innocemment des questions sur la longueur extraordinaire des robes de sa femme, finirent par le piquer au vif.

Il résolut donc d'en avoir le cœur net et imagina un stratagème.

Suivant l'usage du temps, le haut lit à baldaquin, dans lequel les deux époux avaient coutume de coucher, était monté sur une estrade. On y accédait au moyen de trois marches.

Un soir, le châtelain se déshabilla rapidement, tandis que sa femme, dans un cabinet voisin, procédait à sa toilette de nuit. Puis prenant dans l'âtre où le feu de bois achevait de mourir, quelques pelletées de cendre, il les éparpilla sur la première marche de l'estrade.

Quand la dame du Mas parut, si belle dans sa longue chemise de nuit, qui lui dissimulait entièrement les pieds, son époux avait déjà pris place dans le lit conjugal. À peine eut-elle fait un pas, qu'elle poussa un cri terrible.

Un tison, encore ardent, que le châtelain n'avait pas vu, était dissimulé sous la cendre ; il venait de lui brûler cruellement le pied.

À ce cri, un autre cri répondit :

Car, imprimé en creux sur la cendre, le seigneur du Mas avait nettement distingué une patte d'oie.

Aussitôt, les traits de la fée – car c'en était une – devinrent terribles :

— Tu m'as désobéi, déclara-t-elle, tu n'as pas su tenir ta promesse. Ton manque de foi causera notre malheur ; péris donc et, avec toi, tous ceux qui pourraient découvrir mon secret.

Du Mas

Tu m'épias

Tu périras

Toi et ton Mas

Puisque tu as

Vu ma patte d'oie.

À peine achevait-elle cette sentence épouvantable, que dans un fracas de tonnerre, le château du Mas, avec ses trois cent soixante-cinq

fenêtres, ses cinquante-deux portes et ses douze tours, s'abîmait dans un gouffre sans fond. À l'endroit où s'élevait cette orgueilleuse demeure, un étang aux eaux dormantes venait combler le précipice, et nul n'a jamais pu depuis, sonder la profondeur de cet étang ensorcelé.

Cependant, quand vous passez le soir, le long des rives, vous entendez parfois un bruit étrange, comme si une laveuse battait du linge.

C'est, dit-on, une servante du château qui, surprise par le malheur, continue au fond des eaux, sa besogne monotone.



La tragique Histoire de Barbe-Bleue



OUS rendez-vous, messire, au spectacle qu'offre Monseigneur de Rais ?

— Comme tout chevalier, j'y suis invité et m'y rendrai si Dieu le veut. C'est un bon compagnon que le seigneur de Tiffauges et l'on a rarement occasion de festoyer ensuite gaiement aux côtés d'un maréchal de France.

Ainsi s'entretenaient sur le carroi(5) de l'église Saint-Paul, au début d'une belle matinée d'août 1436, deux jeunes chevaliers de gentille allure, résidant alors en la bonne ville d'Orléans.

Le héros qui était l'objet de leurs propos jouissait, dans toute la contrée, d'une fameuse réputation : très haut, très puissant et très noble seigneur, Monseigneur Gilles de Rais, baron de Champtocé en Anjou, de Montaigu en Poitou, de Tiffauges, de Machecoul et autres lieux en Bretagne, était un fastueux personnage. De merveilleux faits d'armes lui avaient valu cette renommée. Ce descendant d'une vieille famille bretonne avait mis, pendant vingt ans, son épée au service du roi de France.

Roi de France, mieux vaudrait dire roi de Bourges. Le pauvre Charles VII n'avait guère de fidèles autour de lui dans le triste château de Chinon. De toutes parts, l'Anglais le pressait. Les Français se déchiraient entre eux. Et déjà l'envahisseur assiégeait Orléans. Une des dernières villes restées fidèles allait tomber aux mains de l'ennemi : après quoi, la vallée de la Loire tout entière risquait fort d'être conquise. On sait comment le miracle de Jeanne d'Arc sauva notre pays. Autour de la Pucelle de Domrémy et de sa bannière, nombreux

furent les seigneurs qui vinrent se ranger. On cite souvent le beau Dunois, et Louis d'Orléans et de la Trémouille. Il conviendrait, à ces noms, d'ajouter celui de Gilles de Bais.

Il ne fut pas le moins vaillant. Après la mort de Jeanne, il continua de servir Charles VII. Il fut de ces combattants intrépides qui poursuivirent l'œuvre entreprise et, par leurs efforts rudes et lents, finirent par bouter l'ennemi hors du royaume. Il reçut en récompense le titre envié de maréchal de France.

Mais peu d'années plus tard, rassasié de gloire, Gilles se retira en ses domaines et ne songea plus qu'à dépenser avec éclat l'immense fortune de ses pères. Il aimait les jeux, les représentations. Il avait gagé à son service des musiciens qui chantaient à la chapelle et l'accompagnaient dans tous ses déplacements.

Mais Gilles de Rais avait une particulière prédilection pour le théâtre. C'était la belle époque des mystères, ces drames à grand spectacle, qui exigeaient souvent plusieurs centaines de figurants et se déroulaient en plein air sur des estrades autour desquelles se pressait une foule ébaudie(6). Il y avait des mystères pieux tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament, des Farces que jouaient gaiement les clercs de la basoche. Mais il y avait aussi des pièces historiques : tel ce fameux mystère de la délivrance que se préparaient à applaudir les jeunes chevaliers dont nous venons de faire connaissance. *Le Mystère de la délivrance d'Orléans* ! Était-il sujet plus propre à enthousiasmer les Orléanais ? Les épisodes glorieux d'une histoire vécue se déroulaient à nouveau sous leurs yeux. Était-il drame plus susceptible d'enchanter Gilles de Rais, puisque le maréchal y était le premier représenté dans le rôle glorieux de porte-bannière de Jeanne d'Arc.

Mais quel luxe de mise en scène et quelles sommes fabuleuses il fallait pour préparer ces représentations : plus de cinq cents acteurs y apparaissaient, tous costumés de neuf aux frais de Gilles de Rais. On voyait, exactement reconstituée, la bastille des Tournelles que la Pucelle prenait d'assaut ; on voyait le camp des Anglais ; mais que ne voyait-on pas !

Aussitôt après le spectacle, qui ne durait pas moins de six heures, Gilles de Rais, qui avait assisté du haut d'une tribune à cette éblouissante représentation, dont il était à la fois le mécène et le héros, se retirait au logis d'un de ses bons compagnons de lutte. Et là, on festoyait fort avant dans la nuit. Dissimulés derrière de lourdes tentures, les musiciens qui composaient la psallette(7) du maréchal exécutaient leurs chants les plus harmonieux. Gilles était sensible à leurs voix pures et ne se lassait pas de les ouïr. Mais bientôt, les vins coulaient à flots, vins de Saumur, secs et pétillants comme un fagot, vins de Chinon et de Vouvray, clairs et légers, vins d'Orléans plus riches en couleur. Les cruches succédaient aux cruches, les plats de

venaison aux viandes épaisses. Le festin durait aussi longtemps que le spectacle. Les choristes pouvaient bien poursuivre leurs chants. On ne les écoutait plus. Et Gilles lui-même, Gilles, qui n'aimait pas les scènes de désordre et les orgies de ces fins de repas, Gilles se laissait aller et, rejetant le pot de faïence que lui tendait un serviteur, finissait par s'endormir d'un pesant sommeil...

Les réveils étaient passablement douloureux.

Honorable homme, maître Louis Ledoyen, majordome et chef des services domestiques de Monseigneur Gilles, s'arrachait les derniers cheveux qu'il avait sur le crâne. Ces magnifiques spectacles, organisés par son maître, coûtaient vraiment très cher. Les figurants, sans doute, n'étaient pas exigeants. Les acteurs se montraient moins désintéressés. Il fallait payer les tailleurs d'habit, payer les peintres et fabricants de décors ; il fallait payer l'estrade, il fallait même payer la place où était montée l'estrade, car Messieurs les échevins de la bonne ville d'Orléans ne concédaient rien gratuitement et entendaient bien tirer quelque pécune dûment nombrée des fantaisies de Gilles, tout maréchal de France et libérateur de la cité qu'il fût...

Louis Ledoyen était donc chargé de ces paiements. Pour les assurer, pendant longtemps, il s'était contenté de faire appel aux vassaux et aux tenanciers de son maître. Les domaines du seigneur de Rais étaient immenses. Jadis, avant les guerres, ils fournissaient un revenu annuel qui permettait à leur propriétaire de mener un fastueux train de vie et, avec le surplus, de restaurer et d'embellir à son gré ses châteaux. Mais les temps étaient bien changés ! La guerre avait passé comme un ouragan sur tout le royaume et les tenanciers, et les paysans avaient beaucoup souffert, beaucoup perdu. Que de terres en jachères, que faute de main-d'œuvre il n'était plus possible de cultiver. Que de villages en ruines ! Le paiement des redevances en avait été singulièrement affecté. Louis Ledoyen avait beau multiplier les appels, les vassaux de Gilles restaient sourds. On leur dépêchait des messagers. Ceux-ci revenaient les mains vides. Et les intendants, demeurés sur place, adressaient au maître d'hôtel du maréchal des missives désolantes : les toitures des châteaux de Machecoul ou de Champtocé étaient percées comme des écumoières. L'eau dégringolait jusque dans la grande salle des gardes, au rez-de-chaussée. Et les maçons, et les couvreurs, refusant désormais de travailler gratuitement, déclaraient tout uniment, qu'ils ne grimperaient plus au sommet des tours, aussi longtemps qu'ils n'auraient pas reçu paiement des sommes qui leur étaient dues.

À plusieurs reprises, Louis Ledoyen avait essayé de faire entendre raison à Gilles de Rais. Ce n'était pas chose facile. Essayez donc de persuader un maréchal de France, habitué depuis sa jeunesse à jeter les écus par les baies de ses diverses résidences, qu'il devra désormais

réduire le train de sa maison, liquider une partie de son personnel et faire des économies ! De telles considérations avaient toujours été totalement étrangères à l'esprit du sire de Rais. La première fois que le majordome s'était risqué à aborder un tel sujet, Gilles était entré dans une belle colère. Ledoyen, qui n'était pas brave, avait prudemment battu en retraite.

Mais il avait pourtant bien fallu revenir à la charge. Les dépenses continuaient à s'amonceler et les revenus à fondre, comme neige au soleil. Profitant d'un jour où le maréchal était tout à la fois lucide et de bonne humeur, Louis Ledoyen lui avait de nouveau touché un mot.

Gilles éclata de rire :

— Tu es embarrassé pour bien peu de chose, mon brave ami. Quand on n'a plus d'argent, on fait comme le roi de France. L'on emprunte. Quel est donc le bourgeois ou le marchand d'Orléans qui ne serait pas flatté de prêter quelques livres tournois à un maréchal de France !

Louis Ledoyen s'empressa d'obéir. Il fit appel au crédit des Orléanais. Et ceux-ci, qui s'imaginaient que les trésors d'un maréchal de France étaient inépuisables, acceptèrent de lui procurer des écus d'or et d'argent, moyennant un honnête (et substantiel) intérêt. On eut recours à tous les corps de métier : épiciers, boulangers, taverniers, bouchers, poissonniers, poulaillers (marchands de volailles), hôteliers, drapiers, pelletiers. On emprunta. On acheta aussi à crédit et les négociants vendirent à Gilles leur marchandise plus du tiers qu'elle ne valait. Mais l'argent fondait toujours entre les mains du seigneur de Rais. Il disparaissait plus vite qu'il ne rentrait dans la bourse du pauvre Ledoyen.

Et un jour, triste jour en vérité, il fallut se rendre à l'évidence. En trois mois de séjour dans la gentille cité orléanaise, en trois mois de spectacles fastueux, de festins et de folies, Gilles avait croqué plus de quatre-vingt mille écus d'or. Il est bien malaisé d'établir une comparaison ou une équivalence avec notre monnaie d'aujourd'hui. Disons qu'une telle somme représentait une bonne vingtaine de millions. Ce n'était pas mal.

Seulement, les Orléanais commençaient à se faire pressants. Ces bons commerçants apportaient leurs créances à Louis Ledoyen, qui n'avait plus le moindre écu.

Il fallut aviser. Gilles commença par liquider ses musiciens et ses acteurs. Morose, il reprit la route de Bretagne. Il réfléchissait, au trot de son cheval, aux procédés qui sont à la disposition d'un grand seigneur pour se procurer les richesses. Et il n'en trouvait guère.

À Angers, il s'arrêta à l'hostellerie du Lion d'Argent. Tout en dînant, il écoula les conversations des gens qui venaient humer le pot dans cette taverne, au vrai assez mal famée. L'un des buveurs ne tarissait pas d'éloges à propos d'un certain orfèvre angevin qui, déclarait-il,

avait enfin trouvé le moyen de transformer l'argent en or.

La transmutation des métaux. Le grand rêve du Moyen Âge. Il continuait de hanter les esprits. Que d'alchimistes s'étaient penchés sur leurs cornues ou sur leurs éprouvettes à la poursuite de cette chimère, qui apparaissait alors, comme l'œuvre miraculeuse par excellence.

Gilles, intéressé, prêta l'oreille. Qui sait ? Peut-être était-ce là le moyen de sortir des embarras qui l'assaillaient. Il fit un signe au bavard :

— Tu connais le nom de cet orfèvre si extraordinaire, mon brave ?

— Oui-dà, messire. Il s'appelle Thomas Haie-Neufve et demeure en la rue Baudrière.

— Bon, bon. Holà, Louis Ledoyen. Où est-il encore, mon majordome ?

— Me voici, monseigneur. Je préparais votre logis.

— Point question de logis ; mets-toi en quête de maître Thomas Haie-Neufve, orfèvre, et ramène-le rapidement. Je suis pressé.

Quelques heures plus tard, Thomas, assez abasourdi et un peu inquiet, comparaisait devant le maréchal.

— On te dit capable de transformer l'argent en or. Tu vas nous montrer tes talents. Voici un double écu. Opère ta magie et si tu n'es pas un hâbleur, je t'assure que tu seras grassement récompensé.

Tout éberlué, n'osant avouer qu'il n'était capable que de fanfaronnades, notre orfèvre se laisse enfermer dans une chambre de l'auberge. Après tout, il avait déjà touché le prix de son salaire. Par la fenêtre, il hèle un valet :

— Fais-moi passer quelques fillettes de vin d'Anjou, et du meilleur. Tu seras bien payé.

Par une corde, les bouteilles sont hissées jusque dans la chambre.

Quand Gilles ouvrit la porte le lendemain, il trouva l'ivrogne endormi sur le lit et ronflant comme un archer de la maréchaussée.

Le seigneur de Rais ne fut pas long à le tirer du sommeil :

— Lève-toi, maraud, ivrogne, imbécile. Va-t'en, vieux fou. Tu t'es moqué de moi. Cours te faire pendre ailleurs.

Et saisissant l'orfèvre par le fond de ses grègues, il le précipita dans l'escalier. L'autre s'empressa de disparaître, trop heureux de s'en tirer à si bon compte... et de garder le double écu que, dans sa colère, Gilles avait oublié de lui réclamer.

Mais l'aventure donna à réfléchir au maréchal de France.

À Angers, il avait été déçu par un escroc. Mais enfin, chacun savait que l'alchimie n'était pas un vain mot. Plus d'un homme de science affirmait qu'il était possible de fabriquer de l'or, de transformer la plus vile matière en ce métal précieux. Il suffisait de pousser à fond les recherches.

Ce fut pour Gilles une révélation... et une nouvelle tocade.

À peine arrivé en son château de Champtocé, il s'enferma étroitement. Il transforma en véritables laboratoires plusieurs pièces du rez-de-chaussée. Bientôt, dans le pays, on apprit la récente passion du sire de Rais. Et alchimistes d'accourir ! De Nantes, de Vannes, de Poitiers, de plus loin encore, tous les sorciers, tous les devins se présentèrent à Champtocé ou à Machecoul, les deux châteaux que Gilles préférait pour se livrer à ses expériences. Hélas, les recherches passionnées n'aboutissaient à aucun résultat sérieux. Et Gilles s'énervait, s'entêtait davantage. En réalité, il s'enfonçait plus profondément dans la ruine.

Mais voici qu'un jour, un voyageur frappa l'huis de la grosse poterne de Machecoul. Monté sur un cheval efflanqué, c'était un petit homme agile et vif, le corps couvert d'une houppelande qui lui cachait la figure et ne laissait voir qu'un regard perçant.

— Monseigneur Gilles daignerait-il me recevoir ?

— Qui êtes-vous ? lui répond-on.

— Un envoyé qui vient de très loin pour faire sa fortune.

On introduit l'inconnu dans la chambre du maréchal.

— Monseigneur, lui dit-il, j'ai ouï dire que vous recherchiez le grand œuvre. Daigneriez-vous me prendre à votre service ? J'ai franchi les monts pour vous apporter mes faibles lumières.

Gilles haussa les épaules :

— Encore un charlatan, comme j'en ai tant hébergé depuis six mois. Je ne crois plus à la science des alchimistes.

— Monseigneur, réplique le voyageur, je m'appelle François Prélati, Lombard de nation, originaire de Milan. Je comprends votre incrédulité. Mais, croyez-moi, vos alchimistes se sont moqués de vous. Moi, je puis vous donner le secret de la pierre philosophale. Seulement, ce secret ce ne sont pas à des moyens humains qu'il faut le demander.

— Que veux-tu dire ?

— Je vous parlerai, Monseigneur, quand nous serons absolument seuls et que toutes les portes seront closes.

D'un geste, Gilles congédie ses serviteurs et resta en tête à tête avec l'inquiétant personnage.

Durant les semaines qui suivirent, il ne sortit plus de sa chambre et de la pièce voisine. Il restait enfermé avec Prélati et tard dans la nuit, une lueur brillait à la baie de la grosse tour du château de Machecoul où se trouvaient les appartements du maréchal. Deux serviteurs, Henri et Poitou, qui jouissaient de la confiance du maître, avaient accès jusqu'à lui et l'aidaient dans la terrible besogne.

On disait, dans le pays, qu'ils s'étaient voués aux divinités infernales et qu'ils évoquaient Bélial, Belzébuth et Satan.

Les bonnes gens de nos campagnes – au XV^e siècle et encore de nos jours – n'aiment pas beaucoup le diable. On se détourna bientôt de la demeure du puissant maréchal de France.

Aussi bien, les paysans de ces contrées avaient-ils dans le même temps d'autres préoccupations. D'étranges phénomènes se produisaient, qui jetaient la terreur à travers toute la région, de Fontenay-le-Comte à Rennes et de Vannes à Angers.

Les enfants disparaissaient.

On crut d'abord à quelque accident exceptionnel. Des fillettes, des garçonnets quittaient leurs parents et ne revenaient pas. Peut-être s'agissait-il de fugues. La chose paraissait d'autant plus probable, qu'en de nombreux cas, ces enfants appartenaient à des familles de marchands ambulants, de forains ou de bateleurs qui allaient de foire en foire. Ces enfants-là, petits vagabonds, pouvaient très bien abandonner père et mère parce qu'ils étaient maltraités ou qu'ils désiraient voir du pays. Il était probable que les exempts(8) finiraient par les retrouver.

Mais bientôt, il fallut se rendre à l'évidence : d'autres enfants disparurent qui, eux, habitaient dans des bourgs ou des fermes et étaient connus de tout le monde. Et le désespoir de leurs parents, braves paysans, faisait peine à voir.

Comme c'était souvent des bergers ou des bergères qui s'étaient ainsi évanouis, tandis qu'aux champs, ils gardaient les troupeaux, on accusa les loups. L'explication était raisonnable. La guerre de Cent Ans avait ravagé les campagnes, provoqué de véritables famines et les carnassiers affamés, quittant les forêts, s'étaient parfois risqués jusqu'au milieu des villages.

On organisa donc de véritables battues : « Au loup, au loup ! » Le cri retentit à travers tout l'Anjou, le Poitou et la Haute-Bretagne. On se saisit de quelques animaux, un petit nombre. Mais la tranquillité ne revint pas pour cela, ni la paix dans les hameaux. Car les disparitions ne cessèrent pas.

Alors, on surveilla davantage les enfants. Les parents leur interdirent de s'éloigner des lieux habités. On se concerta, et l'on recueillit peu à peu de singuliers témoignages.

Des hommes d'allure louche avaient circulé dans les bourgs peu de jours avant qu'on y signalât la disparition d'un enfant. Une femme, dont le nom fut bientôt sur toutes les lèvres, paraissait être l'instigatrice des enlèvements. C'était une vieille paysanne, au visage rarement découvert. Elle portait toujours une pèlerine noire qu'elle se

rabattait sur la tête. Elle marchait en clopinant, un gourdin à la main. On l'appelait La Meffraye.

— J'ai vu ma fille en conversation avec La Meffraye, la veille du jour où elle a disparu, disait une mère en pleurs.

— Elle a traversé notre bourg, voici quelque temps. Et ensuite, deux enfants ne sont pas revenus.

D'autres accusaient un homme brun, grand et fort, qui avait été vu, courant à cheval à travers les villages dans la région de Machecoul.

On enquêta sur La Meffraye. On la rechercha et on découvrit qu'elle habitait une petite maison basse, non loin du château de Tiffauges. Elle paraissait inoffensive. Chez elle, on ne remarqua rien de suspect. Elle vivait de secours que lui octroyait Gilles de Rais.

La terreur croissait dans les campagnes. Car les disparitions devenaient de plus en plus nombreuses et fréquentes. Le bruit s'en répandait à travers tout l'ouest de la France. Dans une auberge d'Angoulême, un voyageur pénètre. On lui demande d'où il vient :

— De Machecoul.

— De Machecoul, Seigneur Jésus ! Est-il vrai qu'un ogre y dévore les petits enfants ?

Déjà, la légende se créait autour d'une réalité, hélas, trop certaine. Cependant, il y avait des sceptiques, des gens qui haussaient les épaules en déclarant que tous ces enlèvements, c'étaient des contes de bonne femme.

D'autres – d'anciens hommes d'armes – prétendaient que les enfants disparus étaient donnés en gage à l'Angleterre qui avait exigé de la France cette rançon.

Cependant, l'autorité ducale qui, jusque-là, avait paru insensible à ces événements, finit par s'émouvoir.

Des enquêteurs du duc firent leur apparition dans les bourgs où l'on avait signalé des disparitions d'enfants et commencèrent leurs recherches. Longtemps, leurs investigations ne donnèrent aucun résultat.

Toutefois, dans les paroisses de Machecoul, de Tiffauges, de Champtocé où les disparitions avaient été particulièrement nombreuses, ils entendirent d'étonnantes accusations. Les gens disaient tout bas, très bas, car ils craignaient les représailles, que les serviteurs du haut et puissant baron, Monseigneur Gilles de Rais, n'étaient pas étrangers aux enlèvements d'enfants.

De telles accusations étaient graves, si graves même, que le duc de Bretagne refusa tout d'abord d'y ajouter foi. Était-il possible de penser qu'un maréchal de France se livrât à des rapt d'enfants ? Et pour quels motifs ?

Mais les accusations se faisaient chaque jour plus précises. Et l'on observait, d'autre part, que tous ces villages se trouvaient précisément

tout près des châteaux de Gilles.

Il fallait prendre une décision. Les enquêteurs avaient établi que, près de deux cents enfants avaient disparu. Où étaient-ils passés ? Et puisque la rumeur publique accusait le seigneur de Tiffauges, eh bien, on allait l'interroger.

Pourtant, François de Bretagne hésitait encore. Gilles était un de ses plus puissants vassaux, un des plus redoutés. S'il établissait son innocence, le duc risquait de grandes représailles. Alors un homme se dressa pour prendre la défense des familles éplorées. Ce fut l'évêque de Nantes. Le maréchal de France avait eu l'audace (et l'imprudence), de poursuivre un ecclésiastique qui avait osé clamer tout haut, ce que chacun murmurait tout bas, savoir que le sire de Rais se livrait à la sorcellerie, évoquait le diable et était l'auteur des enlèvements d'enfants. L'évêque entendit protéger son clerc et, puisque Gilles s'était en quelque sorte enfermé lui-même, mit à profit l'incident et envoya plusieurs sergents perquisitionner à Tiffauges.

Gilles le prit d'abord de très haut et prétendit empêcher les envoyés du prélat de pénétrer dans son château. Mais le duc de Bretagne, enchanté d'avoir été devancé par l'évêque, s'empessa de soutenir ce dernier et lui donna quelques hommes d'armes.

Contre l'autorité du duc, le maréchal n'osa résister davantage. Le lourd pont-levis s'abaissa devant l'autorité. Dans les hautes salles où Gilles résidait, on découvrit des cornues, des éprouvettes, qui servaient aux recherches du sire de Rais et de ses acolytes, mais on ne recueillit pas la moindre trace d'ossements ou de cadavres. C'est tout juste si, dans une des caves, un sergent mit la main sur une petite robe d'enfant à demi consumée par le feu. La trouvaille n'était pas suffisante pour établir la culpabilité de Gilles. Mais, comme il était certain qu'il s'adonnait à la sorcellerie, crime condamné par l'Église, le maréchal, sous bonne garde, fut conduit dans les prisons de l'évêque, à Nantes. Ses complices, Poitou, Henriot et l'affreuse Meffraye, qui paraissaient savoir beaucoup de choses, furent pareillement précipités dans les cachots du prélat.

Quand on apprit dans le pays que le redoutable châtelain de Tiffauges était hors d'état de nuire, ce fut un vrai soupir de soulagement. Les langues se délièrent. Des gens, que la crainte paralysait, vinrent trouver à Nantes les enquêteurs. Leurs accusations furent formelles et concordantes. C'était Gilles de Rais et Gilles seul, et ses compagnons, qui étaient responsables des disparitions d'enfants.

Leurs récits, leurs plaintes fortifièrent la conviction de l'évêque. Cependant les preuves matérielles manquaient toujours. À toutes ces accusations, Gilles opposait le silence le plus dédaigneux et haussait les épaules.

Or, un témoin vint déclarer que, peu avant l'arrestation du

maréchal, on avait vu, à la tombée de la nuit, Henriet et l'un de ses compagnons transporter dans une barque amarrée sur la Loire, plusieurs gros sacs. Puis, le même Henriet avait détaché la barque et s'était éloigné à force de rames.

Henriet fut interrogé, il nia d'abord. Mais on le confronta avec le témoin. Pressé de questions, il finit par avouer :

— Eh bien, oui, c'est moi qui, avec Poitou, ai transporté ces sacs. Fouillez dans les oubliettes du château de Champtocé et vous les retrouverez.

— Qu'y avait-il dans ces sacs ? demanda l'enquêteur.

— Je n'en sais rien. Ah, non, je n'en sais rien.



Des envoyés de l'inquisiteur se précipitèrent au château de Champtocé. À la lueur des torches, ils descendirent péniblement au fond des souterrains de la citadelle. À mesure qu'ils avançaient, une odeur atroce se dégageait. L'eau suintait des murailles. Les enquêteurs étaient blêmes, terrifiés à l'idée de ce qu'ils pouvaient découvrir.

Et, tout à coup, l'un d'eux poussa une exclamation d'horreur. Dans une salle basse, à l'extrémité du souterrain, c'était un indescriptible amas d'ossements humains. Toutes les victimes de Gilles de Rais étaient là.

Les crimes étaient découverts. Le seigneur de Machecoul et de Champtocé n'osa plus nier. Il s'effondra devant les juges de l'évêque et avoua tous ses forfaits.

Depuis deux ans, ses serviteurs battaient la campagne et enlevaient de jeunes enfants, garçons et filles de huit à quinze ans, qu'ils amenaient à leur maître. Celui-ci, littéralement envoûté par le sinistre Prélati – qui avait pris le large et qu'on ne put jamais retrouver – les égorgeait, afin d'offrir leur sang en holocauste aux divinités infernales, à Satan et à ses diables, qui exigeaient, pour manifester leur puissance, ces effroyables offrandes. Plus de deux cents enfants, déclara Gilles de Rais, avaient ainsi été sacrifiés. Leurs corps étaient brûlés dans les vastes cheminées du château de Machecoul et les ossements, enfouis dans des sacs, ces sacs que Gilles fit transporter à Champtocé quand il commença à redouter la justice des hommes.

L'instruction du procès, désormais, fut rapide. Convaincu de l'horreur de ses crimes, Gilles manifesta le repentir le plus sincère.

— La mort, seule, pourra me purifier, déclara-t-il.

De fait, la sentence était unanimement attendue. Le maréchal de France et ses complices furent condamnés à être pendus et brûlés à la fois. Toutefois, en raison des grands témoignages de regrets qu'il ne cessait de donner, par égard aussi pour son nom et pour celui de sa famille, une des plus nobles et des plus anciennes de Bretagne, le duc sollicita de l'évêque et obtint, que le corps du supplicié soit retiré du bûcher avant d'être consumé par les flammes.

L'exécution eut lieu le 25 octobre 1440, dans les prairies de Mauves, non loin de la place du Bouffay. Les cloches des églises de Nantes sonnaient le glas. Les condamnés marchèrent à pied, entourés d'hommes d'armes, jusqu'à l'emplacement du supplice. Gilles exhortait ses compagnons. À haute voix, avant de mourir, il confessa de nouveau ses forfaits. Il voulut être exécuté le premier, afin que ses serviteurs ne pussent s'imaginer qu'ils seraient seuls à périr et, qu'en raison de son haut rang, le maréchal serait gracié au moment suprême.

Une croix marqua longtemps le lieu du bûcher.



La mort tragique de Gilles de Rais frappa vivement les imaginations. Dans l'esprit des bonnes gens et surtout, dans celui des paysans, ses crimes se confondirent peu à peu avec ceux du héros de Perrault, le sinistre Barbe-Bleue. Il n'y avait pourtant pas de rapports entre eux. L'un supprimait ses femmes, l'autre assassinait les enfants.

Cependant, la confusion persiste toujours dans les campagnes angevines. Quand vous vous promenez du côté de Champtocé, vous voyez tout à coup, au détour du chemin, surgir des pans de muraille qui dressent vers le Ciel leur squelette décharné. Les ronces et les épines ont envahi ces ruines croulantes. Mais, si vous demandez à une vieille femme, quel était ce château féodal, elle vous répondra, sans doute, en se signant hâtivement :

— C'était, au temps jadis, le logis de Messire Barbe-Bleue...



La Baillée des Filles



E prince le plus populaire de toute l'histoire d'Anjou, ce fut, assurément, le roi René. Aujourd'hui encore, les Angevins partagent, avec les Provençaux, ce culte pour le bon roi qui régna, en effet, à Aix comme à Angers et fut pareillement chéri de ses sujets du Midi que de ses sujets de l'Ouest. Les gens d'Aix avaient tant d'affection pour leur monarque, qu'ils refusèrent, après sa mort, de laisser partir son corps pour la cathédrale d'Angers et que les Angevins durent s'en saisir par ruse. Et pourtant, le roi René, dans son testament, avait bien déclaré qu'il voulait reposer en terre angevine. Les gens d'Aix mirent très longtemps à se consoler du départ des restes de leur bon roi.

Qu'est-ce qui provoqua donc un tel amour, fort rare à cette époque ? Le roi René, tout bon qu'il ait été surnommé par la postérité, n'était pas spécialement généreux. Constamment occupé à réaliser de chimériques desseins, il ne put pas toujours s'occuper de ses sujets aussi bien qu'il l'eût souhaité.

C'est sans doute sa simplicité qui lui conquiert les cœurs. D'un homme aimable, sans façon, toujours prêt à partager une bouteille de vin d'Anjou ou à faire un brin de causette, le paysan angevin dit volontiers : « C'est un bon bonhomme. » Toute révérence gardée, le roi René fut toujours un bon bonhomme. Il aimait bien les fêtes, mais il aimait que le peuple se mêlât aux fêtes. Il possédait en Anjou de nombreux châteaux, mais ces châteaux n'étaient guère que des gentilhommières, où il vivait le plus simplement du monde et, aux grandes citadelles d'Angers et de Saumur, il préférait ses manoirs de

Launav, de Rivette, d'Epluchard ou de Beaufort. Il s'y entourait de ses bêtes familières – René entretenait toute une ménagerie – de ses fleurs. Il y passait ses jours à peindre ou à écrire des vers en oubliant les soucis de la politique. Il s'y trouvait parfaitement heureux.

De tous ces châteaux, celui qui lui plaisait peut-être davantage, c'était celui des Ponts-de-Cé. Ah ! l'aimable petit château. Un château ? Un châtelet, tout au plus. Il y avait bien encore un pont-levis, mais les chaînes de ce pont-levis étaient constamment abaissées ; le chemin de ronde ne servait plus qu'à desservir les greniers où le bon roi entassait son blé et, dans les oubliettes, René ne conservait que des barriques, des busses de ce savoureux vin d'Anjou, son vin de Chanzé ou de Savennières, qu'il préférait à tout autre. Des baies du château, on découvrait la Loire qui s'étendait jusqu'aux pieds des murailles, immense et pacifique.

Le roi avait même fait aménager, au-dessus du fleuve, des jardins en terrasse. Il avait multiplié les roseraies, car il adorait les fleurs et, dans le fond de ce minuscule parc, dessiné avec amour et tout orné de parterres multicolores, on avait construit un pavillon, un simple pavillon de bois, où René aimait de se retirer avec ses amis. Il y prenait ses repas, en plein air, ainsi dissimulé au regard des importuns. Mais de là, il pouvait suivre les allées et venues, le va-et-vient des pêcheurs des Ponts-de-Cé et des bateliers qui sillonnaient le fleuve. Car la navigation, sur la Loire, était alors active. Les lourdes gabares(9) chargées d'ardoises ou de vin descendaient vers Nantes ou remontaient vers Saumur. Quant aux pêcheurs, ils avaient toute une flottille amarrée au port. Hardiment, ils jetaient les filets et retiraient de leurs lourdes seines(10) des brèmes, des brochets et surtout des aloses, ces fameuses aloses de Loire qui constituaient, arrosées d'un pétillant et sec vin d'Anjou, un mets de choix, un mets de roi : aussi René en usait-il volontiers.

Il aimait beaucoup les pêcheurs. Et ceux-ci le lui rendaient bien qui ne reconnaissaient que deux patrons : saint Nicolas, leur protecteur céleste, et le roi René, leur protecteur terrestre.

Il arrivait à René de descendre jusqu'à eux et de bavarder familièrement sur la grève. C'est en les entendant discuter un jour sur leur habileté à prendre les hôtes du fleuve, que René imagina de créer, pour eux, chaque année une petite fête, une fête à caractère sportif et féodal, suivant l'usage. Il s'agissait dans le moindre temps de prendre, avec la seine, le plus beau poisson, la plus lourde pièce. Les pêcheurs se prirent au jeu et se piquèrent d'émulation. Mais bientôt, René corsa les choses :

— Ce n'est pas assez, dit-il un jour, aux maîtres de la corporation des pêcheurs, ce n'est pas assez de disputer le concours entre hommes habitués à la pêche. Je voudrais bien savoir si vos filles sont aussi

habiles que vous. C'est entre elles désormais que se disputera le concours.

On s'inclina devant les désirs du roi. L'année suivante, quinze filles de pêcheurs, de belles filles, et robustes, choisies parmi les plus exercées, les meilleures nageuses, prirent part à la compétition, sous les yeux du roi et de sa petite cour, qui suivaient le spectacle du haut de la terrasse du château.

À un signal donné, les quinze concurrentes s'élancèrent. Elles grimpèrent promptement dans les barques qui étaient amarrées au rivage. D'un vigoureux coup de rame, elles s'éloignèrent et se dirigèrent vers le milieu du fleuve où elles devaient jeter le filet. La compétition ne durait pas plus d'une demi-heure. Mais le délai n'était pas encore atteint, que l'on voyait l'une des concurrentes ramener rapidement sa barque vers le port, grimper en hâte l'escalier de bois qui permettait d'accéder à la terrasse du château et, s'agenouillant aux pieds du monarque, lui offrait, toute rouge de plaisir et d'émotion, une magnifique alose pesant bien six livres.

— Bravo, s'écria René. Voilà un maître coup de seine et celle qui manie aussi bien les filets, sera, assurément, une fameuse ménagère. Comment t'appelles-tu, mon enfant ?

— Rose Bordereau, pour vous servir, Sire.

— Es-tu sage ?

— Je m'y efforce.

— As-tu un promis ?

— Bien sûr, Sire.

— Eh bien, ton galant ne sera pas à plaindre. Et pour t'aider à monter ton ménage, tiens, prends cette bourse. Elle te récompensera du prix de ton alose.

Et relevant la jeune fille, le bon roi René l'embrassa sur les deux joues.

Tour à tour, les autres concurrentes revenaient au port. Certaines avaient été chanceuses, d'autres rentraient bredouille. Aucune n'avait capturé un poisson d'aussi belle taille que l'alose de Rose Bordereau. Mais le roi René accepta volontiers toutes les prises et embrassa de bon cœur les jolies pêcheuses.

— Comment appellerez-vous cette fête, Sire ? dit un des compagnons du roi. Car il savait que le monarque aimait bien de baptiser les réjouissances qu'il organisait. Les tournois qu'il avait donnés à Angers ou à Saumur, avaient ainsi reçu les noms de « Pas du Perron », « Pas de la Bergère ».

— Comment ? fit René, eh bien, ma foi, puisqu'il s'agit d'un cadeau que me font les filles des pêcheurs, pourquoi ne l'appellerait-on pas la « Baillée des Filles » ? Les filles me baillent du poisson et moi, je leur baille un baiser, avec quelques écus à la meilleure.

La *baillée des filles*, le nom fut adopté. Et il fut bientôt décidé que la fête aurait lieu tous les ans, le jour de l'Ascension. Vous pensez bien qu'après la cérémonie, il y avait de grandes réjouissances aux Ponts-de-Cé : on mangeait, on buvait. Le vin d'Anjou coulait à flots et le soir, on dansait gaiement au son de la pibolle et de la cornemuse, sur la grande prairie qui descend en pente douce jusqu'à la Loire. Le roi était tout heureux de contempler la liesse des habitants et, si sa dignité naturelle, jointe à un embonpoint qui l'empêchait depuis fort longtemps de « baller » à son aise, ne lui permettait pas de se joindre aux danseurs, il se plaisait fort à voir leur animation et chaque année s'efforça désormais de se trouver aux Ponts-de-Cé, le jour de l'Ascension, pour assister à la *baillée des filles*.

Car la fêle eut lieu désormais tous les ans. Ainsi se créent les traditions.



Cette année-là, « l'an du Seigneur que l'on disait 1402 », comme écrivent les vieux chroniqueurs, le roi René, contre son habitude, n'était pas de fort bonne humeur.

Il s'était, au matin de l'Ascension, et en sortant de l'office, fâché rudement. Une maladresse de son jardinier, un brave garçon pourtant, nommé François Simon, avait provoqué sa colère. Le roi revenait en Anjou après une longue absence et il avait trouvé son cher jardin des Ponts-de-Cé moins beau que d'habitude.

— Ce François Simon est un paresseux, un ivrogne. Il a laissé sans soins mes rosiers. Il n'a pas taillé les arbres. Les herbes envahissent les allées. Il sera puni. Qu'on aille le quérir. Qu'on le mette au cachot et, en attendant, que je prononce ma Sentence à son égard, qu'on ne parle plus de lui !

Et le roi, qui se fâchait ainsi souvent pour de petites choses, était rentré chez lui furieux. Il n'avait pas voulu mettre le nez dehors. En tête à tête avec son fou, qu'il trouvait naturellement stupide ce jour-là, il était resté enfermé dans la grande salle du château.

Les bonnes gens étaient consternés en apprenant la grande colère du roi : consternés parce qu'ils chérissaient fort leur bon monarque ; consternés aussi parce qu'il n'était pas dans l'habitude du roi de punir ses serviteurs. Et si l'on pouvait taxer François Simon de négligence, il était difficile de lui attribuer entièrement le mauvais état des jardins du roi. L'hiver avait été rude, le printemps extrêmement sec et nulle part on ne voyait de belles fleurs. Mais c'était là des considérations

dans lesquelles le roi René, un peu enfant gâté, se refusait à entrer.

Vers quatre heures de l'après-midi, le maître de la corporation des pêcheurs des Ponts-de-Cé osa timidement frapper à la porte de la salle où le roi avait passé la journée.

— Sire, Votre Majesté daignera-t-elle assister, cette année, à la baillée des filles ?

Et comme le roi fronçait les sourcils, il s'empressa d'ajouter :

— Oh, si le spectacle indispose Votre Majesté, on peut le supprimer ou le remettre à un autre jour, ou...

— Et pourquoi donc, mon bonhomme ? répliqua le roi. Après tout, cela me distraira un peu d'aller voir le concours et puis j'oublierai ainsi mes tracasseries. Y a-t-il beaucoup de concurrentes ?

— Hélas, Sire, elles sont peu nombreuses, cette année. Six seulement, car les eaux sont basses et beaucoup de nos filles ont hésité à se risquer sur la Loire, de peur de revenir les mains vides.

— Tant pis, tant pis. Celles qui se sont fait inscrire n'en auront que plus de mérite.

Et le roi, en disant ces mots, se dirigea vers le petit belvédère d'où il avait coutume de contempler le jeu.

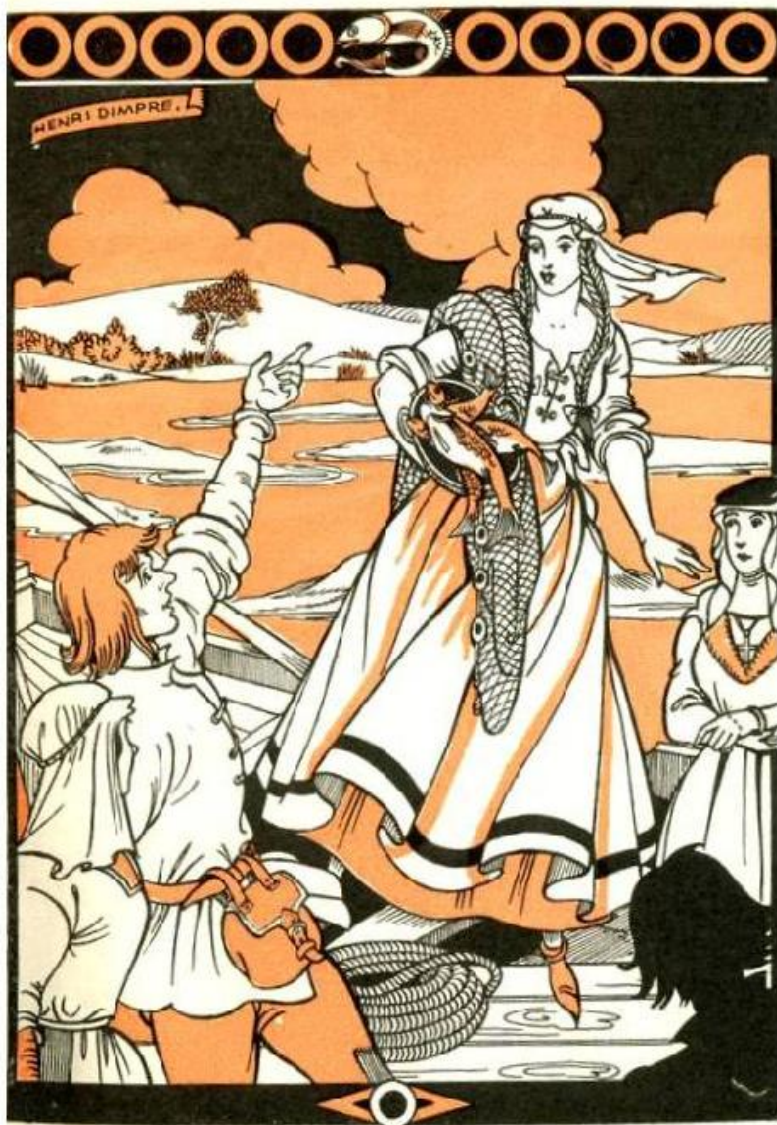
Les six concurrentes étaient déjà en place, portant sur leurs épaules le filet qu'elles allaient lancer dans l'eau. Au signal donné, chacune d'elles courut vers son bateau et d'un coup de rame vigoureux s'éloigna du port.

Hélas, comme l'avait dit le maître de la corporation, les eaux étaient vraiment très basses et plus d'un bateau s'enlisa avant d'avoir pu gagner le milieu du fleuve. Les minutes s'écoulaient. La tâche des concurrentes était vraiment malaisée.

Quand fut clamé le signal qui annonçait la fin du concours, c'est tout juste si trois concurrentes avaient pu, dans leur seine, prendre un poisson. L'une d'elles, cependant, avait capturé un brochet d'assez belle taille.

— C'est Jeanne Godineau qui a gagné ! criaient les spectateurs. C'est elle qui va bailler le poisson au roi.

Et de fait, l'on vit la jeune fille s'avancer sur la berge, puis grimper l'escalier qui donnait accès au belvédère où se tenait le roi. Celui-ci était assis dans un fauteuil, en plein air.



— C'est Jeanne Godineau qui a gagné ! criaient les spectateurs.

— Eh bien, ma mie, montre-moi ton présent. Par saint René, mon doux patron, ce brochet n'est pas vilain. Il vaut bien la bourse d'or que je te destine. Mais, auparavant, dis-moi un peu. As-tu un promis ?

C'était la question rituelle. Si la gagnante répondait par la négative, ce que le roi préférerait, René ne manquait jamais de dire : « Eh bien, nous allons t'en trouver un » ; car il ne manquait pas de beaux garçons parmi les serviteurs qui accompagnaient le roi. Mais, cette fois, Jeanne Godineau répondit nettement au roi :

— Oui, Sire, j'ai un promis. Et que j'aime de tout mon cœur.

— Ah, Ah, fit René. Et quel est l'heureux garçon qui va devenir ton époux ?

Jeanne hésita un instant, puis, se jetant bravement à l'eau comme elle l'avait fait tout à l'heure :

— C'est François Simon, Sire, que Votre Majesté a fait mettre en prison ce matin !

À ce nom, les sourcils du roi René se froncèrent, sa bouche fit une moue et l'expression de mauvaise humeur, qui l'avait abandonné, reparut sur son visage :

— François Simon, ce chenapan ! Voilà un bien mauvais choix, ma fille. Et je ne sais si je dois te laisser cette bourse, que tu partagerais avec ce mauvais sujet.

— Gardez votre bourse, Sire, si tel est votre plaisir. Mais, moi, je garderai mon poisson.

Et, se redressant, Jeanne fit mine de reprendre la corbeille contenant le brochet, qu'elle avait déposée sur les genoux du roi.

Celui-ci la regarda bien en face.

— Sais-tu que tu ne manques pas d'audace, ma mie ? Tu oserais résister au roi ?

— Sire, vous êtes, par vos peuples, surnommé le *bon* roi René. J'ai confiance en votre générosité. Vous ne mettez pas votre menace à exécution et... je vous laisserai le poisson.

Le roi sourit :

— Ah, tu m'as vaincu, prends la bourse et donne-moi le baiser auquel j'ai droit.

— Pas encore, Sire. Rendez d'abord la liberté à mon pauvre François, qui se morfond dans votre cachot.

— Ah, cette fois, tu m'en demandes trop.

— Sire, vous n'allez pas gâter ma joie.

— Soit, j'y consens. Mais j'y mets une condition. Ce François-là cessera d'être mon jardinier. Il se fera pêcheur, comme ton père. M'est avis qu'avec une jolie pêcheuse, comme toi, ce métier lui conviendra mieux. Acceptes-tu ?

François Simon, qu'on avait été quérir, promit de bon cœur.

— Eh bien, Sire, dit alors Jeanne, ce n'est pas un, mais deux baisers

que je vous donnerai.

Et elle l'embrassa sur les deux joues. Et jamais on ne connut une fin de fête plus joyeuse que cette année-là aux Ponts-de-Cé.



La Chasse du Roi Louis XI



AR ma foi, mon compère, vous possédez un beau logis, et mon petit castel du Plessis, près de Tours, n'est qu'une masure à côté des splendeurs de votre Plessis !

— Sire, vous me faites beaucoup d'honneur en louant ainsi ma maison. Mais si j'ai voulu faire bâtir une aussi fastueuse demeure, ce n'est que pour y pouvoir accueillir plus dignement le roi mon maître !

— Flatterie, flatterie, mon compère ! Je ne m'y laisse point prendre. Voyez plutôt Olivier le Daim, qui ricane en vous entendant. Je crois bien que vous n'avez bâti tant de tours, d'échauguettes et de ponts-levis, ou creusé cet étang qui cerne votre château, que pour mieux abriter les immenses richesses que vous avez accumulées à mon service et dont cette demeure porte d'ailleurs témoignage !

— Oh, Sire, quel soupçon ! Comment pouvez-vous penser que je me serais enrichi aux dépens de la fortune du roi !

— Je sais ce que je pense, messire Bourré. Aussi bien, peu importe, puisqu'en faisant vos propres affaires, vous avez fait celles du royaume et les miennes. Vous êtes un bon ministre, un excellent trésorier et votre château est placé dans une contrée agréable, où je me plais fort. Cet Anjou, de mon bon et cher oncle René, est vraiment une des terres les plus florissantes de mon royaume. Je ne comprends pas que cet excellent roi lui préfère la Provence...

— C'est peut-être, fit malicieusement Olivier le Daim, qui écoutait en souriant discrètement la conversation, c'est peut-être que Monseigneur René a déjà, dans son esprit, fait abandon de la terre d'Anjou, à son beau neveu...

— Puisses-tu dire vrai, Olivier. D'ailleurs, nous serons bientôt renseignés. En attendant, messire Jean Bourré, expliquez-moi donc le sens des peintures dont vous avez fait orner le plafond de cette grande salle où nous nous tenons. J'avoue que je n'y comprends rien. Qu'est-ce donc que cette espèce de géant qui tient entre ses dents une femme. Et pourquoi est-il si maigre ?

— Parce que c'est Achariace, Sire, un malheureux géant ! Il a été condamné à se nourrir exclusivement des femmes qui obéissent fidèlement à leurs maris. Il a mis, dit-on, deux cents années à rencontrer celle qu'il tient entre ses dents, et il n'ose pas la dévorer, tant il redoute d'être obligé de faire diète désormais jusqu'à la fin de ses jours !

— Pardieu, l'histoire est bonne. On sait bien qu'en notre pays, les femmes n'obéissent guère. Elles sont si rusées. Et que signifie encore cette scène ? J'y vois une paysanne fort occupée à coudre l'extrémité inférieure du corps de son oie. Quelle curieuse opération. Veux-tu me l'expliquer ?

— C'est bien facile, Sire. Elle punit l'oie Mahaut, parce qu'elle a parlé trop haut. Et le peintre qui achève ces panneaux se propose de mettre comme légende :

*Vous aultres qui cy regardez,
Gardez-vous bien de trop parler,
Car l'on dit que trop parler nuit,
Et à la fois trop gratter cuit !*

— Bravo, voilà un proverbe qui me plaît fort. « Trop parler nuit ! » c'est bien vrai. Je me suis toujours bien trouvé, dans les circonstances difficiles, de garder le silence. Et j'ai une horreur des bavards. Là-dessus, mes compères, il est temps de s'aller coucher. Il commence à faire frais et demain, de fort bonne heure, nous allons à la chasse.

Ainsi devisaient, dans la grande salle de ce château du Plessis, que Jean Bourré, ministre et trésorier du roi Louis XI, venait de faire construire, le roi lui-même, son serviteur Olivier le Daim, et le propriétaire du château qui avait invité son souverain à venir passer quelques jours chez lui au moment des grandes chasses de l'année. Le mois de septembre s'achevait. Dans les campagnes, les paysans commençaient les vendanges. C'est l'époque idéale pour poursuivre, dans les belles et giboyeuses forêts qui entouraient le Plessis, Chandelais, Chambiers, la Pouéze, le gibier de l'année, les dix-cors, les biches et les sangliers. Volontiers, le roi avait accepté l'invitation de son ministre des Finances.

Très volontiers, même, car Louis XI se plaisait beaucoup en Anjou.

Il n'y avait pas, pour expliquer cette prédilection, que des raisons de

goût, ou de sentiment. « L'universelle aragne », comme se plaisaient à l'appeler ses contemporains, était poussée en Anjou par des visées de haute politique. Cette contrée, une des plus belles du royaume, restait encore détachée du domaine royal. Elle était gouvernée, fort débonnairement d'ailleurs, par le roi René. René était l'oncle propre de Louis XI (sa sœur Marie avait en effet épousé Charles VII, le père du monarque). Et René n'avait plus de fils. Le « beau neveu » guignait donc l'héritage. Il escomptait bien, à la mort de son oncle, s'emparer de l'Anjou et ajouter ce beau fleuron à la couronne royale.

Mais René faisait la sourde oreille. Il entendait disposer à sa guise de son Anjou natal. Et c'est ce qui mécontentait et inspirait des craintes au roi de France. Il n'avait pas, durant toute son existence, lutté contre ces grands féodaux toujours prêts à passer alliance avec l'étranger et à menacer la paix du royaume, pour voir l'Anjou, cet Anjou situé à moins de cent lieues de sa capitale, passer entre les mains de l'un de ces dangereux personnages. Louis XI désirait l'héritage, et il le surveillait.

C'est pourquoi, il s'était ménagé en Anjou même, de bons serviteurs comme ce Jean Bourré, seigneur du Plessis et de Jarzé, chez qui il était descendu. C'est pourquoi il acceptait volontiers de faire des séjours chez ces bons compères angevins.

Et c'est pourquoi il témoignait d'une grande vénération pour toutes les Notre-Dame angevines : pour la Vierge du Puy-Notre-Dame ou pour celle de Nantilly de Saumur, ou pour l'humble oratoire de Béhuard, érigé sur son rocher dans une île de la Loire.

On se mit en chasse, le matin, dès l'aube.

Une dizaine de cavaliers accompagnaient le roi. L'on avait pris la direction de la forêt de Longuenée. Les cors résonnaient joyeusement dans la fraîcheur matinale.

Bien en selle, les cavaliers galopèrent à travers fourrés et taillis et les chiens, qui venaient de lever un cerf, donnaient de la voix.

Tout à coup, le roi qui chevauchait aux côtés de son inséparable Olivier et de Jean Bourré, pâlit brusquement et esquissa une brève grimace.

Il retint son cheval. Ses compagnons l'imitèrent.

— Qu'y a-t-il, Sire ? questionna Jean Bourré.

— Je ne sais, une terrible douleur qui vient de me traverser les entrailles. Cela n'a duré qu'un instant, mais a été affreusement douloureux. C'est passé. Reprenons la chasse.

Les chevaux se remirent à galoper. On atteignit une clairière. Tout à coup, le roi poussa un cri :

— Oh ! c'est horrible. Cette douleur me reprend et me transperce tout le ventre. Oh ! je souffre. Arrêtez !

Jean Bourré et Olivier le Daim se précipitèrent. Louis XI était

véritablement vert. On descendit le roi de sa monture. Il titubait presque. On l'étendit. Il se roulait sur l'herbe, dans l'excès de sa souffrance.

Plusieurs chevaliers qui étaient accourus, s'élancèrent vers le village voisin afin d'y quérir du secours. Quelques paysans qui travaillaient aux environs s'approchèrent et demandèrent si l'on n'avait pas besoin d'eux.

— Oh ! j'ai mal, gémissait Louis XI. J'ai mal ! Je suis pour le moins empoisonné. Oh ! Notre-Dame de Clény, Notre-Dame de Béhuard, ayez pitié de moi !

— Ma foi, Sire, fit tout bonnement un paysan, que Votre Majesté invoque donc sainte Emérance qui possède un sanctuaire tout près d'ici. Elle soulage tous les maux de ventre. Peut-être vous guérira-t-elle.

— Oh, déclara Louis XI, je ne connais pas sainte Emérance, et je suis prêt, pour ne plus souffrir, à invoquer tous les saints du Paradis ! Mais si la benoîte Emérance daigne à l'instant me soulager, je promets de remplacer la chapelle qui lui est dédiée par un édifice digne de sa vertu et de ses mérites. J'instituerai, pour garder son culte, un chapitre de chanoine !

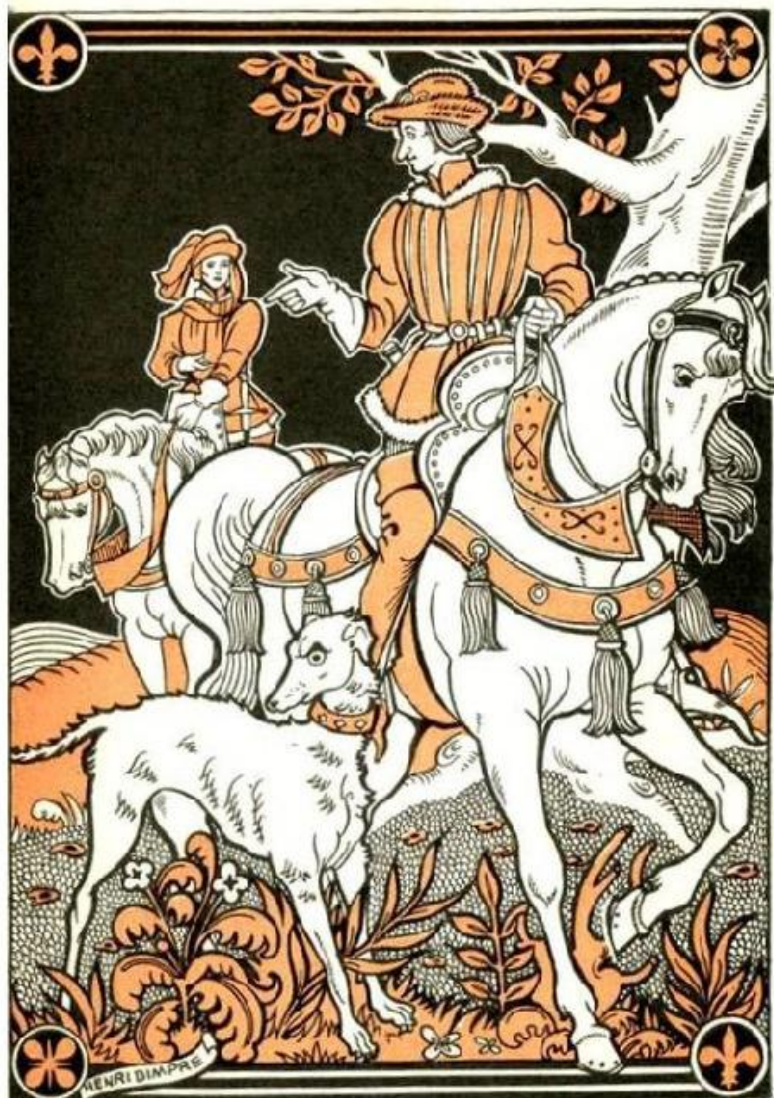
Or, à peine le roi avait-il proféré cette promesse, que la douleur – le fait est là – s'arrêta net et aussi brutalement qu'elle était venue.

— Mais, mais je n'ai plus mal ! s'écria Louis XI.

— Miracle ! miracle ! s'exclamèrent tous les assistants.

Aidé de Jean Bourré, le roi se souleva ; il se tâta le ventre. Aucun doute. Il ne ressentait plus rien.

— Sainte Emérance est une bien grande sainte, en vérité, déclara le roi et je tiendrai ma promesse. Rentrons au château, mes compères. La chasse est finie pour aujourd'hui. Mais avant d'élever, à cette bonne sainte, la chapelle que je lui ai promise, j'aimerais bien savoir qui elle était. Tu dois connaître son histoire, mon compère Bourré, puisque tu es du pays. Raconte-moi cela, tandis que nous cheminerons, sans hâte, au pas de nos chevaux.



— Tu dois connaître son histoire, mon compère Bourré, puisque tu es du pays.

— Sire, Emérance était une vierge romaine. Elle appartenait à une noble famille et fut même la sœur de lait de sainte Agnès. Votre Majesté se rappelle la fin tragique de celle-ci...

— Elle fut, si je me souviens bien, condamnée à mort pour avoir refusé d'épouser un païen et s'être proclamée chrétienne.

— C'est cela même. Eh bien, sainte Emérance manifesta son intrépidité peu de jours après la fin glorieuse de sa sœur de lait. Et voici comment :

« Elle s'était agenouillée sur la tombe de son amie, qu'elle vénérât déjà comme une sainte. Vint à passer une bande de soldats qui injurièrent la jeune fille et prétendirent l'obliger à apostasier. Celle-ci se redressa et, avec une belle fureur, reprocha vivement aux soudards de fouler sans respect un sol sacré.

« Les soldats se moquèrent d'abord de la jeune fille. Puis, ils se mirent en colère à leur tour, ameutèrent la foule et commencèrent à lapider Emérance qui leur tint tête jusqu'à ce que l'avalanche de coups l'eût terrassée sur la pierre même du sépulcre de sa sœur de lait. On l'enterra près d'elle.

— Voilà une belle histoire, fit Louis XI. Et cette Emérance nous donne un magnifique exemple de fidélité et de courage. Mais pourquoi est-elle devenue, dans le Ciel, secourable à ceux qui, comme moi tout à l'heure, ressentent des douleurs d'entrailles ?

— C'est bien facile à comprendre, Sire, sainte Emérance, vous venez de le dire, avait montré une bravoure admirable. Les braves l'invoquèrent... et aussi les poltrons pour acquérir la vertu qui leur manquait. Emérance fut priée d'abord pour chasser la peur.

« Mais la peur produit parfois en nous – quand elle est vive – de déplorables effets naturels qui se traduisent par des mouvements désordonnés et involontaires de nos entrailles. En conséquence, Emérance devint la patronne des poltrons d'abord, puis de tous ceux qui souffraient de maux de ventre.

— L'explication est ingénieuse, observa le roi. Mais je ne crois pas que ce soit la frousse qui m'ait tout à l'heure causé une si vive douleur.

— Sûrement pas, Sire ! Aussi l'invoque-t-on pour tous les maux de ventre, sans exception, qu'ils soient ou non causés par la peur.

— Et je vois qu'Emérance est une très grande sainte, puisqu'elle m'a immédiatement guéri. Nous lui ferons donc élever une chapelle digne d'elle... si toutefois notre trésorier consent à délier les cordons de ses sacs.

— Ma foi, Sire, dit Jean Bourré, je ferai comme il vous plaira. Mais je ne vous cache pas que je vous ai trouvé bien généreux, ou bien imprudent dans vos promesses.

— On voit bien que ce n'était pas toi qui ressentais ces tortures.

Quand on souffre, on ferait n'importe quoi pour être soulagé !

En bavardant ainsi, les trois chasseurs avaient regagné le château du Plessis. Louis XI acheva de se reposer. Quelques jours plus tard, son séjour en Anjou prenait fin. Il regagna la capitale.



Les semaines, les mois passèrent. Le roi ne semblait nullement pressé d'exécuter la promesse qu'il avait faite. Sans doute, d'autres soucis l'absorbaient. Un jour, cependant, Jean Bourré qui avait appris que les gens de la contrée, témoins de l'engagement de Louis XI, trouvaient que le monarque mettait bien longtemps à remplir son vœu, Jean Bourré se permit d'en toucher un mot à son maître.

Il se fit vertement rabrouer :

— Croyez-vous donc, compère, que je dispose de tant d'écus pour élever une chapelle tout entière à cette sainte ignorée ? Et payer des chanoines afin d'honorer son culte ! Vous me la baillez belle⁽¹¹⁾. Et pour une méchante colique, le remède serait vraiment coûteux.

— Mais, Sire, vous aviez promis...

— Promis, promis, sait-on ce que l'on promet quand on souffre. Nous verrons plus tard. Pour l'instant, ne me parlez plus de cette sottise histoire. J'ai suffisamment de soucis politiques pour que vous n'en ajoutiez pas encore.

Jean Bourré n'insista pas. Le roi reprit ses intrigues et ses travaux. Il guignait toujours la succession de son oncle, le roi René. Mais il était confiant. À Jean Bourré qui, quelques mois après cette scène, l'interrogeait discrètement sur l'avenir de l'Anjou :

— Oh, je suis bien tranquille, déclara-t-il, le duché ne peut pas m'échapper. Mon bel oncle l'a quitté définitivement. Il s'est retiré en ses états de Provence. C'est la preuve qu'il me l'abandonne déjà. Et d'ailleurs, à qui oserait-il le léguer, sinon à son neveu, le fils de sa sœur ? Nous retournerons chasser bientôt au Plessis, mon compère. Mais cette fois, c'est en maître que nous traverserons la bonne ville d'Angers. Et celle pensée, par Notre-Dame de Béhuard, me réjouit déjà le cœur.

Le roi avait complètement oublié sainte Emérance. Mais il se réjouissait trop vite. En février 1472, un courrier se fait annoncer au Louvre. Il demande d'urgence à voir le roi. On introduit le messenger.

— J'arrive d'Aix, Sire. Et j'ai le regret d'être porteur de mauvaises nouvelles. Le roi, votre oncle, vient de conclure un traité avec votre ennemi, le comte Charles du Maine. Il a, par testament, promis de lui

laisser l'Anjou après sa mort.

Le roi grimaça de fureur. Son visage reflétait le plus vilain effroi. Il saisit son bonnet fourré et le jeta à terre dans sa colère.

— Ah, mon bon oncle René s'avise de me jouer de ses tours. Il prétend me frustrer de l'Anjou, de cet Anjou dont je me croyais déjà possesseur. Eh bien, nous allons voir qui sera le plus malin. Qu'on prépare mes bagages et mon carrosse. Je pars sur l'heure. Envoyez à René un courrier lui faisant savoir que je lui donne rendez-vous à Lyon dans une semaine. Car je n'irai pas jusque chez lui. Il serait capable, tout comme mon cousin le Téméraire, de me retenir prisonnier. Qu'on se dépêche. Je voudrais déjà être là-bas.



Le roi, accompagné d'une maigre escorte – Jean Bourré n'était même pas du voyage – prit le chemin de Lyon. Il parvint bientôt sur les bords du Rhône. Le roi René l'attendait. On devine que l'entrevue fut plutôt orageuse.

Mais le bon roi René, excellent prince assurément, s'il était médiocre politique, n'était pas de force à résister aux arguments et aux discours de son neveu. Aussi bien, celui-ci se montra-t-il particulièrement énergique, allant, jusqu'à menacer son oncle de le déferer au Parlement de Paris s'il maintenait ses intentions. Le roi se livrait à un véritable chantage, fort dangereux d'ailleurs, car il savait très bien que René d'Anjou était dans son droit, qu'il pouvait disposer de l'Anjou à sa convenance et qu'il ne se trouverait aucune cour pour le condamner.

Mais René était vieux et lassé de toutes ces intrigues. Il finit par céder. Il accepta de signer un traité aux termes duquel il s'engageait à abandonner son duché d'Anjou au roi de France par testament ; c'en était donc fait : cette terre, si longtemps séparée du domaine, faisait enfin retour à la couronne royale.

De retour à Paris, Louis XI manifesta à Jean Bourré son intense satisfaction.

— Je puis bien te le dire, mon compère : je crois bien que jamais, depuis le temps où Charles le Téméraire me tenait prisonnier à Péronne, jamais je n'ai ressenti une telle peur.

— Une si grande peur, Sire. Et avez-vous au moins songé à invoquer sainte Emérance ? Car c'est peut-être bien elle qui vous a fait ainsi payer l'oubli de votre promesse. Mais si la sainte vous a envoyé cette horrible frayeur, ce fut pour mieux guider vos pas et guérir ensuite

votre crainte.

— C'est, pardieu, vrai. Tu as raison, mon compère. Et puisque l'Anjou, désormais, est nôtre, je vais immédiatement faire bâtir cette chapelle que la sainte a doublement gagnée. Ouvre notre escarcelle, messire Jean. Je veux qu'Emérance ait désormais un oratoire digne de sa puissance.

Ainsi fut fait. La chapelle fut construite peu après. Le roi l'orna d'une magnifique statue en argent de sainte Emérance, statue qui était de la taille d'un petit enfant. Cette statue a disparu pendant la Révolution. Mais la chapelle existe toujours et reste un des sanctuaires de pèlerinage les plus populaires de toute la contrée.



L'Abbé dans l'Eau



GUILLAUME de la Fosse-de-Tigné, chevalier, seigneur de Méron, de Tancarville et du Puy-Notre-Dame, baron de Montreuil-Bellay, n'était pas, au XVI^e siècle, un mince personnage. Il l'était d'autant moins, que sa corpulence faisait l'admiration de tous ses vassaux. De petite taille, il paraissait rouler comme un tonneau sur ses courtes jambes. Mais le malavisé, qui se serait risqué à sourire de cette rotondité, eût payé cher son quolibet. Car messire Guillaume de la Fosse-de-Tigné, puissant seigneur, châtelain et fidèle serviteur de monseigneur le duc d'Anjou, n'aimait pas qu'on se raillât de lui.

Il était passablement vaniteux et imbu de ses prérogatives, prompt à s'emporter et à manifester une humeur impatiente. Quand ses valets ou ses hommes d'armes voyaient sa face généralement rosée, se colorer, passer brusquement au pourpre et parfois au violet, ils savaient que la fuite constituait, à cet instant, la meilleure parade aux emportements de leur maître et qu'il était prudent de disparaître au plus tôt. Malheur à l'infortuné sur qui Guillaume pouvait alors tomber, fut-ce le plus modeste des pages ou le plus obscur des valets d'écurie. Pour une arme mal fourbie, un caparaçon⁽¹²⁾ détaché ou quelque objet de moindre importance, le seigneur de Montreuil-Bellay passait sur lui toute sa colère.

Mais, à part ces emportements, qui éclataient comme un orage dans un jour d'été, et disparaissaient aussi promptement, il était le meilleur seigneur de la terre. Tête chaude et bon cœur, ce sont des traits de caractère qui ne se rencontrent pas seulement au XVI^e siècle et chez les seigneurs angevins...

Aussi bien les vassaux et les tenanciers du baron de Montreuil-Bellay avaient-ils d'autant moins à se plaindre de leur « très redouté suzerain », que celui-ci était, le plus souvent, par monts et par vaux. Le service du roi et le service de Dieu l'appelaient au combat et l'éloignaient de son fort castel.

Lors, demeurait seulement à Montreuil-Bellay dame Catherine de Passavant, la très noble épouse du baron. Elle était, naturellement, aussi patiente et douce que son mari était irritable et emporté. Il lui avait fallu, d'ailleurs, une grande égalité d'humeur, pour conserver sa sérénité en face des fameuses colères de son époux. Mais elle opposait un visage calme et un sourire à peine atténué aux plus violentes colères de Guillaume et se contentait de ramasser en soupirant la vaisselle que celui-ci lançait à travers la pièce pour exhaler sa fureur. En ces temps lointains, de tels accès ne tiraient pas à grande conséquence, car cette vaisselle était d'argent et, tout au plus, gardait-elle quelques bosses en souvenir d'un traitement que nos porcelaines et nos faïences ne supporteraient plus aujourd'hui à si bon compte...

Tout de même, dame Catherine de Passavant, bien qu'elle chérît tendrement son époux, ne regrettait qu'à demi de le voir s'éloigner. Alors, le calme revenait au château et autour du château, et le silence n'était plus troublé que par le tintement des cloches de la chapelle, qui appelaient, chaque soir, la pieuse dame à la prière et par les appels des paysans ou les cris des enfants qui jouaient sur le talus, auprès des fossés.

En 1590, messire Guillaume annonça qu'il s'éloignait pour un temps assez long. La discorde entre les Français était générale ; d'un côté, les Huguenots exigeaient qu'on reconnût leurs droits, de l'autre, les royalistes soutenaient Henri III et, après l'assassinat de ce dernier, son successeur légitime Henri IV. Enfin, les ligueurs se voilaient la face à la pensée d'être gouvernés par un roi anti-papiste. Et toutes ces factions découvraient, dans cette situation, beau prétexte à se porter des coups et à lutter les unes contre les autres.

On devine qu'entraîné par son caractère fougueux, tout d'une pièce, incapable de modération, le baron de Montreuil-Bellay ne pouvait embrasser que le parti des ligueurs. Il s'y précipita avec enthousiasme, rallia sans retard l'étendard des Mercœur, des Puy-Gaillard et surtout de ces farouches Saint-Offange qui, campés dans leur tanière de Rochefort, narguaient les troupes royales et menaçaient de leurs embuscades les habitants de la ville d'Angers fidèles à Henri IV. Car, en Anjou, comme dans beaucoup de provinces de France, si les châtelains préféraient la ligue, les citadins manifestaient leur loyalisme au roi de Navarre. Quant aux paysans, peu leur importait la ligue ou la réforme. Ils voyaient seulement avec désespoir leurs moissons foulées, leurs fermes brûlées par les troupes qui sillonnaient

le pays. Qu'elles fussent ligueuses ou royales, la conséquence, pour eux, était la même et ils souffraient en silence de la misère du temps.

Bien armé, sur son bon cheval de guerre, le noble baron de Montreuil-Bellay quitta son épouse, ses serviteurs et son château en 1590. Il fut absent neuf années. Neuf années pendant lesquelles on ne le revit guère que quelques jours de-ci de-là, pour demander les écus dont il avait besoin, s'assurer du bon état de sa maison et montrer à chacun qu'il n'avait pas perdu, durant la lutte, son caractère irascible. Il repartait vite et l'on restait à nouveau de longs mois sans le revoir.

Mais en 1508, les ligueurs les plus obstinés – il en était naturellement – durent s'avouer vaincus. Bon prince, Henri IV, qui était venu cette année-là à Angers, leur accorda les honneurs de la guerre. Guillaume de la Fosse-de-Tigné put passer le pont-levis de sa demeure le front haut et l'âme en paix, conscient d'avoir combattu jusqu'au bout : il aurait bien été incapable d'expliquer pour quelle cause, puisque depuis quatre ans déjà, le roi de France s'était sincèrement converti au catholicisme, ôtant aux ligueurs jusqu'à l'ombre d'un prétexte. Mais, aux yeux de ces châtelains, qui s'ennuyaient tellement à l'ombre de leur donjon, l'essentiel n'était-il pas de batailler ?

Donc Guillaume rentra chez lui. Il constata avec dépit, un dépit qui se manifesta bientôt bruyamment, que ses vassaux avaient pris quelques libertés, en son absence à l'égard de leurs devoirs féodaux.

Ceux-ci étaient nombreux et plusieurs ne manquaient pas de pittoresque. Il y avait le droit de grenouillage, en vertu duquel les gens du sire de Montreuil-Bellay, quand il résidait en son château de Montgaillard, étaient tenus de « battre l'eau » afin d'empêcher les grenouilles de coasser, de crainte qu'elles ne réveillent et troublent le repos du dit sire. Mais heureusement (pour les habitants du village), Guillaume séjournait rarement à Montgaillard. Il y avait le droit de soûle et celui de quintaine, naturellement ; il y avait encore ce curieux droit de rôti : le serviteur d'un monastère voisin devait, chaque année, fournir à son suzerain un rôti de porc bien cuit, la redevance ne manquait pas de charme. Mais attendez la fin, le seigneur était tenu d'avaler incontinent ce rôti en la présence de l'envoyé du monastère, « sans serviette et sans sel ». Mais non sans boire, Dieu merci ! et l'estomac du seigneur de Montreuil-Bellay était de taille à faire honneur au présent et à assurer ainsi fidèlement l'exécution de ce devoir féodal.

Pendant ces neuf années d'absence, beaucoup de ces redevances n'avaient pas été exécutées. Les vassaux en avaient pris quelque peu à leur aise. Guillaume veilla strictement à l'application de ces coutumes. Et, comme il était passablement redouté, il parvint sans peine à les rétablir.

Cependant, certains ne furent guère satisfaits de ce retour aux anciens usages et, parmi ces derniers, les religieux du prieuré de Saint-Pierre, manifestèrent hautement leur mécontentement.

Le prieuré de Saint-Pierre ! C'était un charmant petit ermitage situé au penchant de la colline. Un paisible monastère qui dépendait de la puissante abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, mais Angers était loin, et les moines de Saint-Pierre, bien tranquilles dans leur prieuré.

Ils étaient peu nombreux, une dizaine tout au plus, sous la débonnaire férule d'un prieur que le peuple qualifiait, par respect, du nom d'abbé. Ils partageaient leur temps entre le travail et la prière. Mais les moines de Saint-Pierre aimaient peu ce dernier genre d'occupation et aux travaux de l'esprit, ils préféraient des besognes plus matérielles. Ils s'adonnaient volontiers à la culture et à l'élevage.

Ils possédaient, en effet, quelques beaux domaines et, le long de cette jolie rivière du Thouet, qui enserre de ses bras la petite ville, de gras pâturages où de magnifiques troupeaux venaient s'engraisser. Les fermiers du prieuré, et les vigneron – car, en ce pays béni des dieux, on se livrait aussi à la culture de la vigne – n'étaient pas peu fiers du bel aspect de leurs bestiaux. Ceux-ci étaient réputés et les connaisseurs venaient des Mauges et du Poitou pour les acquérir.

Et c'est ce qui faisait d'ailleurs l'objet de la mauvaise humeur des moines.

Jugez-en plutôt : Guillaume de la Fosse-de-Tigné n'avait-il pas eu la malencontreuse idée d'édifier, peu de temps avant son départ pour les guerres, au pied de son château, à peu de distance de l'ermitage, un moulin, un beau moulin, ma foi, où il entendait bien que ses vassaux vinssent désormais moudre leur blé. Les moines n'y voyaient pas d'inconvénient. Mais ils protestèrent très haut quand, à côté du moulin et pour mieux retenir l'eau, le seigneur de Montreuil-Bellay fit dresser, au travers de la rivière, des chaussées et un barrage, un solide barrage de bonne pierre.

Le résultat avait été désastreux.

Dès la première crue du Thouet, les prairies qui bordaient la rivière, ces grasses prairies où venaient pâture les troupeaux du prieuré, avaient été entièrement recouvertes par les eaux, qui ne se retirèrent qu'au printemps. Les herbes étaient complètement gâtées, les bêtes refusèrent cette nourriture humide, et les fourrages ne valurent plus rien. Navré, le prieur de Saint-Pierre avait donc été trouver Guillaume et lui avait exposé les dommages que ce malencontreux barrage provoquait.

Funeste inspiration, le seigneur de Montreuil-Bellay était, ce jour-là, de fort méchante humeur. Il avait envoyé promener le pauvre prieur.

Mais, comme il était parti peu de temps après pour la guerre, les religieux n'avaient pas hésité et, profitant de l'absence de leur terrible

suzerain, avaient fait pratiquer une brèche dans le barrage ; les eaux s'écaillèrent, les roues du moulin n'en tournèrent pas moins bien et les prairies du prieuré retrouvèrent, ainsi leur belle teinte vert tendre et leur grasse production qu'appréciaient tant les vaches des religieux.

Ainsi se passèrent ces neuf années de répit.

Seulement, au retour de Guillaume, le drame ne tarda pas à éclater. Le seigneur de Montreuil découvrit rapidement la situation nouvelle. Il ne se fâcha pas, pour une fois ; après tout, le barrage pouvait bien avoir été rompu de façon naturelle. Il n'ordonna pas à son sénéchal d'instituer une enquête. Mais il manda les maçons et fit de nouveau « estopper(13) » et « boucher » hermétiquement l'ouverture.

Le prieur de Saint-Pierre était un jeune religieux, de caractère assez bouillant lui aussi. Sur le moment, il ne dit rien. Il ne connaissait pas encore les conséquences qu'auraient pour ses herbages la décision de Guillaume. Mais, au mois de janvier de l'année suivante, quand il vit ses prairies inondées, il rassembla les religieux du prieuré.

— Mes frères, notre suzerain, par son barrage, nous cause un grand dommage, m'autorisez-vous à lui demander l'abandon de son droit ?

— C'est bien inutile, rétorqua un vieux religieux qui vivait dans la maison depuis de longues années, vous perdrez votre temps. Voici dix ans, votre prédécesseur – que Dieu absolve – avait tenté pareille démarche ; on ne lui avait pas fait bon accueil.

— Ah, vraiment, monseigneur Guillaume se plaît à maltraiter les biens de l'Église ? Il ne l'emportera pas en Paradis. Je vais lui montrer qu'il a eu tort de vouloir nous nuire de la sorte. Mes frères, nous ne laisserons pas nos beaux prés se transformer en marécages, je vous l'affirme.

— Je crois, mon Père, que nous ne tirerons de cette discorde que des ennuis, dit encore le religieux âgé. Mais après tout, agissez comme bon vous semble, vous êtes notre supérieur.

Le prieur congédia l'assemblée et vint trouver Macé Quetin, le plus agile de ses fermiers. Il eut avec lui un long conciliabule. L'autre visiblement hésitait. D'une part, jouer un bon tour au seigneur de Montreuil-Bellay, dont on connaissait la rude poigne, ne lui était pas désagréable, mais il redoutait les terribles colères du châtelain.

— Mais, puisque je te dis, mon bon Macé, que je prends toute la responsabilité de l'acte.

— Tout de même, mon père, tout de même, c'est bien grave ce que vous m'obligez de faire.

— Maudit couard, tu n'as qu'à obéir. N'es-tu pas mon tenancier ?

— Si fait, si fait, disait Macé en se grattant l'oreille, oh, et puis après tout, adienne que pourra !

— Bon, prends avec toi tout ce qu'il te faut de monde. Travaillez vite et à la brune, pour ne donner l'éveil à personne.

— Pour cela, mon père, j'ai suffisamment l'habitude du braconnage et mes compagnons aussi. Soyez sans crainte.



Ce que le prieur de Saint-Pierre avait commandé de faire à son fermier, vous l'avez déjà deviné : c'était purement et simplement d'ouvrir une nouvelle brèche dans le barrage, afin de permettre aux eaux du Thouet de s'écouler. La besogne fut ardue et périlleuse. Mais quel est le mur qui résisterait aux coups d'une bonne demi-douzaine de garçons jeunes et vigoureux, nantis, pour leur donner du cœur au ventre, d'un nombre suffisant de fillettes de vin d'Anjou ? En quelques heures, la brèche était percée, l'eau courait, et le niveau de la rivière remontait, remontait...

Il remontait même plus vite qu'on ne l'avait prévu. Car le Thouet était en crue ces jours-là et le courant violent. La paisible rivière se rua par l'ouverture avec tant de fougue, qu'elle provoqua des dégâts au moulin situé en contrebas. L'eau envahit le rez-de-chaussée et abîma le mobilier du meunier.

Celui-ci ne manqua pas d'aller prévenir aussitôt son seigneur et maître. Guillaume accourut et mesura vite les causes de l'accident.

Sa figure s'empourpra, ses traits se contractèrent. Mais la colère n'éclata pas. Sans mot dire, le seigneur de Montreuil-Bellay contempla le désastre, puis tournant les talons, remonta chez lui.



Seulement, le lendemain, des archers du sénéchal de Guillaume frappaient, dès l'aube, à l'huis du monastère. Ils étaient porteurs d'une longue réquisition écrite sur parchemin, signée et scellée du sceau aux armes du seigneur de Montreuil-Bellay.

« Nous, Lezin Deniau, sénéchal de Monseigneur Guillaume de la Fosse-de-Tigné, chevalier, seigneur d'Epieds, de Méron, de Tancarville et du Puy-Notre-Dame, agissant au nom de notre très hault et très redouté seigneur, adjournons par ces présentes, vénérable homme, messire Louis Raveneau, prieur du prieuré de Saint-Pierre-lez-Montreuil-Bellay et lui ordonnons de se présenter personnellement et

sans défaut, aux assises de la dite seigneurie qui seront tenues le vendredi 25 du présent mois, au castel de Montreuil-Bellay. Requérons en conséquence nos sergents, records et autres hommes d'armes de faire exécuter la présente assignation. Donné à Montreuil, etc. »

L'ordre était formel, il n'y avait qu'à obéir.

Et c'est ainsi que le vendredi 25 janvier, le prieur du prieuré de Saint-Pierre, assisté de deux jeunes religieux, se présentait devant le tribunal de Guillaume. L'accusé était beaucoup moins bouillant que d'habitude. Il était même passablement inquiet des suites de son coup d'éclat.

Le seigneur de Montreuil-Bellay, en personne, présidait sur l'estrade le tribunal. Il était assisté de son sénéchal, brave homme qui se contentait d'opiner, sans jamais élever la moindre objection, et de son chapelain, qui tremblait pareillement devant les colères du maître. Mais Guillaume avait voulu que les choses se déroulassent régulièrement et, puisqu'un religieux était assigné devant son tribunal, il convenait qu'un des juges fût pris parmi des ecclésiastiques. Reconnaissons toutefois, qu'en portant son choix sur son chapelain, homme doux et soumis, il était sûr de trancher selon son bon plaisir.

Dans le fond de la salle, quelques tenanciers du château constituaient le public.

L'interrogatoire fut bref. Aussi bien était-il difficile au prieur de Saint-Pierre de nier qu'il était l'auteur et le responsable de l'acte qui avait été commis.

— Vous reconnaissez donc que vous vous êtes rendu coupable d'une grave atteinte au droit féodal, en méprisant les pouvoirs de votre suzerain sur les eaux et les rives de son domaine ?

— Je le reconnais, déclara le prieur. Mais ces eaux nous causaient également de graves dommages.

— Peu importe, vous avez bafoué publiquement l'autorité du seigneur, il faut que vous receviez un juste châtiment. Et celui-ci n'aura d'effet que s'il est public et que si, aux yeux de tous les habitants de cette ville, il éclate et terrifie.

Voici donc notre sentence :

« Pour avoir, messire Louis Raveneau, prieur de Saint-Pierre de Montreuil-Bellay, ôté les pierres de la chaussée de notre moulin du Thouet et ainsi gâté et endommagé le dit moulin, le condamnons aux justes et publiques réparations et ordonnons en conséquence, que sera, le dit messire Louis, le dimanche qui suivra la proclamation de celle sentence, placé sur un baudet, la tête regardant la queue du dit animal, promené à travers les rues de Montreuil-Bellay depuis la poterne de notre castel jusqu'au dit moulin du Thouet et là, jeté dans la rivière, après avoir fait amende honorable en notre présence. »

Ce fut un long cri de surprise, mêlé de quelques fous rires, quand le

sénéchal lut cette burlesque sentence que Guillaume avait, naturellement, préparée à l'avance. Rouge et troublé, le pauvre prieur balbutia :

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas, Monseigneur ?

— Ce n'est pas une plaisanterie, Monsieur le Prieur. La sentence sera proclamée après-demain, dimanche, à son de trompe, après la grand'messe et elle sera exécutée le dimanche suivant à la même heure.

— Mais... mais je ne sais pas nager.

— Apprenez, il vous reste une semaine.

— Quelle honte, quelle confusion, un homme d'église dans une telle position...

— Un homme d'église qui donne l'exemple de la désobéissance aux devoirs féodaux, ne mérite aucun égard particulier. Mon dit a été prononcé. Les assises sont levées. Qu'on se retire.

Et digne, le seigneur de Montreuil-Bellay quitta la salle.

La sentence fut bientôt connue de tous les habitants de la petite ville. Point ne fut besoin d'attendre la proclamation officielle, les termes s'en trouvèrent vite dans toutes les bouches et, de porte à porte, on commenta la condamnation surprenante du prieur.

Faut-il l'avouer ? Ces braves gens n'avaient pas, n'ont jamais eu, une très grande sympathie pour les clercs. Ils leur reprochaient leurs immenses richesses. D'une façon générale, on trouva plaisant le supplice auquel le pauvre prieur était voué.

Mais il y eut aussi des protestations.

Et d'abord, la pieuse épouse de Guillaume de la Fosse-de-Tigné, malgré sa timidité, s'empressa d'intercéder auprès de lui. Ses prières ne parurent pas obtenir grand effet.

Seulement, des interventions plus hautes se manifestèrent. On pense bien que le prieur n'était pas resté inactif. À peine sorti du château, il avait dépêché à Angers un moine auprès de son supérieur, l'abbé de Saint-Nicolas. Celui-ci avertit à son tour l'évêque du diocèse.

Les deux dignitaires ecclésiastiques s'empressèrent d'expédier à Montreuil-Bellay, un messenger porteur d'une lettre pour messire Guillaume. Une longue entrevue eut lieu. Après quoi, l'on apprit que le châtelain acceptait de modifier la sentence.

« La condamnation est portée. Elle sera maintenue. Cependant, en considération des prières de Monseigneur d'Angers et de Monsieur l'Abbé de Saint-Nicolas, j'accepte, qu'au prieur de Saint-Pierre, soit substitué un de ses hommes qui le représentera effectivement et sera, après la promenade prévue, jeté dans le Thouet d'où il pourra regagner la rive à la nage.

« Je n'y mets qu'une condition, c'est que cette sentence sera exécutée désormais tous les ans, afin de rappeler à chacun ses

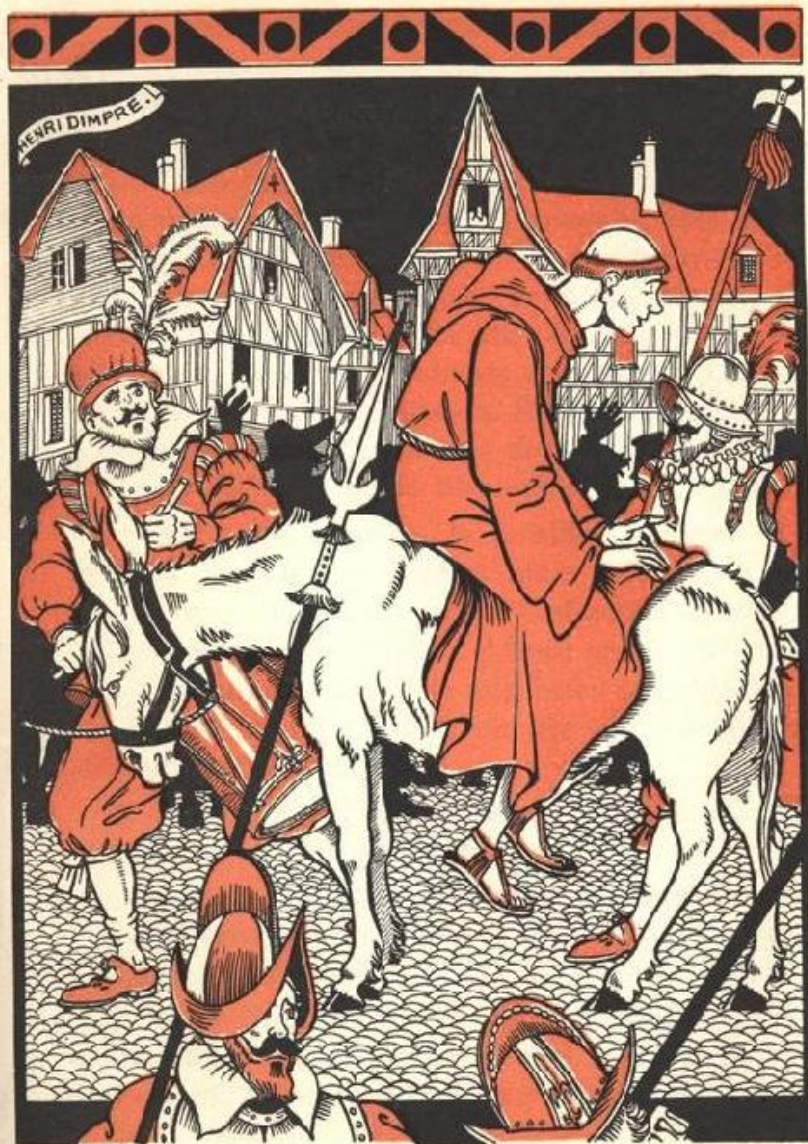
obligations féodales. Ce sera comme une cérémonie expiatoire. »

Louis Raveneau poussa un soupir de soulagement. Encore fallait-il trouver un remplaçant. Mais il n'était qu'à demi inquiet. La promesse d'un substantiel dédommagement pouvait bien décider quelque luron, quelque gars de ferme. De fait, il ne tarda pas à mettre la main sur un joyeux drille que le bain n'effrayait pas et que tenta une busse de vin de la meilleure qualité.



La cérémonie eut donc lieu le dimanche prescrit.

Dès la sortie de la grand'messe, les gens se massèrent près du pont-levis de la citadelle. À l'heure dite, Guillaume de la Fosse-de-Tigné et son sénéchal apparurent. Puis derrière eux, conduisant le baudet, deux hommes d'armes ; deux autres sergents encadraient le jeune homme qui avait accepté de se substituer au prieur de Saint-Pierre. Le condamné – condamné par persuasion – avait passé sur ses vêtements une longue chemise de bure. Ses pieds étaient nus dans des sabots. Il s'assit à califourchon, mais à l'envers, sa tête regardant, comme il était prévu, la queue de l'animal. La victime faisait contre mauvaise fortune bon cœur et répondait par des sourires aux lazzis qui l'accueillaient. Après tout, un tonneau de vin d'Anjou valait bien cette passagère humiliation.



Il s'assit à califourchon, mais à l'envers...

Aussi bien personne ne s'y trompait et quand le cortège se mit en route, la foule qui se pressait au long des maisons commença à crier : l'Abbé dans l'eau ; on va jeter l'Abbé dans l'eau !

Lentement le petit groupe, par les venelles tortueuses, gagna la rivière. Le Thouet, objet du conflit, coulait calmement entre les grasses prairies.

Quand on fut parvenu au bord de l'eau, le seigneur de Montreuil-Bellay s'arrêta.

Le sénéchal s'avança et lut à nouveau la sentence. Alors, le prieur de Saint-Pierre, qui se tenait debout, près du barrage reconstruit, prononça une courte formule de pénitence et fit devant Guillaume amende honorable.

Mais son fermier n'attendit pas que les hommes d'armes l'aient saisi, il sauta à terre et d'un coup de reins, piqua dans la rivière. C'était un fameux nageur, il eut tôt fait de regagner la rive où il fut accueilli par des acclamations, cependant que redoublaient les cris de : « L'Abbé dans l'eau, l'Abbé dans l'eau ! »

« L'Abbé dans l'eau », la cérémonie fut désormais affublée de ce nom.

Car nos pères étaient respectueux des coutumes et savaient observer les usages. Guillaume de la Fosse-de-Tigné mourut et aussi sa noble épouse et le prieur de Saint-Pierre et tous les témoins du drame.

Mais la cérémonie se déroula chaque année, suivant les mêmes rites. Toutefois, elle prit bientôt un caractère de réjouissance populaire. Le garçon qui figurait l'abbé devint comme une manière de héros ; c'était le roi de la fête et, jouer ce rôle fut un honneur recherché. Et puis, il y avait aussi l'attrait de la busse de vin d'Anjou que, ponctuellement, le prieur de Saint-Pierre ne manqua jamais de fournir à « l'Abbé » qui se jetait dans le Thouet.

La cérémonie ne disparut qu'en 1767. D'un commun accord – et par acte notarié, s'il vous plaît – le seigneur de Montreuil-Bellay, qui était alors le duc de la Trémouille, et Samson Patert, prieur de Saint-Pierre, décidèrent cette année-là d'abolir la coutume « consistant à faire jeter dans l'eau un homme appelé Abbé, assis à contresens sur un âne conduit à travers toute la ville par quatre hommes... pour l'indécence de cet acte. »

On ne promena plus l'abbé dans les rues de Montreuil-Bellay, mais les bonnes gens regrettèrent cette cavalcade burlesque et les acteurs eux-mêmes en furent navrés, car s'ils y gagnaient d'éviter le bain d'eau froide, ils y perdaient la busse de vin et chacun sait, qu'en Anjou, le produit de la treille vaut bien de plus rudes sacrifices...



Les Mésaventures de Pierre Fayfeu



A vèze(14) au côté, son chaperon à la plume hardie bien ajusté sur sa tête, une courte veste pour tout manteau, maître Pierre Fayfeu, le joyeux compagnon que tous les habitants connaissaient bien, de Baugé à Durtal et de La Flèche à Angers, n'était vraiment pas un voyageur embarrassé de bagages, pour la bonne raison qu'il n'en avait point. Il était évidemment plus riche de chansons et de quolibets que d'écus sonnants, mais il avait bons tours en son sac et les naïfs paysans, les riches marchands qui vont de foire en foire, les bons bourgeois au gousset rebondi avaient souvent été victimes de ce coureur de grands chemins.

En cette époque troublée, au lendemain de la grande secousse de la guerre de Cent ans, ils étaient nombreux les méchants garçons, anciens soldats licenciés, escoliers en rupture d'école, valets d'armes sans maîtres qui, incapables de retrouver une position stable, vagabondaient à la façon de leur illustre modèle, François Villon, sans d'autre souci que de gagner les quelques sols quotidiens, suffisants à leur assurer une maigre pitance, le vivre ici et le couvert plus loin.

Malhonnêtes, ils ne l'étaient pas vraiment. Mais les scrupules ne les tourmentaient guère et pour un coup trop bien réussi, il leur arrivait souvent de connaître les prisons du roi ou de monseigneur le duc d'Anjou.

Pierre Fayfeu, plus malin que ses compagnons, se vantait – mais peut-être n'était-ce là qu'une vantardise – de n'avoir jamais eu de démêlés avec les gens de la maréchaussée, de n'avoir jamais profité de l'hospitalité gratuite du roi ou du duc.

Ce n'était pourtant point faute d'avoir houspillé les honnêtes gens. Le maudit drôle ne respectait rien, ni clercs, ni laïcs, ni maîtres, ni savants. Il n'avait pas séjourné longtemps dans les écoles, préférant battre les buissons en compagnie de quelques mauvais drôles, que d'écouter les leçons de ses précepteurs. Il avait pourtant retenu assez de latin pour en baragouiner au nez des pédants et comme il n'aimait pas beaucoup les professeurs, il s'efforçait de les ridiculiser en public et y réussissait trop souvent.

Un beau jour, il apprend qu'à Angers se donnaient, dans la grande cour de l'Université, des exercices publics. C'était, par hasard, un ancien maître de Fayfeu qui prononçait la harangue. De doctes régents l'écoutaient en dodelinant de la tête. Debout, en face de la chaire, la foule des étudiants se pressait. Le sermonneur parlait, parlait toujours. Et chacun l'écoutait avec grande attention. Le jury ne devait-il pas à l'issue du discours lui décerner le titre envié de docteur ès arts ?

La harangue achevée, le président se lève. Il s'apprête à proclamer le lauréat. Mais voici qu'un remous se produit dans la foule. Les étudiants s'écartent pour laisser passer notre Fayfeu. Il tirait par la bride sa monture, une maigre haridelle(15) aux côtes saillantes, visiblement plus habituée à recevoir des coups de bâton que des picotins d'avoine.

— Messieurs, Messieurs, clamait Fayfeu, j'ai une requête à vous adresser.

— Parlez, mon ami, fait l'auguste président. Chacun est libre de répondre. Avez-vous quelque bel argument à opposer aux thèses que vient de soutenir le candidat ?

— Moi ? Nullement, messeigneurs. Je ne suis pas si hardi et n'oserais discuter devant si noble et savante assistance. Je veux seulement vous demander quelque chose.

— Et quoi donc ?

— Eh bien, voilà : vous vous apprêtez à faire de ce clerc un docteur. Je vous demande le même titre, non pour mon humble personne, mais pour le cheval que voici ! Car enfin, reprit-il, votre candidat va devenir docteur. Or, c'est un âne. J'estime donc que mon cheval, qui est tout de même supérieur à un simple baudet, mérite tout pareillement un semblable diplôme !

La foule des étudiants s'esclaffa. Mais avant même que, sur un signe du jury, les huissiers à verge se fussent précipités, notre compère avait sauté sur le cheval et, sans attendre le couronnement mérité de sa plaisanterie, s'était glissé hors de l'enceinte et déjà était loin...

Cette plaisanterie de maître Fayfeu n'était certes pas du meilleur goût. Mais elle ne tirait pas à conséquence. Le héros de tant de mésaventures risqua parfois des dénouements plus dangereux. Rares sont ceux qui, en fin de compte, purent se vanter de l'avoir joué.

Appelé à Paris pour quelque affaire, le voilà devant le Parlement. La majesté des lieux n'intimide pas Fayfeu. Aussi bien, le Palais de Justice n'était-il pas alors le rendez-vous exclusif des gens de bien. Autour de la galerie marchande, que de procureurs, de clercs, d'avoués, de saute-ruisseaux qui, entre deux audiences, aimaient de combiner des tours pendables aux dépens des plaideurs ahuris, des bonnes gens de campagne venus dans la capitale pour défendre leur cause ! Et à défaut de machination, on pouvait bien toujours leur tirer quelques écus en les pipant aux dés. À ce jeu de hasard, tous ces basochiens étaient passés maîtres. Notre Fayfeu prétendait pourtant s'y connaître, lui aussi. Avisant quatre joueurs, en attendant l'audience, il s'offre comme partenaire. Fâcheux essai. Fayfeu était un peu trop de sa province. Il n'avait point la force des rusés Parisiens. En quelques instants, il avait vu, avec dépit, de bons écus sonnants et trébuchants passer de sa bourse en celle de ses partenaires. C'était issue à laquelle il n'était pas habitué. Mais il ne s'avouait point encore battu.

Les portes s'ouvrent. L'audience commence. L'avocat de Fayfeu se précipite vers lui :

— Votre affaire passe immédiatement. Avez-vous apporté de l'argent pour les épices et... pour votre avocat ?

— Gueu, gueu, gueu, dit Fayfeu, qui contrefait l'idiot. Gueu, gueu, gueu, d'argent, je n'en ai plus.

— Vous n'en avez plus ! s'exclame l'avocat. Mais vous en aviez donc. Qu'est-il devenu ?

— Gueu, gueu, gueu, c'est ceux-là qui me l'ont pris.

Et il montre à la porte les quatre basochiens qui achevaient de compter leur gain.

— Entrez un peu par ici, vous autres, crie l'avocat furieux. Je vous connais. N'avez-vous pas honte de ce que vous venez de faire ?

— Monsieur le Président, ajoute-t-il en se tournant vers le juge, ces quatre malandrins, indignes du nom de clercs du Palais, viennent aux dés, de piper ce pauvre provincial à demi idiot, en abusant de sa crédulité et de son ignorance. N'est-ce pas un vrai scandale ? Le malheureux a été vidé de toute sa fortune. Il ne lui reste plus un sol pour acquitter les épices et les honoraires de son avocat.

— Plus d'argent pour payer les épices ! Le crime, en vérité, est fort grand. Jeunes gens, si vous ne voulez pas faire, et sur-le-champ, connaissance avec les archers de messire le Prévôt, vous allez rendre tout l'argent que vous avez trop aisément gagné sur ce pauvre

imbécile.

— Mais, commence l'un des clercs, ce quidam ne nous a pas semblé tellement...

— Gueu, gueu, gueu, répète Fayfeu.

— Gueu, gueu, gueu, vous voyez bien, s'écrie le Président. Allons, rendez l'argent.

Bon gré, mal gré, les clercs durent s'exécuter. Fayfeu gagna son procès, paya en conséquence son avocat.

Seulement, il n'était pas encore satisfait. Il avait retrouvé sa pécune, mais il voulait tirer vengeance de ces filous. Durant toute la fin de la journée, il observa, sans en avoir l'air, les joueurs dispersés aux quatre coins du Palais.

Le lendemain, Fayfeu se présente à nouveau dans la galerie marchande. Il avait emprunté un accoutrement de paysan à un sien compagnon ; la tête à demi fourrée dans un bonnet, emmitouflé d'une houppe, il était absolument méconnaissable. Et, de fait, nos mauvais garçons qui poursuivaient paisiblement leur petite industrie ne le reconnurent pas.

En se dandinant d'une jambe sur l'autre, Fayfeu s'était arrêté devant eux. Il arriva ce qu'il prévoyait bien. Au bout d'un moment, les clercs, persuadés qu'ils avaient, comme la veille, affaire à un niais et désireux de rentrer en leurs débours(16), offrirent au spectateur de participer au jeu et de tenter sa chance.

— Ouais, fit Fayfeu en contrefaisant sa voix, parguié, ouais, je voulons ben.

Les dés sont lancés. Malin, Fayfeu commence par laisser ses partenaires remporter les premiers coups. Mais les mises augmentent peu à peu.

— Quitte ou double, s'écrie l'un des clercs.

— Soit, fait Fayfeu.

Et substituant habilement aux dés pipés des clercs de la basoche(17) d'autres dés non moins pipés qu'il avait dissimulés sous sa manche, Fayfeu jette en l'air et gagne, bien entendu. Il ne fut pas long à ramasser l'enjeu. Les autres n'y avaient vu que du feu.

— Adieu, compères, s'écria-t-il en rejetant sa houppe et reprenant sa voix ordinaire. Adieu, compères, et rappelez-vous qu'un Angevin ne se laisse jamais berner longtemps et qu'il vaut bien quatre Parisiens...

Et se glissant dans la foule qui encombrait la galerie marchande, il disparut en faisant sonner gaiement les écus qu'il avait ainsi gagnés à bon compte.

Il revint en Anjou par la Loire. De lourds bateaux plats, des gabares, sillonnaient alors le fleuve d'Orléans à Angers. Les voiles gonflaient les embarcations. Une cabane, à l'arrière, mettait les passagers à l'abri des

intempéries.

En passant le long du quai de Blois, Fayfeu fut assourdi par un bruyant tapage.

— Qu'est cela, fit-il à un compagnon, gras marchand, qui s'en allait chercher des busses de vin nouveau en Anjou.

— Ce sont les lavandières qui font la buée. Et leurs langues, vous le voyez, mon compagnon, mènent aussi grand train que leurs battoirs. Quelle tapettes !

— Bah, bah, fit Fayfeu, voulez-vous parier, mon compagnon, que je les fais taire, en un instant, et toutes à la fois ?

— Oh ! Oh ! J'aimerais assez voir comment vous vous y prendrez.

— Attendez-la. Mais auparavant, quel est l'enjeu ? Trois écus d'or au soleil ?

— Peste, ce n'est pas un denier. Enfin, pari tenu ?

— Pari tenu.

Et notre Fayfeu se précipite dans la cabane arrière. Il ramenait de Paris un magnifique costume de diable qu'il avait été quérir à la Confrérie Notre-Dame de la Passion pour jouer à Angers, sur la place des Halles, avec ses confrères de la Basoche, une diablerie nouvelle. Un splendide costume en vérité. Tout rouge, naturellement, avec un masque grimaçant, des cornes pointues et une queue, une queue longue de trois bons pieds.

Le revêtir fut, pour Fayfeu, l'affaire d'une seconde. Grim pant au mât de la gabare, le drôle apparut ainsi costumé et poussant un hurlement « fort épouvantable ». Toutes les commères levèrent le nez en l'air et restèrent bouche bée, arrêtant net leur bavardage. Un grand silence se fit, suivit bientôt de cris et de tumulte, car elles pensaient vraiment avoir vu le diable. N'importe, Fayfeu qui était redescendu de son mât aussi vite qu'il y était monté était, durant un instant, parvenu à les faire taire.

— Vous me devez trois écus, messire, j'ai gagné mon pari.

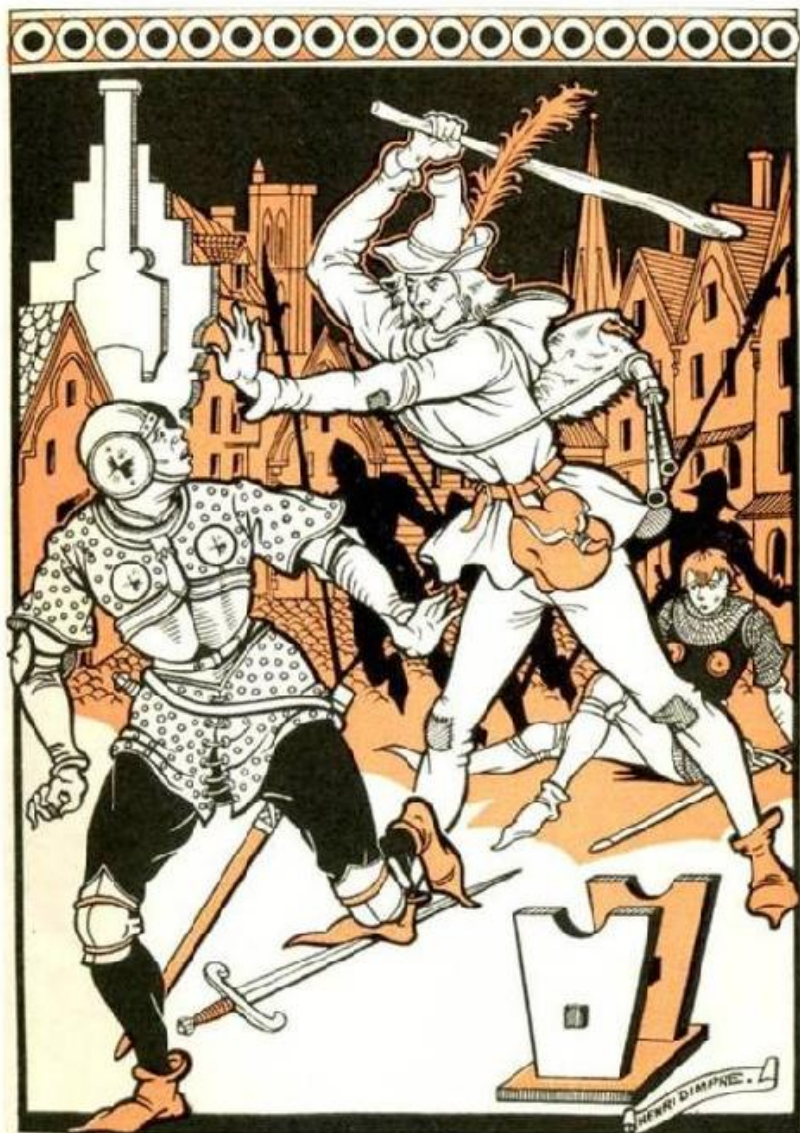
L'expédition, décidément, avait été fructueuse...



Mais elle faillit très mal finir.

À Saumur, où notre héros avait repris contact avec la terre ferme, il entama une querelle dans une taverne et injuria quelques francs buveurs comme lui. L'altercation se poursuivit dehors. Elle prit vite une tournure si grave que la maréchaussée, passant par là, entendit séparer les antagonistes.

Fâcheuse intervention. Fayfeu était armé d'un solide gourdin. Fou de colère, parce qu'il ne pouvait tirer vengeance de ceux qui l'avaient, disait-il, injurié, il tourna sa rage contre les sergents. Après tout, il ne lui déplaisait pas, sans doute, de taper sur les gens d'armes. Mais un coup malheureux eut de funestes conséquences. Il envoya rouler, gravement atteint, un des sergents sur le sol.



Il ne lui déplaisait pas de taper sur les gens d'armes.

En un instant, Fayfeu fut entouré, désarmé, garrotté et conduit incontinent dans la tour grenetière, où on le chargea de lourdes chaînes, de crainte que l'oiseau ne s'envolât.

Le tribunal de Saumur, la sénéchaussée, instruisit rapidement son procès. Elle le tenait enfin, ce méchant garçon qui, depuis tant d'années, moquait les honnêtes gens, l'autorité royale et la justice. Elle le tenait enfin ! Et si le cas de l'accusé était mauvais, son compte, en revanche, était bon. À l'audience et en dépit de toutes les grimaces qu'il tenta, Fayfeu fut reconnu coupable et condamné à mort. Le voici en grand péril d'être branché(18).

Mais notre malheureux condamné était bien résolu à épuiser toutes les voies de droit :

— J'en appelle, clama-t-il. J'en appelle au Présidial(19) d'Angers.

L'appel était recevable. Il suspendait les effets de la sentence. Mais il n'inquiétait pas les magistrats saumurois. Le lieutenant général criminel de la sénéchaussée savait bien que son confrère d'Angers était parfaitement averti du passé de son client. Il était bien persuadé que Fayfeu recevrait, dans la capitale de l'Anjou, le salaire mérité de tous ses crimes.

— Il préfère être pendu à Angers plutôt qu'à Saumur. À son aise. Il attirera plus de monde sur la place du Pilon. Et, après tout, l'exemple n'en sera que meilleur...

Voici donc notre Fayfeu tiré de cette tour grenetière où il croupissait les fers aux pieds. Deux gens d'armes de la maréchaussée ont mission de l'escorter et de le conduire dans les Chartres d'Angers. Douze lieues, la route n'est pas trop longue. Fayfeu la fera à pied, entre les deux hommes à cheval et étroitement enchaîné.

Mais l'on a oublié de lui lier la langue. En sortant de la prison, il avait avisé un de ses bons et joyeux compagnons qui attendait son départ, tout marri de le voir en si triste posture.

Un clin d'œil, quelques mots à l'oreille, les gardes n'ont même pas besoin de chasser l'indiscret. Celui-ci s'éloigne en toute hâte.

Fayfeu, entre ses deux gardes du corps, prend à son tour la direction d'Angers. Mais l'on n'avance pas vite quand on a les poignets chargés de chaînes. Le soir vient et la nuit est presque tombée quand le cortège apparaît à l'entrée de la cité : vieilles et étroites petites rues qui somnolent entre les hautes portes de couvents, les maisons d'ecclésiastiques, les églises qui sont innombrables autour de la cathédrale.

— Compagnons, dit Fayfeu à ses gardes, il fait lourd et nous avons chaud. Nous sommes las, vous et moi, après une aussi longue course. N'accepterez-vous pas de boire une chopine avant de me conduire dans les prisons du roi ? L'arrêt ne vous retiendra pas longtemps. Voici précisément une auberge.

Et, ce disant, Fayfeu montrait du menton une masse sombre et indistincte dont on ne reconnaissait la destination qu'à la brassée de brandons suspendue au-dessus de la porte. C'est en Anjou un usage immémorial que de pendre ainsi sur la façade un faisceau de branches pour indiquer au voyageur que, céans, il est du vin nouveau.

L'invite était tentante, et les gendarmes angevins acceptèrent. A-t-on jamais vu Angevin de bonne mère refuser de boire une fillette de vin frais et gouleyant ?

— Entrons donc, puisque tu nous invites.

Ils poussent la porte, pénètrent à l'intérieur. Mais quelle est cette plaisanterie ? Ce n'était point la grande salle d'une taverne qui s'offrait aux yeux écarquillés des gens du roi, mais la nef sombre d'une église et, au fond du chœur, on voyait seulement briller la lueur de la lampe du sanctuaire.

— Une église, parfaitement, messeigneurs. Nous sommes en l'église Saint-Évroul. Et vous ne pouvez plus rien contre moi, car je déclare me placer sous la protection du saint...

Fayfeu n'inventait rien. Privilège antique et comme on en trouvait encore dans quelques églises de France, à Rouen et ailleurs. Le criminel qui parvenait à se réfugier dans ces églises-là ne pouvait plus être traîné en justice. Il devenait inviolable. Le saint étendait sur lui sa protection et telle était encore la force de ces antiques traditions que nul, fût-il le procureur du Roi, n'eût osé les transgresser.

On devine ce qui s'était passé. Devançant le cortège, le compère de Fayfeu avait été suspendre au-dessus du portail de cette église Saint-Évroul, devant laquelle les gardes et leur captif devaient obligatoirement passer, cette brassée de branchages qui trompèrent les gens d'armes. Ceux-ci s'en retournèrent penauds. Une fois de plus, Fayfeu les avait pris.



Il jugea bon de se faire oublier durant quelque temps. Aussi bien, sa famille qui déplorait l'existence mouvementée et périlleuse de cet enfant terrible, était-elle décidée cette fois à intervenir. Elle le chapitra, elle l'enferma, finalement elle obtint qu'il prît femme. Marié, pensait-on, il se tiendrait tranquille.

Las, il n'était point bon pour le mariage. Il tomba tôt, de détresse en mélancolie, et mourut quelques mois plus tard.

Ainsi finit Pierre Fayfeu, le plus mauvais garçon de l'Anjou au XVI^e siècle...



Les Brigands de Rochefort



P OUR la troisième fois, depuis le début de la soirée, les valets avaient renouvelé les chandelles. Les couples qui tournoyaient lentement, semblaient accuser quelque lassitude. Afin de ranimer leur entrain, les musiciens juchés sur l'estrade, au fond de la salle, attaquèrent une vibrante carole.

C'était vraiment un beau bal que ce bal masqué, qu'offraient, en la veille du Carême, au soir du Mardi-Gras, les échevins(20) et conseillers du Corps de la Ville d'Angers. Tous les ans, à pareille date, ils réunissaient ainsi les gentilshommes et les hauts bourgeois de la cité et de la province. Avec ses grandes salles encore voûtées d'ogives, ses murs parés de chaudes et chatoyantes tapisseries, le logis Barrault, au cœur de la ville, à deux pas de la cathédrale, présentait un cadre admirable. On y accourait de très loin, et dans les châteaux et dans les hôtels ou logis, c'étaient longtemps à l'avance, de minutieux préparatifs afin de porter les robes les plus magnifiques, les masques les plus originaux. Et, pour un soir, catholiques et huguenots faisaient trêve à leurs querelles. Ils acceptaient de se rencontrer pour de pacifiques ébats(21) au bal des échevins.

Les couples, au son de la carole, avaient retrouvé plus d'ardeur. Les masques miroitaient aux lumières. Les hommes, comme les femmes, couvraient leur visage de ces ruissellements de pierreries, de brillants soudés par des plaques de métal qui les dissimulaient entièrement et ne permettaient pas de les reconnaître. C'était la mode. Une mode étrange et bizarre, dont les gravures de l'Angevin René Boyvin nous ont conservé des exemplaires.

Mais, si bien masqués qu'ils fussent, les danseurs et les danseuses finissaient bien par s'identifier : le son de la voix, le comportement, les gestes permettaient assez vite de mettre un nom sur chaque figure.

Dans un coin retiré, un homme, le visage sombre, regardait tourner les couples. Amauri de Saint-Offange, seigneur de Rochefort, de l'Eperonnière et autres lieux, qui ne dansait pas, s'approcha de lui :

— Qu'y a-t-il donc, maître Jean Lemaczon ? Vous paraissez aussi sévère et lugubre que lorsque, revêtu de la pourpre et de l'hermine, vous requérez le supplice de la roue contre un criminel. Quelqu'un vous aurait-il manqué ?

— Vous ne sauriez si bien dire, messire Amauri. Une fois de plus, je viens de subir un sanglant outrage de la part de ce misérable Roger de Brie.

— Mon voisin de l'autre côté de la Loire, ce seigneur de Serrant qui fait construire en ce moment un château de plaisance, oublieux que les gentilshommes feraient mieux de restaurer leurs gîtes en vue des assauts qu'ils soutiendront peut-être un jour, si Dieu et le roi le veulent, contre cette racaille huguenote ; ce Roger de Brie est un sot et un vain personnage qui ne songe qu'à s'amuser, à danser et à plaire aux femmes. Que vous a-t-il fait ce soir ?

— Il a osé me signifier que mon attitude, dans les récents procès contre les gens de la religion prétendue réformée, avait profondément déplu à la noblesse de ce pays ; que je m'étais permis de requérir contre ses amis et il m'a même, après m'avoir débité de sales injures menacé de la bastonnade.

— Propos d'ivrogne. N'y prêtez pas attention.

— Pardonnez-moi, messire. Les propos furent tenus publiquement, devant dix gentilshommes qui ricanaient et paraissaient approuver le seigneur de Brie-Serrant. L'heure n'est plus où l'on peut fermer les yeux sur de tels outrages. Nous sommes devenus les serviteurs d'une grande cause. De telles injures se paient dans le sang, celui qui les a proférées ne l'emportera pas en paradis... ni en enfer !

Amauri de Saint-Offange n'insista pas. Il savait, qu'en réalité, une grave rivalité divisait, depuis quelque mois, le lieutenant-général criminel au Présidial d'Angers et Roger de Brie-Serrant. Tous deux poursuivaient de leurs assiduités une charmante châtelaine des environs d'Angers. Et, sous couleur de se disputer au sujet des huguenots, c'était l'éternel conflit qui les dressait l'un contre l'autre. Malheureusement, les chances de Jean Lemaczon devenaient de plus en plus illusoires. Et l'attitude triomphante de Roger de Brie, au bras de celle qui l'avait choisi pendant toute la soirée, consacrait la défaite du procureur et augmentait son amertume et sa soif de vengeance.

Le bal continuait, plus animé que jamais. Les couples exécutaient les

figures nouvelles que l'escadron volant des filles d'honneur de Catherine de Médicis avait mises à la mode. Dehors, le crieur de patenôtres psalmodiait lugubrement sa complainte et invitait les gens éveillés à prier pour les mourants et les trépassés. On ne songeait guère aux mourants ni aux trépassés dans les hautes salles du logis Barrault, ruisselantes de gaîté et de lumière. Et cependant...

Vers cinq heures du matin, Roger de Brie-Serrant, étourdi du bonheur qui naissait pour lui, quitta le bal. Son cheval l'attendait dans une auberge du faubourg Bressigny, à deux pas. Il décida de s'y rendre à pied. Un peu d'air frais lui ferait du bien.

Il avait à peine franchi l'élégante porte du logis, qu'une haute silhouette se dressait devant lui. Avant qu'il ait eu le temps de pousser un cri, un coup de feu retentissait. Le seigneur de Serrant s'écroulait lourdement...

Ce meurtre allait être à l'origine d'une longue suite de drames et provoquer la ruine de plusieurs familles.



Il n'y eut qu'un cri dans la ville et la famille de Brie-Serrant, fermement résolue à venger l'assassinat de Roger ne s'y trompa pas : le meurtrier était le sieur Lemaczon-Delaunay. Ou, s'il n'avait pas tué lui-même, il était l'instigateur du crime.

Un lieutenant-général criminel, assassin ! On conviendra que l'accusation était formidable. Jean Lemaczon n'eut aucune peine à démontrer, qu'au moment même du crime, il se trouvait encore dans une salle du bal.

Lui... ou un de ses amis affublé de son masque. Car le bal du Mardi-Gras, ne l'oublions pas, était un bal masqué.

Quoi qu'il en soit, la rivalité entre le seigneur de Serrant et le lieutenant-général criminel était trop connue, les menaces de mort qu'ils avaient proférées avaient été entendues par un trop grand nombre de gens pour que la justice pût longtemps hésiter.

En dépit de l'énormité de cet acte – un lieutenant-général criminel était un homme aussi puissant que l'est de nos jours un procureur général près d'une cour d'Appel ! – le sire Delaunay, bien qu'il protestât hautement de son innocence, fut arrêté et conduit en prison.

L'instruction du procès fut extrêmement longue. L'accusé possédait de nombreux amis qui intervinrent en sa faveur. De plus, il avait toujours été un fidèle serviteur du roi et des catholiques, un farouche ennemi des protestants. La victime, au contraire, était connue pour les

sympathies qu'elle manifestait volontiers à l'égard de ceux de la religion réformée. Son faste, qui éclatait dans l'opulent château qu'il faisait édifier à Serrant, lui avait attiré dans la contrée de solides jalousies. On ne fit donc rien pour hâter le châtimement du coupable ou même prouver sa culpabilité. En dépit de toutes les instances de la famille qui multipliait les démarches et se ruinait en avocats, en procureurs et en huissiers, Jean Lemaczon n'était pas jugé. Finalement, le roi décida que le procès ne pouvait être examiné à Angers, où trop de passions, trop d'intérêts risquaient d'en fausser l'impartialité. L'ex-lieutenant-général criminel fut transféré à Tours, puis à Paris, en la prison de la Tournelle.

On l'y oublia volontairement. Ce sont des choses qui arrivaient fréquemment au XVI^e siècle.



De tous les amis de Jean Lemaczon, aucun n'avait été plus marri de son aventure qu'Amauri de Saint-Offange.

C'était vraiment un curieux personnage que le châtelain de Rochefort. Un féodal égaré au XVI^e siècle. Trois siècles auparavant, il serait parti pour la Croisade et aurait avec enthousiasme embroché des infidèles. Mais le temps des Croisades était passé. Et dans sa citadelle, délabrée depuis la guerre de Cent ans, Amauri de Saint-Offange s'ennuyait à périr. Contre qui donner de bons coups, frapper d'estoc et de taille, comme il ne cessait de le souhaiter ?...

Les divisions nées du protestantisme, lui donnèrent quelque espoir. Non qu'il fût désireux de se livrer à des querelles théologiques. Il en eût été bien incapable. Mais le seigneur de Rochefort tenait ceux de la religion réformée pour de nouveaux infidèles. Et il était naturellement partisan de les exterminer jusqu'au dernier, seule façon, certaine, à ses yeux, d'extirper l'hérésie. Il aurait voulu que le roi prêchât contre eux la guerre sainte. Mais Charles IX hésitait. Il préférait les moyens de conciliation. Et quand il décida le massacre de ta Saint-Barthélemy, il était trop tard. L'affreuse journée ne termina rien du tout. Elle marqua seulement l'antagonisme définitif qui désormais dressait entre eux les Français.

Amauri de Saint-Offange avait beaucoup d'amitié pour le lieutenant-général criminel qui requérait toujours les pires supplices pour les protestants. Il était jaloux du jeune sire de Brie-Serrant qui ne songeait qu'à s'amuser et à dépenser ses écus. Quelle importance pouvait bien avoir un coup de dague ou d'arquebuse malheureux contre cet

écervelé ? Jean Lemaczon aurait dû être acquitté immédiatement. Tout au contraire, on le traînait de prison en prison. Décidément, il n'y avait plus rien à attendre du roi et de ses amis.

Amauri revint en son château de Rochefort. Il en examinait avec dépit les murailles délabrées, les échauguettes croulantes, les courtines démantelées.

— Que voulez-vous faire avec un tel gîte, déclarait-il en haussant les épaules, à son jeune frère qui habitait avec lui. Au premier coup de mitraille, tout s'écroulera comme château de cartes. Il faut absolument faire reconstruire notre forteresse. Imaginez, mon frère, que nous ayons à notre disposition une citadelle toute neuve, capable de résister au canon, nous serions bientôt les maîtres du pays ; les bourgeois d'Angers eux-mêmes trembleraient devant nous. Et je vous assure que tous les huguenots d'Anjou, de Touraine et de Bretagne, ne seraient pas longs à reconnaître le poids de leur faute et la sottise de leur hérésie. Nous aurions d'ailleurs de bons moyens pour les convertir !

— Sans doute, Amauri, mais vous n'oubliez qu'un détail, hélas : c'est que nous ne sommes pas riches. Nos tenanciers et nos vassaux nous paient nos redevances en monnaie qui n'a plus de valeur. Et les maçons et les architectes coûtent cher. Vos rêves sont merveilleux, mais irréalisables.

— Croyez-vous ? N'êtes-vous pas indigné de voir tous ces banquiers de Florence et d'ailleurs s'engraisser aux dépens du roi et au détriment de tous les vieux serviteurs du royaume ? Avec tout l'or qu'ils amassent, ils se font bâtir de somptueux logis dans les villes où se tient la cour, des maisons de plaisance sur la Loire et, durant ce temps, nous besognons tristement dans nos vieux châteaux où pénètrent librement la pluie et le vent. Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de mettre fin à un tel scandale.

— Sans doute, mais je ne vois guère comment nous pourrions arranger une telle situation ?

— Eh, eh, ces banquiers voyagent. J'ai encore quelques amis. On peut tendre des embuscades. Un accident est bien vite arrivé.

— Comment, Amauri, un crime...

— Un acte commis pour la plus grande gloire du Ciel n'est plus un crime. Et il est bien permis de faire rendre gorge à ceux qui nous ont dépouillés !

À quelques jours de là, Amauri de Saint-Offange se décida à exécuter ses desseins. Il avait appris qu'un de ces banquiers florentins qu'il détestait tant, Scipion Sardini, devait quitter Angers pour se rendre à Tours. Sardini était porteur d'une très grosse somme d'écus qu'il avait ramassée en Anjou. Méfiant et craintif, il voyageait naturellement escorté de quelques serviteurs bien armés. Mais le sire de Saint-Offange était prévenu. Il avait pris ses précautions.

La petite troupe, qui longeait les bords de la Loire, venait de passer devant les austères bâtiments de la vieille abbaye de Saint-Maur. La nuit tombait. Le banquier avait quitté Angers tardivement et, ayant perdu l'espoir d'atteindre Tours le soir même, comptait coucher à Saumur, distant de quatre lieues. Tout à coup, d'un petit bois qui bordait la rive, une dizaine d'hommes masqués surgirent et assaillirent les voyageurs. L'escorte du banquier esqua une brève défense. Elle fut bientôt désarmée et s'enfuit lâchement. Scipion Sardini, percé de vingt coups, tomba sur le sol. Quelques instants plus tard, Amauri de Saint-Offange et ses compagnons rejoignaient leurs montures qu'ils avaient attachées à quelque distance de là et s'éloignaient rapidement.

Cependant, en passant devant le moutier(22), le seigneur de Rochefort s'arrêta et frappa à l'huis de la grande porte ; un religieux vint ouvrir.

— Tenez, mon père, prenez ces vingt écus ; faites sonner le glas et dites demain la messe pour un homme qui vient de mourir.

— Quel est son nom ? murmura le moine.

Mais, déjà, Amauri avait repris la route et galopait vers Saint-Offange.



Ce nouveau crime provoqua la stupeur et l'indignation. On se demanda, avec effroi, qui avait pu avoir l'audace d'attaquer ainsi et d'assassiner un serviteur du roi, un riche et puissant banquier. La justice se mit en branle. On arrêta quelques paysans, de pauvres traînants qui parvinrent bientôt à démontrer leur innocence.

Mais, dans le pays de Rochefort, on ne fut pas peu surpris de voir, quelques semaines plus tard, s'abattre sur le village une nuée d'ouvriers venus d'Angers. Sous la conduite des meilleurs maîtres d'œuvres de la région, les seigneurs de Saint-Offange faisaient reconstruire leur château : des défenses avancées protégeaient les tours. Celles-ci étaient munies d'échauguettes, de barbicanes(23). Le donjon était revêtu d'une imposante ceinture de pierres.

— C'est-y que nos seigneurs veulent soutenir un siège ? disaient les bonnes gens du pays.

Ils ne croyaient pas si bien dire.

D'autres s'étonnaient que les sires de Saint-Offange, qui ne passaient pas pour fort riches, aient pu retrouver tant d'argent. Tous les ouvriers étaient payés chaque semaine en écus de bon aloi.

— Ils ont donc fait un héritage, disait-on dans le pays.



La vérité ne se découvrit que longtemps plus tard.

La mort du roi de France Henri III permit aux fanatiques de jeter en effet le masque. Jusque-là ils n'osaient pas se soulever ouvertement contre l'autorité royale. Mais le poignard de Jacques Clément supprima l'obstacle. Leurs derniers scrupules furent levés. Avec horreur, ils considéraient que le roi de Navarre, – un huguenot – avait eu l'audace de prétendre au trône de France. Unaniment, ils rejetèrent l'héritier légitime et, dans toute la France, les seigneurs ligüés contre les protestants levèrent l'étendard de la révolte.

En Anjou, ce furent naturellement les sires de Saint-Offange qui prirent la tête du mouvement. Ils envoyèrent à travers la province des messagers chargés de recruter des partisans. Ils en trouvèrent et de nombreux ! Tant de seigneurs étaient inoccupés dans leurs châteaux et ne rêvaient que plaies et bosses. Tous accoururent et se mirent à la disposition d'Amauri.

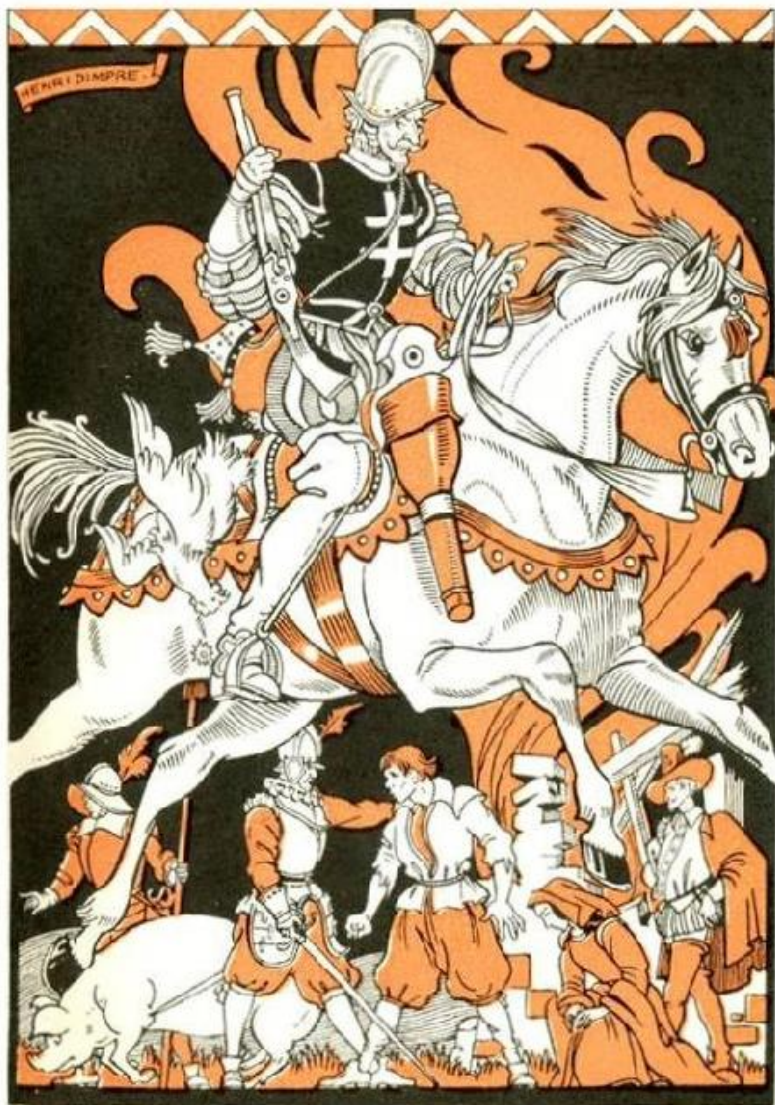
Celui-ci obtint, en outre, le concours du duc de Mercœur, gouverneur de la Bretagne, qui s'était pareillement révolté contre Henri IV et lui apportait l'aide puissante de tous les Bretons. Mais, en revanche, les villes refusèrent pour la plupart de se soumettre aux ordres des seigneurs. Les bons bourgeois ne voyaient dans les guerres que raisons de perdre de l'argent, leurs biens, sinon leurs vies. Les magistrats qui les dirigeaient leur conseillaient de se tenir tranquilles et de reconnaître Henri IV. Hormis Paris, la plupart des cités du royaume suivirent ce conseil.

Ce fut le cas de la ville d'Angers où les seigneurs de Saint-Offange n'étaient pas appréciés. On redoutait leur brutalité. On les savait capables de tout.

L'antagonisme entre les citadins et les ruraux se manifesta bientôt. Quand ils apprirent que la lutte avait éclaté un peu partout, les bourgeois prirent leurs précautions. Ils levèrent une milice, proclamèrent l'état d'alarme et ordonnèrent que, désormais, tous les soirs, on fermât les portes et tendît les chaînes qui coupaient le cours de la rivière.

De leur côté, les seigneurs de Saint-Offange se préparèrent à dominer tout le pays. Par de rapides chevauchées, ils s'assurèrent l'aide des châtelains voisins. Ils terrorisaient les paysans qui étaient obligés de leur livrer bétail et fourrages. Ils ne mirent désormais aucun

frein à leur passion.



Ils terrorisaient les paysans qui étaient obligés de leur livrer bétail et fourrages.

On vit d'ailleurs, peu à peu, les langues se délier. Des paysans de la région de Saint-Maur, que la crainte avait rendu muets jusque-là, insinuèrent qu'Amauri de Saint-Offange pouvait bien avoir été le meurtrier de Scipion Sardini. Le prieur de l'abbaye, interrogé, déclara que c'était assurément un gentilhomme qui était venu frapper à la porte du monastère quelques instants après le crime.

À Angers, l'agitation était à son comble. La cour de justice, réunie en audience exceptionnelle, décida d'envoyer des enquêteurs au château de Rochefort. Et comme les magistrats n'étaient pas trop rassurés, on prit soin de les faire accompagner de quelques gens d'armes.

Rochefort est éloigné d'Angers de quatre petites lieues. La petite troupe fut bientôt en vue du château. Devant l'aspect formidable de cette masse, les gens du roi restèrent silencieux et un peu émus. Au sommet de la courtine, deux couleuvrines(24) étaient braquées dans la direction des assaillants. Le pont-levis était levé.

Un des magistrats héla une sentinelle qui montait la garde.

— Nous désirons voir Monseigneur Amauri de Saint-Offange.

— Que lui voulez-vous ?

— L'interroger, au nom du roi.

— Nous nous moquons du roi et de sa justice. Nous ne reconnaissons pas votre roi !

Interloqués par cette réponse brutale, les deux magistrats se concertèrent. L'un était partisan de revenir à Angers ; plus brave, l'autre persistait en son dessein.

— Entrez, s'il vous plaît, cria encore l'homme d'armes. Mais vous laisserez vos gens à la porte.

— Soit. Nous sommes chargés d'une mission. Nous l'accomplirons jusqu'au bout.

Le pont-levis s'abaissa lentement. Les deux magistrats pénétrèrent dans la citadelle.

On les introduisit dans la grande salle du château. Amauri y siégeait. Quelle ne fut pas la surprise des deux Angevins de reconnaître à ses côtés... Jean Lemaczon.

— Ah ! ah ! honorables messires, vous ne vous attendiez pas à me retrouver ici. Le peuple de Paris a ouvert les prisons, lorsqu'il a dressé les barricades et chassé les royaux. J'ai recouvré une liberté que vous croyiez m'avoir à jamais ravie. Et j'ai trouvé, près de mes bons amis de Saint-Offange, aide et protection avec toutes mes prérogatives ! Nous ne reconnaissons plus votre autorité. Votre cour de justice est sans valeur, puisqu'elle rend la justice au nom d'un usurpateur. Et qu'attendez-vous de nous ? Que nous voulez-vous ?

— Nous voulons savoir si le seigneur de céans n'a pas été mêlé au meurtre du banquier Scipion Sardini.

— Vous appelez banquier cet étranger venu d'au-delà des Monts, qui

a, pendant vingt années, pillé le trésor royal sous prétexte de le servir et s'est engraisé aux dépens des légitimes et naturels serviteurs du roi ? Sa disparition n'était que justice et ceux qui lui ont fait rendre gorge ont agi à bon droit.

— Voulez-vous dire que messire Amauri de Saint-Offange a vraiment trempé dans ce crime ?

— Je dis ce qu'il me plaît et vous laissez croire ce que bon vous semblera. Ce qui est sûr, c'est que nous nous tenons ici, comme en état de guerre contre tous ceux qui obéissent au roi de Navarre. Puisque vous vous proclamez fidèles au huguenot, j'ai le regret de vous dire que nous vous considérons comme nos prisonniers...

— Vos... prisonniers ! Mais c'est une infamie, un acte d'arbitraire odieux. Songez à la colère des magistrats qui nous ont envoyés. Ils vous feront durement expier ce nouveau crime.

— Nous attendons de pied ferme nos seigneurs les magistrats et les bourgeois d'Angers, avec toute leur milice. Mais rassurez-vous, il ne vous sera fait ici aucun mal, et même, nous sommes prêts à vous libérer, moyennant une honnête rançon. Car nous ne sommes pas des assassins, du moins pour de bons chrétiens comme vous !

Quelques heures plus tard, un messager (un des soldats de l'escorte qui avait également été fait prisonnier) repartait pour Angers. Il était porteur d'une lettre au maire et aux échevins d'Angers, annonçant que les juges envoyés à Rochefort étaient tenus captifs dans la forteresse jusqu'au paiement d'une rançon de trois mille livres tournois(25) pour chacun d'eux.

À Angers, quand on apprit la chose, ce fut de la stupeur. Jamais les bourgeois angevins n'eussent pensé que l'ennemi était ainsi à leurs portes. Ces terribles brigands de Rochefort n'allaient-ils pas se livrer à quelque assaut de leur bonne ville ? Et comment pourrait-on désormais se ravitailler, aux environs, suivant l'habitude, s'il n'y avait plus de sécurité ? Déjà les paysans annonçaient qu'ils n'osaient plus se risquer sur les routes. Le spectre de la famine surgissait devant les yeux de ces bons bourgeois apeurés. Et, d'autre part, les magistrats réunis dans la salle d'audience du palais déclaraient qu'il était impossible de laisser deux des leurs entre les mains des seigneurs de Saint-Offange.

Il fallait aviser sur-le-champ. On décida donc d'envoyer d'urgence au roi un messager chargé de solliciter de Sa Majesté des secours : seule une troupe de soldats bien armée et nantie de cavalerie et d'artillerie était capable de venir à bout des formidables défenses du château.

Pendant les quelques jours que dura son absence, les Angevins vécurent des heures d'angoisse. On avait doublé les gardes aux portes de la ville. À chaque instant des guetteurs croyaient déjà apercevoir à l'horizon les bandes armées marchant sur la ville. Le tocsin sonnait

aux églises ; les gens priaient le Ciel de les sauver du péril.

Enfin le messager reparut. Hélas, il n'apportait pas de bonnes nouvelles : Henri IV faisait connaître à ses bons et loyaux sujets de la ville d'Angers, qu'il était plein de compassion pour eux et déplorait le péril où ils se trouvaient, mais que toutes ses troupes étaient employées à d'autres besognes et, qu'en conséquence, il lui était absolument impossible d'en distraire la moindre parcelle pour leur porter secours. Il leur conseillait d'attaquer la forteresse ennemie par leurs propres moyens.

Alors, la désolation fut à son comble. On voyait déjà la ville prise d'assaut, saccagée, les maisons incendiées et les notables pendus aux branches des arbres entre Angers et Rochefort.

Mais comme cette situation était intolérable, on eut alors l'idée de s'adresser aux Saumurois. Certes, cette solution n'enchantait guère les Angevins. Une vieille rivalité séparait, en effet, les deux villes. Saumur était en outre devenue, depuis quelques années, une citadelle protestante et les habitants d'Angers, tout en manifestant à l'égard d'Henri IV (qui venait d'ailleurs de « sauter le pas » et de se convertir au catholicisme) un parfait loyalisme, n'aimaient guère avoir recours à ceux de la religion réformée. Mais, dans l'extrême péril auquel ils étaient réduits, il ne s'agissait plus de faire les dégoûtés. On sollicita donc le concours du gouverneur de Saumur, Duplessis-Mornav, et de ses soldats.

Duplessis ne demanda certes pas mieux que d'aider les Angevins, puisqu'il s'agissait de faire la guerre, ce qu'il ne détestait pas, et la guerre contre les ligueurs fanatiques révoltés contre son roi et coupables de crimes énormes. Il prépara l'expédition.

Mais on pense bien que les seigneurs de Saint-Offange n'étaient pas, de leur côté, restés inactifs. Estimant que leurs adversaires allaient les attaquer, ils avaient pris leurs précautions : obligeant les paysans à leur fournir les vivres en vue de supporter un long siège, battant le rappel de tous leurs amis, multipliant les razzias tout à l'entour de Rochefort pour augmenter la crainte dans les campagnes, ils régnaient vraiment en maîtres sur leur territoire. En outre, le duc de Mercœur, chef des ligueurs dans tout l'ouest de la France, avait nommé Amauri de Saint-Offange gouverneur de l'Anjou à la place du Gouverneur légitime désigné par Henri IV, et Lemaczon-Delaunay, président du Tribunal d'Angers.

De telles manifestations effrayaient et troublaient les gens. En cette époque de guerres civiles où les Français luttaienent contre les Français, beaucoup finissaient par se demander qui possédait vraiment le bon droit et, surtout, qui finirait par triompher. Dans de tels cas, on ne demande qu'une chose, c'est de se trouver finalement dans le camp du vainqueur.

Toutefois, les importants préparatifs effectués par Duplessis-Mornay et ses lieutenants donnaient à penser que la victoire serait remportée par les troupes royales et les milices d'Angers.

L'expédition se mit en route. On avait amené par la Loire, sur des gabares lourdement chargées, des canons et des boulets. Les arquebuses avaient été bien fourbies. Les soldats se sentaient remplis de courage.

Cette belle ardeur diminua peu à peu à mesure que l'on approchait de Rochefort. Il faut dire que le spectacle que les troupes royales avaient sous les yeux n'avait rien d'encourageant. Toutes les chaumières des paysans étaient fermées ; vides, les poulaillers et les étables ; aucune fumée ne s'élevait au-dessus des toits. Les champs étaient déserts ; pas le moindre bétail ne pâturait. Les bandes de Saint-Offange avaient tout emmené. Çà et là une maison entièrement brûlée ne montrait plus que ses quatre murs branlants et, près du chemin, le cadavre de son propriétaire qui avait refusé d'obéir aux injonctions des sinistres ligueurs, se balançait lugubrement. C'était l'image de la guerre, dans ce qu'elle a de plus atroce.



À une lieue de Rochefort, le gouverneur de Saumur fit stationner ses troupes et tint conseil. L'investissement de la place était difficile. Le château qu'il s'agissait de prendre d'assaut se trouvait, sur trois de ses côtés, entouré d'un bras de la Loire qui sinuait à ses pieds. Ce bras n'était ni très large, ni très profond, mais il constituait tout de même un sérieux obstacle. Quant au quatrième côté, il avait été pourvu, par ses défenseurs, d'une telle accumulation d'engins qu'il paraissait impossible de l'aborder de face.

— Je propose, dit Duplessis-Mornay à ses lieutenants, d'établir notre artillerie sur le monticule de Dieuzie qui se dresse en face de Rochefort. Nous battons de boulets les flancs de la citadelle ; quand les murs auront été démolis par notre tir, nos soldats jetteront des ponts volants sur la rivière et aborderont directement le donjon, tandis que les milices communales d'Angers tenteront une diversion du côté de la terre ferme où nos ennemis nous attendent sans doute. Attirés par là, ils seront pris à revers et bientôt le château sera nôtre.

— Ne redoutez-vous pas, Monseigneur, que nos hommes soient décimés pendant qu'ils lanceront les ponts volants.

— Ils seront protégés par le tir de notre artillerie et le feu de nos mousquetons. Si la brèche est suffisamment large, l'assaut doit réussir.

On approuva le plan du gouverneur. Les troupes se remirent lentement en marche, avançant avec précaution, car on entraît dans la zone périlleuse.

Dès que les soldats furent en vue de la citadelle, les assiégés commencèrent à les arroser de boulets. Faire monter à bras d'hommes les canons sur le piton de Dieuzie constitua déjà une tâche ardue. Sous un feu terrible, les combattants s'écroulaient et déjà on compta des pertes sérieuses avant qu'un seul coup eût été tiré.

Enfin, l'artillerie royale fut en place. Hélas, une première déception attendait le gouverneur. La distance avait été mal calculée. En cette fin de XVI^e siècle, les canons n'avaient pas encore une bien grande portée. La plupart des boulets tombaient dans l'eau ou sur les pentes escarpées, mais n'atteignaient pas les murailles du château. Il fallut, toujours sous les coups de l'ennemi, modifier les emplacements des pièces. Enfin, on put ouvrir le feu. Presque tout le château de Rochefort était maintenant entouré d'une ceinture de canons. Les munitions ne manquaient pas. Nuit et jour, la citadelle fut criblée de boulets. Les tentes du camp royal avaient été montées un peu au-delà, à l'abri de l'ennemi.

À l'intérieur du château, la situation devint bientôt terrible. La garde sur les créneaux était intenable ; les hommes tombaient comme des mouches. On avait établi un hôpital dans les salles basses du donjon. Deux chirurgiens de la contrée soignaient les blessés aidés par les paysannes du pays qui avaient été embauchées de force.

Il paraissait trop certain aux Saint-Offange, que l'assaillant ne tenterait l'assaut qu'après avoir ébréché les murailles et épuisé les défenses. Amauri et son frère se concertèrent avec le procureur Lemaczon-Delaunay.

Toujours fougueux, Amauri proposa de tenter une sortie en masse. Son frère le conduisit près d'une échauguette d'où l'on dominait l'horizon. Les tentes blanches du camp royal couvraient toute la campagne.

— Croyez-vous vraiment, mon frère, que cette masse d'hommes nous laissera passer ? Vous raillez, je suppose, ou avez-vous vraiment envie qu'une heure plus tard, nos corps se balancent au sommet d'un de ces chênes ou à la poterne de notre château ? Pour ma part, je n'y tiens guère.

— Moi, non plus, mais pensez-vous que notre sort sera différent si nous attendons l'assaut que les soldats de messire Duplessis-Mornay ne vont pas tarder à nous donner ?

— Du moins, aurons-nous ainsi l'avantage de mourir en combattant. C'est plus honorable. Et qui sait si nous ne parviendrons pas à les repousser. Nos murailles sont encore solides.

Cet avis prévalut. Il fut décidé qu'on attendrait l'assaut. Celui-ci se

préparait visiblement. Les boulets ne cessaient de frapper les murailles et déjà plus d'un créneau s'était écroulé sous leurs coups. Des mouvements de troupes étaient devinés à l'abri des peupliers qui dressaient leurs silhouettes frissonnantes du côté de la rivière.

— Ce fou de Duplessis oserait-il nous attaquer de face ? Nous avons, du côté de la terre ferme, de quoi lui répondre.

Amauri de Saint-Offange n'avait pas achevé de formuler cette réflexion qu'un, deux, trois coups de mousqueton retentirent brusquement et semblèrent justifier son opinion. L'assaut était déclenché. Les troupes du gouverneur de Saumur attaquaient et, contre toute attente, tentaient d'escalader directement les pentes de la citadelle.

On leur répondit de belle manière. De ce côté, le Saint-Offange avaient concentré toute leur artillerie. En un instant, les défenseurs du château se portèrent vers le point menacé. Les milices angevines furent massacrées avant d'avoir atteint la base des tours. Mais elles étaient nombreuses et les hommes qui roulaient par terre étaient aussitôt remplacés par d'autres.

L'action atteignait le point le plus violent quand une sentinelle qu'on avait laissée par précaution sur la face opposée en face de la rivière s'écria :

— Alerte, alerte, on nous attaque aussi du côté de la rivière. Les soldats du gouverneur franchissent la rivière.

— Cette fois, murmura Amauri, l'affaire devient grave. Nous sommes tournés et sur notre point le plus vulnérable ; si la rivière est passée, nos murs ne tiendront jamais.

Les assiégés refluèrent vers l'autre côté, ne laissant, en face des milices bourgeoises, que quelques escouades. Heureusement, l'attaque de ces milices faiblissait.

Mais, sur la rivière, le danger grandissait de minute en minute. Les meilleures troupes du gouverneur étaient parvenues à franchir la rivière, bien protégées, comme l'avait prévu Duplessis-Mornay, par le feu des mousquetons. Plaquant les échelles contre les murs, courant, sautant, les soldats atteignaient la brèche :

— Pille, pille, en avant, tout est nôtre, criaient-ils.

— Misère, s'exclama Saint-Offange, cette fois, la partie est perdue.

On le pouvait croire. Déjà, le gouverneur de Saumur qui, d'un monticule, avait suivi tout l'assaut, se préparait à sauter sur son cheval pour pénétrer en vainqueur dans la citadelle conquise, quand on entendit dans le lointain une rumeur confuse.

— Qu'est-ce là ? fit Duplessis, on croirait qu'il s'agit d'une troupe en marche.

La rumeur augmentait. Des cavaliers, à grand galop, faisaient trembler le sol.

— Ennemis ou amis ?

Il fut bientôt fixé.

— Bretagne et Anjou ! Bretagne et Anjou ! hurlaient les cavaliers. Tenez bon, nous arrivons à votre secours. Bretagne et Anjou ! Voilà les cavaliers du duc de Mercœur !

Ah ! je vous prie de croire que la fin du combat ne fut pas longue. Bousculés, pris à revers, les soldats de Duplessis-Mornay et les milices angevines n'eurent que le temps de décamper, sans même pouvoir relever leurs blessés. Ils abandonnèrent naturellement armes et bagages.

Leur déroute se poursuivit jusqu'à Angers.

— Mais, par quel miracle, demandait une heure plus tard Amauri de Saint-Offange au jeune capitaine qui commandait les cavaliers de Mercœur, par quel miracle avez-vous pu arriver ainsi au bon moment ?

— Il n'y a pas là de miracle, répondit ce dernier. Monseigneur le duc de Mercœur avait appris que vous étiez assiégés par les forces du gouverneur de Saumur et comme il se doutait bien que l'affaire serait chaude, il avait décidé de vous envoyer des renforts. Nous étions encore à trois lieues d'ici, avançant avec précaution, pour n'être pas découverts, quand nous avons entendu le bruit de la bataille. Nous avons aussitôt pris nos dispositions et sommes partis au galop, craignant seulement d'arriver trop tard. Je crois qu'il était temps que nous parvenions ici.

— Vous pouvez le dire. La brèche était faite. Une heure plus tard, les soldats de Duplessis-Mornay étaient maîtres de la place.

Ils n'y entrèrent pas de sitôt.



Tandis que les chefs ligueurs se félicitaient ainsi, à Angers la consternation régnait de nouveau. Aux pertes sensibles que les Angevins avaient éprouvées venait s'ajouter l'angoisse de savoir les Saint-Offange toujours maîtres du pays. Cette terrible guerre civile risquait-elle donc de s'éterniser ?

On pouvait se poser la question. Or, en réalité, au moment de la défaite de Duplessis-Mornay, jamais la lutte n'avait été plus proche de sa fin. Mais les Angevins ne le savaient pas.

Ils apprirent bientôt que le roi Henri IV, maître de presque tout le royaume, était décidé à en finir avec Mercœur et les Saint-Offange. Entouré de troupes magnifiques, de ces héroïques soldats qui,

d'Arques à Yvry, de Paris à Amiens, n'avaient cessé de se rallier à son panache blanc, le roi se dirigeait, à marches forcées vers l'Anjou. Il pénétra bientôt à Angers où toutes les cloches des dix-huit paroisses de la ville faisaient bientôt entendre à toute volée le plus joyeux des carillons en son honneur. On l'entendait de Rochefort. Pour les Saint-Offange, il sonnait le glas de leur aventure.

Le roi aurait pu marcher sur leur château. Il en serait bientôt venu à bout. Mais Henri était trop ménager du sang français. Il tenait la victoire. Il préféra l'acquérir en négociant avec Mercœur. Il offrit au chef de la Bretagne de marier sa fille avec son propre fils, César de Vendôme. Ébloui par une alliance qui faisait de son héritière une princesse de sang royal, Mercœur accepta et signa la paix avec le roi.

Il ne restait aux Saint-Offange et à Lemaczon-Delaunay qu'à se soumettre à leur tour. Henri IV consentit à leur pardonner à condition qu'ils quitteraient à jamais le pays. Généreux, il accepta même de leur octroyer, en guise d'indemnité, une grosse somme d'argent.

Les Saint-Offange s'empressèrent de déguerpir. L'on n'entendit plus jamais parler d'eux.

Le premier soin du roi fut de faire démolir de fond en comble leur tanière. Du château de Rochefort, il ne reste aujourd'hui, sur un piton, qu'un pan de mur qui dresse son squelette décharné au-dessus de la Loire. C'est le dernier vestige de la puissance de ceux que, dans le pays, après trois cent cinquante années, on appelle encore « les brigands de Rochefort ».



La belle Angevine



A place des Halles était, avant la Révolution, le centre d'un des quartiers les plus bruyants de la ville d'Angers. Elle constituait véritablement le cœur de la cité. Jugez-en plutôt : au beau milieu de la place s'élevaient les halles, animées, dès l'aube, par les cris et les appels des marchands. Tout près, le Présidial, la plus haute juridiction de l'Anjou, s'éveillait un peu moins tôt. Nos seigneurs les magistrats n'apparaissaient guère au Palais avant midi. Mais, à deux heures de relevée, quelle agitation ! Les robes noires des procureurs, des avocats, des greffiers coudoyaient les grandes robes rouges, doublées d'hermine, des hauts et puissants conseillers. Ici, c'était un accusé que l'on venait de tirer de la chartre (de la prison), située elle aussi au bas de la place, et qui passait enchaîné entre deux exempts ; là, un groupe de plaideurs se prenait de querelle et haussait le ton en une vive altercation, avant d'aller vider la cause devant le magistrat qui se chargerait bien de mettre tout le monde d'accord. Ailleurs, un condamné était emmené au pilori tout proche où il devait être exposé, durant le reste du jour, en butte aux railleries et aux lazzis de la foule. Partout le bruit et les clameurs.

En face du Palais, c'était tout au contraire la paix et la sérénité de l'Hôtel de Ville. Celui-ci se dressait tout contre les remparts et ses hautes tours crénelées gardaient encore un aspect rébarbatif. Les échevins d'Angers n'étaient pas gens à se départir du calme et de la gravité. Mais quand l'impôt était trop lourd et trop aiguë la disette, le bon peuple d'Angers venait parfois manifester et crier sa colère sous les fenêtres de l'édifice. Ces jours-là, la rumeur gagnait toute la place

qui bourdonnait et s'agitait.

Mais, ce n'est pas tout : dans le haut, les baladins et les troupes ambulantes dressaient leurs tréteaux et jouaient en plein air. C'est là qu'avaient lieu toutes les représentations théâtrales. Et ces jours-là encore, je vous assure qu'il y avait foule sur la place. Mais on peut dire que l'animation était grande tous les jours, même quand il n'y avait pas de spectacle. Les escoliers de la ville se chargeaient de faire du bruit. Sans doute, les « Grandes Écoles » où ils suivaient plus ou moins assidûment les cours que leur enseignaient les doctes maîtres au bonnet carré, ces Grandes Écoles étaient-elles situées assez loin de là, dans le quartier de la cathédrale Saint-Maurice. Mais, sous prétexte de se perfectionner dans la pratique du Droit, les étudiants dégringolaient volontiers, par les étroites petites rues, des Écoles à la place des Halles. Et le soir, après le souper que l'on prenait dès cinq heures, ils s'en allaient par groupes, devisant gaiement, s'interpellant les uns les autres, moquant par-derrière un grave magistrat qui rentrait en sa demeure, ou lorgnant les belles dévotes qui se rendaient au salut.

Car les mœurs des étudiants et leurs distractions n'ont guère varié depuis le XVI^e siècle et toujours, il a été d'usage, dans les villes universitaires (dans les autres aussi, d'ailleurs) d'adopter un parcours que l'on arpente fidèlement et qui constitue comme le rendez-vous familial de tous les gens qui n'ont point accoutumé de se coucher avec les poules.

À Angers, un autre motif poussait peut-être la gent escolière à suivre volontiers ce trajet, qui, par la rue Saint-Laud, que l'on appelait encore la rue Saint-Nor, la rue des Poêliers, toute chaude de graisse et embaumée des fumets qui s'échappaient de l'auvent des boutiques, et la place du Pilon où se dressait l'échafaud, aboutissait aux Halles.

C'est que ce trajet permettait aux étudiants de passer devant le logis d'honorable homme, messire Marin Corbeau, marchand de draps de soie et un des négociants les plus habiles de la place.

La maison de Marin Corbeau existe toujours. C'est aujourd'hui un logis orné d'un vénérable pignon qui surmonte de lourds pans de bois. Elle nous paraît pittoresque à souhait, avec ses fenêtres croisillonnées de petits carreaux, ses bigarrures d'aïeule égarée au milieu d'immeubles modernes. Mais, au XVI^e siècle, toute neuve et pimpante, elle ne frappait le regard que par son importance – elle comptait deux étages – et le luxe de la boutique qui s'ouvrait largement au rez-de-chaussée. Et si les étudiants passaient volontiers devant ce logis, ce n'était point parce qu'ils avaient besoin des bons offices du maître de céans – banquier à ses heures comme la plupart des négociants en draps – mais parce qu'ils pouvaient parfois apercevoir l'exquis minois, le regard lumineux d'une des filles du marchand.

Messire Marin Corbeau avait, de par le Ciel, été pourvu de trois

filles, toutes trois ravissantes.

Elles s'appelaient Louise, Renée et Marie. L'une était blonde, l'autre brune et la troisième châtain. Elles étaient vives et gracieuses, âgées respectivement de seize, de dix-huit et de vingt ans. Elles s'aimaient tendrement et leur gentillesse était si grande qu'en dépit de leur beauté, tout le quartier du Pilon chantait leurs louanges. On disait : jolies comme les filles de Marin Corbeau. L'expression devint si courante, qu'elle passa en dicton et resta usitée bien longtemps après la fin de cette histoire.

Sages, Louise, Renée et Marie l'étaient pareillement. Et pourtant, ce n'était pas les amoureux qui leur manquaient. Tous les escoliers de l'Université faisaient peu ou prou la cour aux filles du drapier. Mais si elles accueillaient volontiers les admirateurs de leur grâce, si elles acceptaient parfois de se promener avec eux, elles savaient fort bien, d'un mot ou d'un geste, refréner l'audacieux qui se serait permis quelque imprudence, ou imposer silence aux bavards.

Et pareillement, quand on parlait mariage, elles répondaient avec légèreté qu'elles avaient bien le temps et ne ressentaient nulle envie de quitter déjà leur gai logis de la place du Pilon.

Jusqu'au jour, bien sûr, où l'amour parla dans le cœur de l'une d'elles...

Ce fut Renée, la brune, qui se laissa prendre la première. Elle avait bien quelques excuses. Le jeune homme qui s'empressait autour d'elle était un aimable garçon de belle allure, l'air franc et décidé, qui sans hâte, terminait ses études de Droit à la Faculté. Il s'appelait Pierre de Bréville. Un gentilhomme, ma chère ! Au vrai, les parents de Pierre n'appartenaient qu'à la petite noblesse normande. Ils étaient originaires de Séz et habitaient aux environs de cette ville un manoir entouré de quelques domaines : bonne famille terrienne comme il s'en rencontrait encore beaucoup dans notre pays à la fin du XVI^e siècle. Les guerres de Religion n'avaient pas chassé de leurs châteaux tous les membres de la noblesse, Dieu merci !

Pierre de Bréville paraissait charmant, aux yeux de Renée. Et comment eût-il pu rester insensible aux dix-huit ans de la plus jolie des filles de Messire Marin Corbeau... Comment n'eût-il pas été flatté de voir une des trois grâces de la place du Pilon, si insensible jusque-là aux compliments, manifester quelque émoi quand il venait la quérir ?

Il se passa ce qui se passe toujours en pareil cas. On parut ensemble aux bals et aux fêtes qui se donnaient de novembre au Carême dans la bonne ville d'Angers. Le printemps venu, on courut ensemble la campagne environnante. On vit donc Renée et son cavalier servant au lait de Mai d'Avrillé, à la baillée des filles des Ponts-de-Cé, aux feux de la Saint-Jean.

Renée avait prévenu son soupirant.

— Je suis une fille sage, Messire, et non une folle. Si vous me parlez amour, je vous réponds immédiatement mariage. Tenez-vous-le pour dit.

— C'est bien ainsi que je l'entends, répliqua l'étudiant.

Et sans doute, personnellement, était-ce bien ainsi qu'il l'entendait. Mais, bien que majeur, il ne voulait pas se marier sans l'autorisation de ses parents. Et Pierre ne paraissait pas outre mesure pressé de mettre ceux-ci au courant de ses projets. Il avait promis de s'engager solennellement à Noël, puis à Pâques. Juin finissait et la promesse n'était pas encore venue.

Ces atermoiements inquiétaient Renée. Et ils irritaient passablement maître Marin Corbeau.

Le marchand de draps de soie avait vu sans déplaisir la cour que l'étudiant faisait à sa fille. L'alliance à ses yeux était flatteuse. Certes, les écus ne lui manquaient pas. Il était hautement considéré sur la place. Mais en mariant sa fille à un authentique descendant d'une famille noble, il gagnait en prestige et cette union devait l'aider à réaliser la secrète ambition qu'il nourrissait depuis longtemps : être porté à l'échevinage, devenir un conseiller à l'Hôtel de Ville d'Angers, charge considérable qui devait faire de lui un des principaux personnages de la ville.

C'est pourquoi Marin Corbeau s'était bien gardé de décourager l'étudiant. Mais il désirait qu'un contrat en bonne et due forme scellât l'accord des amoureux. À mesure que les jours passaient et que s'approchait la fin de l'année universitaire, le drapier était de plus en plus soucieux.

— Tu verras, disait-il à sa femme, que ce garçon disparaîtra sans s'être vraiment engagé. Il a compromis notre fille. Elle risque désormais de ne plus trouver aucun parti. Et il ne tiendra pas sa promesse.

Les mères sont prudentes et rusées. La femme de Marin Corbeau avait remarqué l'impatience de son époux, la tristesse de sa fille. Elle conçut un habile stratagème que Molière n'eût pas désavoué, un siècle plus tard.

Il fallait mettre l'étudiant dans l'obligation absolue de se lier définitivement. Les parents de Renée annoncèrent un beau jour devant Pierre de Bréville qu'ils s'en allaient passer quelques jours à la campagne, avec deux de leurs filles. Seule, Renée demeurerait à Angers, pour garder la boutique.

Les parents sont partis. Pierre de Bréville accourt. Ne convient-il pas de distraire la pauvre abandonnée qui, sans lui, risquerait alors de s'ennuyer ? Nos amoureux sont bien aises de cette solitude. Et Pierre témoigne à sa belle du plus tendre empressement.

Patatras ! Au beau milieu de leurs transports, la porte s'ouvre : Marin Corbeau et son épouse apparaissent. Ils ont, l'un et l'autre, l'air fort courroucé.

— Est-ce ainsi, messire l'escolier, que vous venez compromettre une fille sage et belle jusqu'au domicile de ses parents ? Que diront les mauvaises langues qui vous ont vu entrer dans notre maison ? Est-ce la bonne façon de traiter une enfant sage, fille d'un important négociant ? Ne savez-vous pas, Monsieur l'étudiant en Droit, que la coutume juge sévèrement les séducteurs ? Vous n'ignorez pas, je pense, ce qui vous attend ?

— Mais, répond Pierre interloqué, je n'ai jamais eu l'intention de porter atteinte à la réputation de Renée. Tout au contraire, je l'aime trop pour n'être prêt à l'épouser et à m'engager sans retard dans les liens du mariage...

— Sans retard ! réplique Marin Corbeau. Vous ne croyez pas si bien dire. Car voici le notaire qui a entendu votre promesse et va, sur-le-champ, instrumenter.

Aussitôt, en effet, un tabellion suivi de son clerc et de deux témoins pénètrent dans la pièce. Dissimulé derrière la porte entre-baillée, l'officier public avait enregistré le dialogue qui s'était échangé entre le drapier et l'étudiant. L'acte avait été dressé à l'avance. Il n'y avait plus qu'à échanger les signatures.

Que faire ? Il n'y avait plus moyen de reculer. Pierre n'hésita pas. Après tout, Renée Corbeau était charmante, plus jolie que jamais, attendant dans une contenance modeste la décision de celui qu'elle aimait. Et sans doute, n'était-il pas extrêmement flatteur pour un gentilhomme de bonne noblesse normande de devenir le gendre d'un marchand drapier, fût-il le plus honorable du monde. Mais mieux valait encore cette issue à la prison qui l'attendait et au scandale.

D'une main ferme, Pierre de Bréville apposa sa signature près de celles de Renée, de ses parents et des témoins dont la présence assurait à l'acte toute sa validité.



Restait à avertir la famille de l'étudiant. Quatre jours plus tard, rien moins que rassuré, Pierre prit le chemin de la Normandie.

La colère du sire de Bréville, quand il apprit l'engagement que son fils venait de contracter, fut d'une rare violence. Eh quoi, l'héritier de son nom, son unique descendant, qu'il voyait déjà uni à quelque fille de la plus haute noblesse normande, avait eu la sottise de s'engager à

épouser une petite roturière, pas même une bourgeoise, la fille d'un drapier ! Cette mésalliance était intolérable. Les parents de Pierre déclarèrent tout net qu'ils s'opposaient et s'opposeraient de manière irrévocable à cette union. Ils préféreraient plutôt le déshériter. On verrait bien s'il oserait passer outre à leur volonté.

Le héros de cette histoire eut beau répéter qu'il n'avait pu agir autrement, on lui montra sa naïveté. Il s'était fait berner de façon indigne par toute une famille qui ne songeait qu'à profiler de son imprudence. L'arrivée inopinée des parents de Renée Corbeau qu'on lui avait dit partis pour plusieurs jours, n'était-elle pas un coup monté ? Et la présence de ce notaire et des témoins dissimulés derrière une porte, n'établissait-elle pas la connivence de tous ces gens-là ? Pauvre étudiant crédule, il s'était laissé tourner la tête par une jolie fille, trop heureuse de faire un mariage inespéré, sous prétexte qu'elle avait été, par lui, vaguement compromise.

De tels arguments finirent par émouvoir le jeune homme et ébranlèrent sa conviction. Après tout, Renée Corbeau était-elle si jolie et valait-elle qu'on engageât pour elle toute une existence ? Comme l'éloignement, pour l'amour, est une chose dangereuse ! Déjà les traits de la belle Angevine n'offraient plus aux yeux de Pierre autant de séduction. Les discours de ses parents agirent peu à peu sur son esprit. Mais il y avait cet acte qu'il avait signé. Il s'était lié. Pouvait-il reprendre sa promesse ? Ainsi se déroulaient dans son esprit des raisonnements contradictoires : il hésitait, tantôt repris par l'amour de Renée, tantôt rebuté par une mésalliance aussi éclatante. Son père mit bientôt fin à ces hésitations en lui déclarant qu'il ne le laisserait jamais repartir pour Angers et qu'il le ferait plutôt entrer incontinent dans les ordres.

Dans les ordres ! Cette solution offrit aussitôt aux yeux de Pierre de Bréville des avantages incontestables.

Certes, il ne se sentait guère de vocation, mais hélas, en ce XVI^e siècle finissant et, malgré les efforts du Concile de Trente, trop de jeunes gens devenaient encore clercs dans la seule intention d'obtenir une prébende(26), un bénéfice qui leur permît de subsister sans interrompre pour cela une vie toute séculière. Que d'écrivains, que d'artistes, du règne de François I^{er} à celui d'Henri IV, appartenrent ainsi à l'Église, de titre seulement : Ronsard n'était-il pas prieur de Saint-Côme et Rabelais, curé de Meudon ?

Pierre de Bréville vit, dans cette solution, une issue facile à ses difficultés. En échangeant son costume de gentilhomme contre le rabat et la soutane, il était délié du contrat qu'il avait signé. Il était sauvé. L'état de mariage ne lui paraissait plus tellement séduisant... Un bon bénéfice ecclésiastique lui laissait toute la liberté souhaitable et lui permettait de vivre à sa guise, et de ne se pas brouiller avec sa famille.

Le fiancé de Corbeau cède donc à son père, mi-contraint, mi-consentant. Il accepte d'abandonner définitivement sa belle et de recevoir la tonsure.

On entrait avec une déplorable facilité dans les ordres au XVI^e siècle. Non moins facilement, on recevait les différents grades de l'état ecclésiastique. En moins de trois mois, Pierre de Bréville fut pourvu des ordres mineurs, le sous-diaconat, puis le diaconat. Désormais, il était clerc et définitivement perdu pour le mariage.



À Angers, Renée Corbeau avait d'abord attendu sans impatience le retour de son fiancé. Elle savait bien qu'il avait dû essuyer la colère paternelle et qu'il n'avait pu, sans doute, obtenir aisément le consentement de sa famille. Cependant, à mesure que le temps passait, la belle Angevine sentait poindre en son cœur une sourde angoisse. Pas de nouvelles de l'étudiant. Vainement regardait-elle, pour retrouver confiance, la signature apposée au pied de l'acte de mariage. Cette signature était une garantie. Mais un billet de Pierre l'eût réconfortée bien davantage !

Un mois, deux mois s'écoulèrent. Toujours aucune nouvelle. Et voilà qu'au contraire, des bruits étranges commençaient à courir, à travers la ville. Des étudiants venus de Normandie, des compatriotes de Pierre, prétendaient que celui-ci, pour esquiver sa promesse, avait abandonné la vie séculière. La nouvelle se chuchotait de bouche à oreille. Il se trouva bientôt une bonne amie pour la rapporter à Renée Corbeau. Celle-ci refusa d'abord d'y croire. Mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Oublieux de son engagement, Pierre de Bréville avait trahi la foi jurée.

Renée Corbeau fut plongée dans un affreux désespoir. Elle avait été séduite, compromise. Son fiancé avait signé le contrat. Et elle restait abandonnée. Elle pleura longuement. Que pouvait-elle faire de plus ?

Elle, rien sans doute. Mais son père décida d'agir avec énergie. Messire Marin Corbeau qui voyait s'évanouir ses rêves de grandeur et ses ambitions n'était pas homme à se laisser berner. Il possédait l'engagement de Pierre de Bréville. Un contrat de mariage, au XVI^e siècle, valait autant que la cérémonie officielle. Et la coutume et la jurisprudence ne badinaient pas à l'égard des fiancés récalcitrants. S'il avait perdu l'espoir d'être échevin, l'honorable négociant escomptait du moins obtenir pour sa fille et pour lui une juste réparation du terrible préjudice moral qui avait été causé à sa famille.

Dès qu'il eut donc confirmation de la décision prise par Pierre de Bréville et de l'entrée de celui-ci dans les ordres, Marin Corbeau assigna l'étudiant en rupture de contrat de mariage devant les juges du Tribunal d'Angers. Les magistrats reconnurent le bien-fondé de la plainte du négociant. Ils rendirent contre l'accusé une ordonnance de prise de corps et ordonnèrent à un huissier et à deux exempts de la maréchaussée d'aller quérir le coupable au domicile de ses parents où il s'était réfugié et de l'amener sans délai «*ès prisons de la ville* ».

On se heurta alors à une difficulté imprévue. En entrant dans les ordres, Pierre de Bréville avait cessé d'être justiciable des tribunaux ordinaires. Il n'appartenait plus, en effet, aux magistrats angevins, mais à des juges de plus haut rang, d'examiner son cas. C'était devant le Parlement de Paris lui-même qu'il devait être conduit. Sa situation n'en était pas meilleure.

En effet, les efforts accomplis par le haut clergé pour réformer les mœurs habituelles des clercs et surtout l'entrée en religion, sans vocation, dans le seul dessein d'éviter un péril ou de se procurer un bénéfice, ces efforts commençaient à porter leurs fruits. Les magistrats avaient reçu des instructions sévères pour faire appliquer le nouveau droit canon qui réprimait avec la plus extrême rigueur de telles fautes.

Dans le cas de l'étudiant normand, il y avait en outre double délit : l'entrée sans vocation dans les ordres constituait d'abord une faute morale, mais cette entrée effectuée pour échapper à l'effet d'une promesse, pour rompre les engagements sacrés d'un mariage, cet acte constituait un véritable crime. Les juges le proclamèrent hautement.

Pierre de Bréville ne songea d'ailleurs nullement à nier son erreur. Peut-être regrettait-il déjà avec amertume d'avoir suivi l'égoïste conseil de ses parents. Les juges lui refusèrent toute indulgence. Tous étaient indignés du procédé qu'il avait adopté pour esquiver sa promesse. Afin d'éviter désormais cette scandaleuse coutume qu'avaient les fils de famille d'entrer aussi aisément dans les ordres, ils décidèrent de faire un exemple rigoureux.

Aussi bien n'avaient-ils qu'à suivre les règles traditionnelles du droit français et les appliquer à l'accusé. Le vieil adage : «*Soit condamné à mort, si mieux n'aime épouser* », s'appliquait exactement au cas de l'étudiant. On le plaçait dans l'alternative : ou être condamné à mort ou épouser Renée Corbeau.

Épouser Renée Corbeau, le malheureux qui voyait s'ouvrir devant lui la perspective d'une mort infamante, n'aurait certes pas demandé mieux. Il comprenait dans quel péril il était tombé. Et je vous assure que ses parents, affolés par le terrible sort dont leur fils était menacé, ses parents auraient de grand cœur donné cette fois leur consentement au mariage.

Mais, il était trop lard. Pierre de Bréville ne *pouvait* plus épouser

Renée Corbeau. En recevant le diaconat, le gentilhomme avait prêté des vœux perpétuels. Il n'était au pouvoir d'aucune juridiction, laïque ou ecclésiastique, de le délier de ses vœux. Seul, le pape possédait un tel pouvoir. Mais le pape était à Rome.

Il ne restait donc aux magistrats du Parlement qu'à prononcer leur sentence : et puisque Pierre de Bréville n'épousait pas Renée Corbeau, à le condamner à mort. Et comme l'exécution des décisions de justice était extrêmement rapide au XVI^e siècle, déjà le bourreau se saisissait de Pierre et l'entraînait dans la chapelle où, en compagnie d'un confesseur, il devait passer les dernières heures de son existence.

On assista alors au spectacle le plus touchant et le plus inattendu. Renée Corbeau avait entendu la terrible sentence qui condamnait son fiancé avec une vive émotion. Depuis longtemps, son amour, qui restait grand, avait pardonné à l'ingrat. À peine Pierre avait-il disparu de la salle des audiences et alors que les juges tenaient encore séance, elle se précipita dans le prétoire et entreprit de supplier les rigoureux magistrats.

— En condamnant mon fiancé, dit-elle en substance, c'est moi-même que vous avez condamnée. Vous n'ignoriez pas, en effet, qu'il était obligé de subir la peine de mort. Je ne survivrai pas à son exécution. Oui, ce fut un séducteur et un ingrat. Mais je resterai finalement pour toujours sa victime. Je sais bien que vous lui faites un crime de s'être engagé dans les ordres sacrés pour se dérober à sa promesse. Mais il a dû céder à la tyrannie d'un père contre qui, s'il n'était pas le père de mon fiancé, je vous demanderais vengeance.

Renée Corbeau fit observer en outre que si Pierre de Bréville avait véritablement pu être placé entre les deux termes de l'alternative, le condamné n'aurait pas hésité un instant. Il était prêt à l'épouser. Seul son état ne le lui permettait plus.

— Avouez, déclarait-elle, avouez qu'il serait peu flatteur pour moi de laisser croire au monde que ce gentilhomme a préféré la mort au mariage. Suis-je à ce point odieuse et laide ?

Mais, à cet attendrissant discours, il fallait une conclusion. Celle que formula Renée Corbeau ne manquait pas d'ingéniosité.

— Il est évident, déclara-t-elle, que Pierre ne peut exécuter sa promesse qu'après avoir été relevé de ses vœux par le pape. Eh bien, nous attendons son légat qui doit arriver prochainement en France. Il aura tous les pouvoirs et la plénitude du Souverain Pontife. Je solliciterai cette dispense et mon amour l'obtiendra. Ainsi donc, Messieurs, daignez surseoir à l'exécution de mon malheureux fiancé ! Donnez-moi le temps d'obtenir du légal cette dispense.

Les informations de Renée Corbeau – qui avait été conseillée, on s'en doute, par quelque procureur avisé – ces informations étaient exactes. Pendant longtemps le pape – c'était Clément VIII – avait

refusé de reconnaître la validité de l'abjuration d'Henri IV, mettant en doute la sincérité de la conversion du roi. Aussi, les relations diplomatiques étaient-elles restées rompues entre la France et Rome. Mais enfin, en 1595, la plus grande partie des Français s'étant ralliée au panache blanc d'Henri, il avait paru difficile au Souverain Pontife de continuer à bouder. Il avait reconnu la légitimité du roi de France et, en 1597, envoyé à Paris un nouveau légat, l'ancien s'étant un peu trop compromis avec les ligueurs, adversaires farouches d'Henri IV. C'était ce nouveau légat dont on attendait l'arrivée et nulle part avec plus d'impatience que l'infortunée Renée Corbeau, puisque de sa décision pouvait dépendre le sort de son fiancé.

Les magistrats du Parlement de Paris s'étaient, en effet, laissés toucher, plus sensibles peut-être à la grâce de la belle Angevine qu'à sa harangue. Ils avaient accueilli sa requête et accepté de suspendre l'exécution de Pierre de Bréville. Celui-ci avait été réintégré dans sa prison. Il n'y avait plus qu'à attendre la sentence du représentant du pape.

Las, la pauvre Renée ne tarda pas à déchanter. Prélat fin et intelligent, le cardinal Alexandre de Médicis arriva en France avec l'intention bien décidée de faire appliquer les réformes du Concile de Trente et de réformer les intolérables abus qui s'étaient introduits dans le clergé depuis un siècle. Il était en particulier résolu à lutter, lui aussi, contre cette facilité avec laquelle les jeunes gens entraient sans vocation dans les ordres, pour des motifs purement matériels.

Aussi, on devine dans quelles dispositions il accueillit les procureurs de Renée Corbeau, chargés de solliciter la grâce du condamné à mort. Le cas de cet étudiant normand constituait une illustration trop flagrante de ce désordre du clergé français contre lequel le cardinal de Médicis entendait lutter. Après avoir minutieusement étudié l'affaire, le légat rendit sa sentence : il refusa d'accorder la sentence sollicitée et ne consentit pas à relever le condamné de ses vœux.

Cette fois, le fiancé de la belle Angevine paraissait bien perdu. On ne voyait vraiment pas par quel miracle il aurait pu désormais éviter l'exécution. Mais Renée ne s'avoua pas vaincue. Au-dessus des magistrats, au-dessus du nonce du pape, il y avait encore une personne : le roi de France. Renée Corbeau n'hésita pas : elle alla se jeter aux pieds d'Henri IV.

LA BELLE ANGEVINE



Elle alla se jeter aux pieds d'Henri IV.

Celui-ci la releva, l'accueillit avec bonté. Comment le Vert-Galant n'eût-il pas été ému par les charmes de la suppliante ? Il l'écouta en souriant dans sa barbe en pointe. La gentillesse, l'intrépidité de cette jeune fille qui n'avait pas tremblé de solliciter les plus puissants de ce monde en faveur de son fiancé, ne le laissèrent pas indifférent. Il promit de tenter, lui aussi, une démarche personnelle auprès du légat.

Celui-ci fut sans doute passablement surpris de voir le roi de France s'intéresser ainsi au salut d'un jeune homme obscur qu'il croyait déjà dépêché depuis longtemps par les soins du bourreau. Mais il lui était difficile de persister dans un refus qui aurait été désobligeant pour le souverain auprès duquel il était accrédité. Il céda donc. Il donna toutes les dispenses. Le condamné à mort était sauvé.

Le mariage s'accomplit. Pierre de Bréville emmena sa femme en sa maison de Normandie où chacun lui fit le meilleur accueil. Renée Corbeau l'avait bien mérité. Et cette histoire, qui est très véridique, s'achève comme un conte de fées : ils furent très heureux et eurent beaucoup d'enfants...



Le Tailleur du Marquis de Jarzé



Le petit bourg d'Echemiré, en ce dimanche matin, était en fête. De la vieille église – vieille, elle l'était déjà aux yeux des paroissiens, puisqu'elle comptait plus de cinq siècles d'existence – sortaient, à l'issue de la grand'messe, des groupes de paysans et de paysannes qui avaient revêtu leurs plus beaux atours : le devantiau de dentelles mettait en valeur les longues jupes empesées dont le fer avait, la veille au soir, repassé un à un tous les plis. La coiffe de Baugé, si seyante, avec les deux rubans, légers comme des ailes de papillon, couvrait le visage de toutes les femmes, les jeunes comme les vieilles, sans en dissimuler les traits. Les hommes avaient revêtu le haut-de-chausse qui cachait les jambes et la longue blouse bleue que l'on ne sortait guère que dans les grandes occasions, pour un mariage, ou pour faire honneur à un parent. Et tandis que les marraines – les femmes déjà mûres – s'assemblaient pour bavarder un brin, après le long mutisme, assez pénible à leurs langues de l'office divin, les jeunes regardaient vers le porche où apparaissaient sans hâte les notables du pays, ceux-là qui, dans l'église, occupaient le premier rang et descendaient les degrés avec toute la dignité qui convenait à leur rang.

Ils étaient tous là : et maître Aubin Pasquier – un chafouin(27) que l'on n'aimait guère, pour l'âpreté avec laquelle il réclamait les redevances dues au seigneur – et maître Florent Cornuau, le notaire, qui prisait avec componction pour chasser les odeurs peu suaves épandues dans l'église et honorable sieur Pierre Delhommeau, qui s'intitulait chirurgien – un beau chirurgien, en vérité qui, prétendaient les bonnes gens, ne savait qu'administrer un clystère(28) ou donner un

coup de lancette – tous en demi-cercle attendaient la sortie du seigneur du pays, haut et puissant seigneur, messire Louis-Aymeri-Roger de La Barre, marquis de Jarzé, sieur d'Echemiré, Lué, Sermaize et autres lieux.

Le seigneur du pays était en ses domaines. Il avait assisté à la grand'messe paroissiale. Un tel événement était rare, en cette fin du XVII^e siècle, alors que toute la noblesse française, accourue à Versailles autour du Roi-Soleil, ne se souciait plus guère de résider en ses lointains châteaux de province.

Mais Louis de La Barre avait, depuis un an, abandonné Versailles. On disait qu'il était las de la vie de cour, et des courtisans, qu'au petit lever du roi, il préférait assister à l'aube fraîche de la campagne au lever triomphant du soleil et qu'il goûtait bien davantage une bonne partie de chasse, avec quelques gais compagnons, dans ces giboyeuses forêts du Bugeois, que les promenades solennelles et compassées autour du grand bassin de Versailles.

Le seigneur d'Echemiré (Lué, Sermaize et autres lieux) avait abandonné Versailles. Pourtant, on le voyait rarement à l'église paroissiale. Pour ne pas faire de jaloux entre les curés des trois paroisses dont il était seigneur, et qui se disputaient tous l'honneur de lui offrir le banc seigneurial, Louis de La Barre préférait tout bonnement assister à la messe en la chapelle de son château, un simple oratoire fort modeste que desservait un brave homme de chapelain qui possédait, entre autres vertus, celle d'être bref dans ses sermons, qualité qu'au siècle de Bossuet, les fidèles appréciaient autant qu'aujourd'hui.

Pourtant, en ce beau dimanche du mois d'avril 1696, Aymeri-Louis de la Barre, était venu assister à la grand'messe paroissiale en l'église d'Echemiré. Sans doute avait-il fallu pour l'y décider une circonstance exceptionnelle, et qui motivait aussi ce grand concours de fidèles – car on voyait là, en effet, des gens accourus des bourgs voisins. De fait, on devait, ce matin-là, battre la quintaine – et cet événement attirait toujours beaucoup de monde.

La quintaine ! Ç'avait été longtemps une véritable redevance féodale ; ce n'était plus, depuis un siècle, qu'une simple distraction, mais en souvenir du temps où il était en droit d'exiger ce « devoir » le seigneur ne manquait jamais d'assister à cet exercice ; aussi bien, si l'on ne pouvait plus l'imposer comme un impôt, tous ceux qui jadis auraient dû l'acquitter s'y livraient généralement de bonne grâce.

En quoi consistait donc cette quintaine ? Eh bien, voilà : sur un pivot extrêmement mobile, on plaçait un mannequin d'osier qui figurait un buste surmonté d'une tête grimaçante et dont le bras dressé était terminé par un magnifique sabre de bois. L'ensemble de la construction mesurait environ trois mètres de haut ; le bras et son

arme, presque autant de long.

À tour de rôle, tous ceux qui acceptaient de se mesurer avec le géant, s'approchaient de lui, munis d'une lance. Le jeu consistait à renverser, d'un seul coup de lance, le mannequin.

En vérité, pensez-vous, la chose ne devait pas être bien difficile : détrompez-vous. Le moindre choc faisait osciller le mannequin et mettait en branle le bras vengeur. Un coup était-il trop faible, ou mal porté et aussitôt la quintaine pivotait et faisant un tour complet sur elle-même, revenait frapper de son sabre le dos du malhabile. Il est à peine besoin d'ajouter que cet accident arrivait à la plupart des assaillants. Or, chacun d'eux ne disposait que de cinq coups – d'où le nom de quintaine – pour abattre le mannequin. Le joueur qui avait le plus rapidement, et en ayant lui-même esquivé tous les chocs en retour, désarçonné son grimaçant adversaire était proclamé le roi de la quintaine. À lui allaient tous les honneurs de la journée : félicité par le seigneur, applaudi par ses camarades et par les concurrents malheureux, il était le héros de la fête et ouvrait le bal qui, sur la place, terminait, après les vêpres, cette réjouissance.

Mais le droit de lutter contre la quintaine n'était pas donné à tout le monde. Il était en principe réservé aux mariés de l'année : tous les jeunes gens qui avaient contracté mariage au cours de l'année « devaient » la quintaine. Sans doute pouvaient-ils se dérober puisque, depuis le XVI^e siècle, la quintaine n'était plus considérée comme une redevance obligatoire. La plupart tenaient à honneur de participer au jeu.

Qu'aucun d'eux, toutefois, ne parvînt à abattre la quintaine, alors on faisait appel aux autres jeunes gens de la paroisse, à tous les gais lurons, aux plus adroits du pays, l'essentiel était que le mannequin fût abattu et, proclamé un roi de la quintaine.

Car c'était mauvais présage pour le village, si nul ne parvenait à abattre le faux géant ; tout le reste de la journée, sur son pivot, il semblait narguer les habitants et se moquer de leur maladresse.

Tout le monde était sorti maintenant de l'église. Les notables s'étaient groupés autour du sire de La Barre, qui les connaissait tous, en appelait beaucoup par leur prénom et se plaisait même à se mêler aux villageois. L'on n'attendait plus, pour commencer le jeu, que la venue du bon curé, vénérable et discret messire Augustin Doineau. Celui-ci était un peu en retard, il fallait bien lui laisser le temps d'enlever les ornements sacerdotaux et de mettre de l'ordre dans la sacristie, que les enfants de chœur, pressés de courir sur la place, avaient abandonnée dès la fin de l'office.

Enfin apparut le pasteur, salué par les « bonjours » de chacun, et aussitôt, tandis qu'Aymeri de La Barre et sa suite s'installaient avec le curé sur une petite estrade que l'on avait dressée à l'un des bouts de la

place, la foule fit le cercle autour du mannequin qui grimaçait affreusement et semblait, de son sabre de bois, menacer tout le monde.

Les jouteurs apparurent. Ils étaient peu nombreux, cette année-là, sept ou huit seulement. Ils se tenaient dans un coin, tenant dans leur main l'arme avec laquelle ils espéraient renverser le mannequin. Sur un signe du seigneur d'Echemiré, le premier s'avança. Ah ! Ce ne fut pas long. À peine avait-il esquissé un geste d'attaque, que le bonhomme, maladroitement mis en mouvement, ripostait d'un coup fort bien appliqué sur le crâne du pauvre marié de l'année, qui se retira, morfondu et penaud, en se frottant la partie atteinte.

Le second ne fut pas plus heureux. Le troisième faillit réussir et la quintaine – comme on l'appelait, le nom du jeu ayant fini par être donné à son objet – vacilla sérieusement, mais se redressant et pivotant sur elle-même, vint frapper l'imprudent, qui se croyait déjà vainqueur, sur une partie assez charnue de son individu, – ce qui provoqua la joie et les exclamations ravies de toute l'assistance.

Les autres concurrents se risquèrent à leur tour. Le résultat fut aussi fâcheux pour eux. Et après avoir été quelque peu malmené par certains, le mannequin grimaçant resta toujours debout avec son perpétuel sourire, qui semblait aux yeux de tous, devenir légèrement ironique.

La foule manifesta son désappointement.

— Alors, dit à voix haute Aymeri de La Barre, alors c'est tout ce que valent les époux de cette année ? En vérité, ils ne montrent guère d'ardeur... Mais, parmi vous tous, bonnes gens, en est-il qui acceptent de se mesurer avec notre quintaine ?

On attendit. Personne ne bougea.

— Eh bien, reprit le seigneur d'Echemiré, il n'y aura donc pas de roi cette année. Je vais ramener au château ma couronne.

— Pardon, messire, pardon. Je suis prêt à prendre ma part au combat.

Et d'un groupe de paysans, l'on vit alors surgir un petit homme vif et agile qui se glissa au premier rang et se présenta devant le sire d'Echemiré.

— Raveneau, c'est Raveneau, s'écrièrent tous les assistants.

Aymeri de La Barre réprima malaisément un mouvement de mauvaise humeur. C'est que, si le seigneur d'Echemiré n'avait que des amis dans la paroisse et était aimé de tous les habitants, il y comptait pourtant un adversaire tenace qu'il poursuivait d'ailleurs d'une vieille rancune et qui empoisonnait, il faut bien le reconnaître, son existence. C'était Louis Raveneau, maître tailleur d'habits.

Louis Raveneau était le plus proche voisin d'Aymeri de La Barre.

À l'entrée de la grande et belle avenue qui, d'Echemiré menait à la

magnifique demeure des seigneurs de La Barre, se dressait l'humble maisonnette du tailleur d'habits.

Oh, il ne s'agissait pas précisément d'un palais : ce n'était plutôt qu'une « méchante biquerie », comme on dit en Anjou. La maison ne comportait qu'une pièce, une seule pièce qui s'éclairait par une fenêtre placée près de la porte. Celle-ci était coupée en son milieu, pour laisser entrer par la partie supérieure la lumière et arrêter au contraire le vagabondage des poules. Une ample cheminée occupait tout un mur de la pièce qui était sommairement meublée d'un mauvais lit, d'une grande armoire, de quelques chaises et surtout d'une table, d'une large table sur laquelle notre tailleur accroupi faisait toute la journée marcher son aiguille et sa langue avec autant d'agilité l'une que l'autre.

En quoi, direz-vous, en quoi ce chétif logis pouvait-il bien gêner le seigneur d'Echemiré ?

C'est que la maison était placée à l'entrée de la majestueuse avenue du château, de si malencontreuse manière qu'elle coupait très exactement la perspective, rompait l'harmonie et masquait le large horizon qui s'étend d'Echemiré jusqu'à la vallée de la Loire. Et Aymeri de La Barre, qui prétendait faire de son château un petit Versailles, était littéralement empoisonné par la présence de la maison du tailleur.

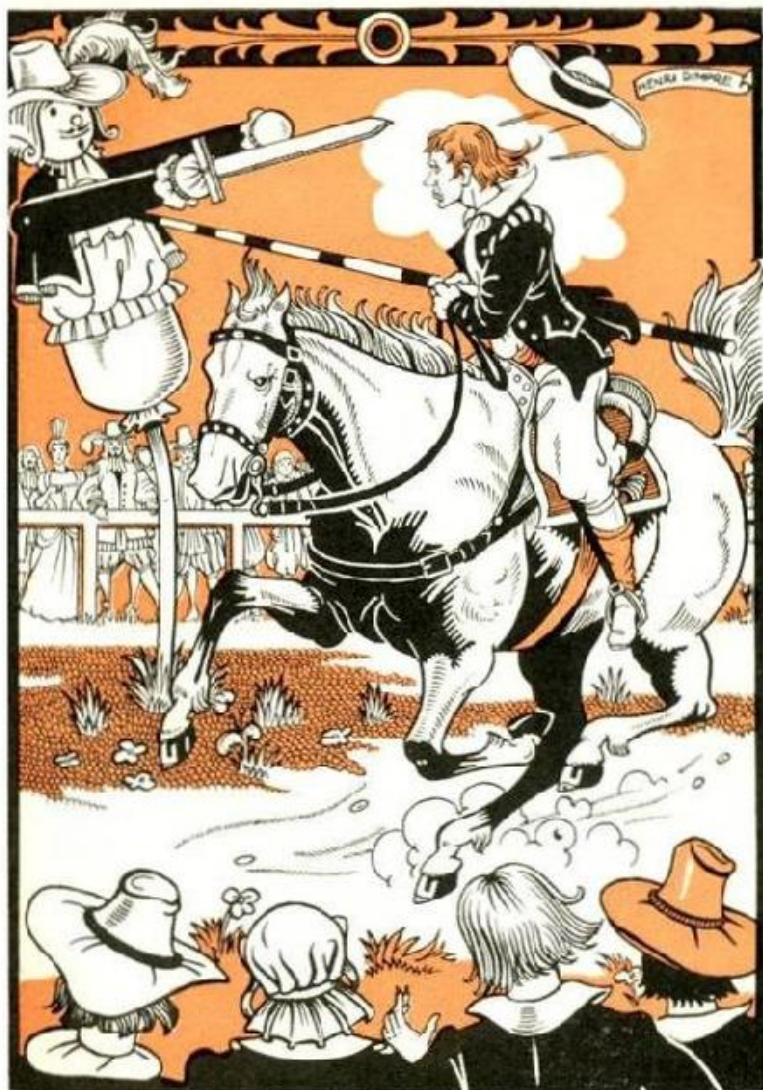
Vingt fois, il avait proposé à celui-ci de lui acheter sa demeure. Obstination, malice, jamais celui-ci n'avait accepté et toutes les fois que le seigneur d'Echemiré renouvelait ses offres, Louis Raveneau répliquait :

— Nenni, messire, nenni. Charbonnier est maître chez lui. Tailleur aussi. Ma maison est bien là où mes aïeux l'ont bâtie. Est-ce que je m'offusque, moi, de la présence de votre château, qui me cache tout pareillement la belle perspective de votre avenue...

Car le tailleur avait la langue bien pendue. Et l'argument qu'il opposait ainsi aux propositions du châtelain d'Echemiré avait pour effet immédiat d'exaspérer davantage celui-ci.

On comprend donc pourquoi Aymeri de La Barre manifesta quelque mécontentement en voyant Louis Raveneau se mettre sur les rangs des joueurs de quintaine. Mais quoi : le seigneur avait lancé un appel à tout le monde. Le tailleur y répondait. Il n'y avait qu'à s'incliner.

Ce ne fut pas long. Raveneau avait à peine saisi la lance que, poussant celle-ci de côté, sur la partie la plus étoffée du mannequin, il le désarçonnait vivement, aux applaudissements de toute la foule.



Raveneau avait à peine saisi la lance qu'il le désarçonna vivement.

— Raveneau est roi de la quintaine ! Raveneau est roi de la quintaine ! criaient avec enthousiasme les paysans : car le petit tailleur était fort sympathique à tous.

— Allons, je vois bien qu'il faut que je te couronne, maugréa Aymeri de La Barre ; tu as bien gagné ton titre. Mais vraiment, en l'honneur de cette royauté, ne te décideras-tu pas cette fois, à me vendre ta maison ? Elle ne vaut pas grand'chose, tu sais. Et je te la paierais bon prix, plus que sa valeur à coup sûr. Bientôt, je dois faire exécuter d'importants travaux au château. Ce serait donc bien l'occasion...

— Pour que vous abattiez mes murs ! Que non pas, Monseigneur. Là où Louis Raveneau est né, il compte bien mourir, s'il plaît à Dieu... Je vous l'ai dit souvent, tailleur, comme charbonnier...

— Je sais, je sais. Eh bien, tant pis. Tu es le plus obstiné des hommes. Mais je n'ai pas dit mon dernier mot.

— Pour moi, le mien est dit.

— Je saurai bien t'obliger à céder.

— Nous verrons bien...

Quelques mois plus tard, comme il l'avait annoncé, une nuée d'ouvriers maçons sous la conduite de Florent Gondouin, architecte réputé de Saumur, s'abattait sur le pays et s'installait au château qu'Aymeri de La Barre se proposait d'agrandir et de transformer dans le goût du jour. D'autres – jardiniers de leur état – devaient aménager le parc. Ce fut, pendant plusieurs semaines, une grande animation dans la paroisse. Mais le seigneur du lieu restait mécontent. Cette maudite maisonnette continuait à le narguer, jusqu'au moment où Florent Gondouin lui suggéra un stratagème dont l'énoncé amena un large sourire sur le visage d'Aymeri de La Barre.

Une heure après – on était alors en décembre et la nuit tombait vite ces jours-là – une heure après, il frappait à la porte du tailleur.

— Monseigneur me fait bien de l'honneur, ce soir, dit le roi de la quintaine qui profitait des dernières lueurs du jour pour tirer activement l'aiguille, accroupi comme d'habitude sur la table. Bien de l'honneur... et bien inutilement, je pense. Car s'il s'agit de nouveau d'acquérir mon logis...

— Tu n'y es pas du tout, mon brave. J'ai renoncé à mon projet, puisque tu ne veux rien entendre. Et c'est une toute autre affaire qui m'amène en ces lieux.

— Et quoi donc ?

— Eh bien, voilà. Je viens de recevoir un messenger qui arrive de Versailles. Le roi – que Dieu protège – reconnaissant les bons et loyaux services rendus depuis tant de siècles par la famille à la couronne, vient de m'octroyer la croix de l'ordre de Saint-Louis. C'est un grand honneur. Et sur-le-champ, Sa Majesté me mande à Versailles pour assister à la cérémonie au cours de laquelle je serai intronisé... Pour

être au jour dit à la cour, il me faut, par exemple, partir dès demain matin.

— Monseigneur m'autorisera à lui adresser mes respectueux compliments. Mais je ne vois pas...

— Écoute un peu, impatient tailleur. Voilà pourquoi j'ai besoin de toi. Depuis près de deux ans que j'habite Echemiré, ma garde-robe a grand besoin d'être révisée. Il faut, sur l'heure, que tous mes habits de cour soient réparés, restaurés. Je connais tes talents. Pour ne pas perdre un instant, je t'emmène au château. Tu y travailleras toute la nuit ; et je n'ai pas besoin d'ajouter que tu recevras, pour cette besogne, un beau salaire.

La proposition était alléchante. Louis Raveneau l'accepta. Et, rassemblant ses instruments de travail, il suivit le seigneur d'Echemiré pour se mettre sans retard à la besogne. Après un frugal souper, il s'installa dans une pièce bien éclairée et bien chauffée que l'on avait mise à sa disposition. Il était prêt à passer toute la nuit au travail. Au demeurant, quelques bonnes bouteilles de vin d'Anjou, placées à propos par Aymeri de La Barre sur une table voisine, devaient l'aider à supporter les rigueurs de cette nuit de labeur.

À tirer l'aiguille, à coudre et à découdre les beaux gilets à revers, les magnifiques habits qui, depuis deux années, s'étaient bien un peu abîmés, le temps passa vite. Raveneau maniait les ciseaux avec une rare agilité. Vers six heures du matin, il faisait encore nuit noire, tout était terminé.

— Bonsoir la compagnie, s'écria Raveneau, en s'étirant les bras de lassitude. Le travail est fini. Je m'en vas me coucher.

Et après avoir absorbé un dernier verre – les bouteilles vides témoignaient assez qu'il avait fait honneur, tout en travaillant, au réconfortant viatique que le seigneur d'Echemiré avait placé à sa disposition – Raveneau, tout guilleret, gagna la porte du château et prit, dans l'obscurité, car la lune venait de disparaître, le chemin de son logis.

Un peu étourdi par le grand air et par la bise aiguë, il suivit la grande avenue du château. Mais, arrivé à l'endroit où il croyait trouver la maison, il s'arrêta abasourdi. Plus de maison. Raveneau revint en arrière, chercha à s'orienter. Il lui semblait bien pourtant être arrivé chez lui.

— Ça, ça, est-ce que je rêve, ou bien aurais-je par mégarde trop abusé du bon vin de messire de La Barre ? Je suis dans l'avenue, et ma maison devrait être là. Mais on n'y voit goutte.

Il tourne et retourne autour du chemin :

— Grataud(29) m'a joué un vilain tour, puisque mon logis s'est envolé !

Ainsi monologue le tailleur. Il erre au hasard, et tout à coup se

heurte à un volet.

— Mais la voilà. Voilà la fenêtre et voilà la porte : faut-il que je sois las pour avoir perdu ma route, une route que je connais comme le fond de ma poche.

Raveneau rentra chez lui et, sans chercher à expliquer ce mystère, se jeta sur son lit et s'endormit profondément.

Le jour suivant lui apporta l'explication de l'affaire. Tandis qu'il travaillait avec ardeur aux prétendus habits de cour du seigneur d'Echemiré, celui-ci avait donné ordre aux équipes de maçons qui restauraient le château de démolir pierre par pierre la maisonnette du tailleur... et de la reconstruire, rigoureusement identique... deux cents toises plus loin.

Un clair de lune magnifique avait éclairé cette besogne qui, pour une trentaine d'ouvriers habiles, n'était pas bien compliquée. Les meubles furent déménagés, la toiture démontée ; et bien avant le lever du jour, tout était terminé. La maison s'élevait toute semblable, dans une clairière voisine, et ne gênait plus, désormais, la perspective de la belle avenue du château. Le mobilier du tailleur fut remis en place et les ouvriers poussèrent le souci de la reconstitution jusqu'à remettre dans la cheminée, les tisons que le tailleur y avait laissés.

Décrire la stupéfaction de Louis Raveneau, quand il s'aperçut du tour qui lui avait été joué, serait chose difficile. Il entra d'abord dans une grande colère. Mais c'était un philosophe. Il prit bientôt son parti de la chose.

Il le prit d'autant plus aisément qu'Aymeri de La Barre, pour le dédommager, lui accorda un beau lopin de terre autour du nouvel emplacement de sa demeure. Il lui donna même une grosse indemnité, qui vint s'ajouter au salaire de sa nuit de travail.

Ainsi les deux voisins réconciliés devinrent-ils désormais les meilleurs amis du monde.



La Religieuse de Baugé



H bien, maître Martin Cornilleau, quelles nouvelles rapportez-vous de votre voyage au pays de Beaufort ?

— De méchantes nouvelles, mon voisin, l'épidémie a repris dans toutes les paroisses de la contrée. Les morts se multiplient. Peu de familles qui ne soient frappées et déjà le sinistre drapeau noir a été planté sur le clocher des églises.

— Le drapeau noir ! Quelle misère. Nous ne tarderons pas à voir ici des charrettes amenant à l'hôpital les malades qui peuvent encore être transportés. Il va falloir fermer ses portes et rentrer chez soi pour fuir la contagion.

Ainsi discouraient, au mois d'août 1640, sur le pas de leur porte, deux habitants de la petite ville de Baugé, Martin Cornilleau et Aubin Tastevin, deux bons négociants dont l'un, à l'enseigne du Rouet qui file, vendait toiles et draps, passementeries(30), fils et rubans, tandis que l'autre débitait huiles, vins et autres épices. Mais alors que le premier, pour son négoce, devait souvent atteler sa voiture et son cheval afin de parcourir les campagnes voisines, de Baugé à Longué, de Noyant à Beaufort, l'autre ne quittait guère sa boutique ; aussi s'enquérail-il avec curiosité de toutes les nouvelles que le voyageur ne manquait jamais de lui rapporter, quand il était de retour.

La nouvelle annoncée par Martin Cornilleau n'était que trop exacte. Une fois encore, une épidémie dévastait cette région de l'Anjou ; une sorte de choléra que l'on appelait communément dysenterie, atteignait des villages entiers. Bien peu pouvaient lui échapper. Les âmes charitables se multipliaient auprès des mourants et souvent étaient

atteintes elles-mêmes du mal. Pour écarter les gens des paroisses ainsi contaminées, on avait coutume de fixer au clocher de l'église un drapeau noir qui, de loin, avertissait les voyageurs du danger et les incitait à passer au large.

Aubin Tastevin ne s'était pas trompé en annonçant qu'on verrait bientôt, dans les rues de Baugé, des charrettes conduisant à l'hôpital les malades des bourgades environnantes. Dans l'incapacité de les soigner sur place – pas de médecins alors dans les campagnes – leurs parents les transportaient à la ville voisine où ils trouvaient un peu de secours à leur infortune.

Un peu de secours, seulement. Car les médiocres bâtisses que l'on instituait pompeusement hôpital étaient, dans ces cas-là, tout à fait insuffisantes. Elles étaient vétustes. Beaucoup dataient du Moyen Âge et n'avaient jamais été reconstruites. Elles étaient trop étroites : quelques salles carrées ouvraient sur une cour qui se transformait l'hiver en cloaque, l'été en espace poussiéreux. Elles étaient pauvres de mobilier. Les lits faisaient entendre de sinistres craquements et menaçaient souvent de s'effondrer. Ces lits étaient si peu nombreux qu'il fallait habituellement coucher deux ou trois malades ensemble et, quand survenait une épidémie, on était dans l'obligation de mettre les malades sur des bottes de paille.

Ces malades recevaient-ils au moins à l'hôpital les soins dont ils avaient besoin ? Hélas, ce n'était pas toujours le cas. De vieilles femmes attachées à l'établissement ne montraient guère de dévouement et songeaient bien plutôt à tirer quelques sous des malades qu'on leur amenait, qu'à les soigner. En cas d'épidémie, elles n'hésitaient pas à se sauver afin d'éviter la contagion. Quant aux médecins, c'étaient ceux de la ville : ils venaient à l'hôpital, lorsque leurs propres malades ne les réclamaient point.

Cette lamentable situation n'était pas d'ailleurs propre à la ville de Baugé. Elle se rencontrait alors dans la plupart des cités du royaume. Cependant, elle finit par émouvoir de compassion des âmes charitables qui s'efforcèrent, un peu partout, de réorganiser ou de créer de nouveaux hôpitaux moins insalubres et moins délabrés.

À Baugé, ce fut une pieuse femme qui prit cette initiative, et voici dans quelles circonstances : l'épidémie de 1640 avait été particulièrement terrible. Elle avait atteint de nombreuses paroisses. Dans l'une d'elles, un jeune homme de vingt ans, que l'on avait, comme tant d'autres, transporté à Baugé, y mourut dans les conditions lamentables que nous avons décrites. Ce décès fut vivement ressenti par sa sœur, Marthe, âme ardente qui voulait consacrer sa vie aux pauvres et aux malades. Marthe résolut de restaurer l'hôpital de Baugé. Mais elle n'était riche que de dévouement. Qu'importe. Elle se mit à l'œuvre.

Elle alla d'abord trouver la municipalité. Les échevins lui rirent au nez et la prirent pour une folle.

— Que voulez-vous, ma pauvre fille, nous n'avons pas d'écus. Baugé est une trop petite ville pour posséder un hôpital plus luxueux.

— Non pas luxueux, messeigneurs, gronda Marthe, mais seulement convenable et digne de sa destination. Puisque vous ne pouvez me prêter votre concours, je ne vous demande qu'une chose : Abandonnez-moi ce terrain vague qui, à l'entrée de la ville, n'a d'utilité pour personne. C'est là que je bâtirai mon hôpital.

Les échevins haussèrent les épaules. Mais comme ce terrain ne servait à rien, ils consentirent à le céder à la courageuse jeune fille.

Celle-ci avait ses plans. Dans sa poche, elle possédait exactement la somme de vingt sous. Mais elle avait confiance en son esprit d'entreprise. Sur le terrain qui lui avait été abandonné, elle planta un piquet portant un tronc sur lequel elle avait écrit :

Ici sera l'hôpital de Baugé,
Donnez pour les pauvres.

Et elle avait signé bravement : Marthe de la Beausse.

La famille de la Beausse était très honorablement connue dans le pays. Marthe recueillit bientôt dans la ville même de généreuses aumônes. Elle loua alors un cheval et une voiture. Elle commença de parcourir toutes les paroisses aux alentours. Elle rappelait le triste état dans lequel se trouvait l'ancien hôpital, les services que pourrait rendre un hôpital plus convenable. Il n'était guère de familles qui n'eussent été victimes de la triste situation de l'hôpital de Baugé. Toutes acceptèrent volontiers d'aider Marthe.

Celle-ci, ayant ainsi amassé une somme importante, chargea un architecte de la ville des premières constructions. Elle gagna ensuite La Flèche, où avait été fondée une communauté de religieuses hospitalières et demanda à la supérieure de lui confier quelques sœurs. Celle-ci accepta. Moins d'un an plus tard, Marthe de la Beausse pouvait ouvrir la première salle de son hôpital.

C'était une institution encore très modeste. Les sœurs n'avaient que quatre pièces pour vivre en communauté. Il n'y avait pas de chapelle. L'aumônier qu'on leur avait donné était obligé de célébrer l'office dans une espèce de grange qui était exposée à toutes les intempéries. Les religieuses subsistaient de la charité publique.

Il paraissait évident qu'une telle situation ne pourrait durer longtemps. Et pourtant Marthe de la Beausse s'obstinait. Elle ne voulait pas renoncer à son grand projet. Elle encourageait les religieuses à poursuivre leur entreprise charitable, en dépit des railleries et des critiques.

Un jour, une voiture s'arrêta devant le petit hôpital. Le cocher sauta

à bas de son siège et vint frapper à la porte de l'établissement :

— Ma mère, j'ai dans ma voiture une voyageuse qui s'est trouvée fatiguée, souffrante. Elle demande si vous pourriez la recevoir.

— Bien sûr, fit Marthe de la Beausse, qui était accourue. Nous ne sommes pas riches, mais nous ne cherchons qu'à secourir ceux qui souffrent.

Descendit alors de la voiture, une femme encore jeune, modestement vêtue et qui semblait avoir peine à marcher. Dès qu'elle fut installée dans une des petites salles de l'hôpital, elle confia à Marthe de la Beausse qu'elle se rendait chez les religieuses de La Flèche dont elle se proposait de visiter la maison et de s'y reposer quelques jours. Elle venait de Saumur. Mais elle s'était sentie souffrante sur la route et n'avait pas eu le courage d'aller plus loin :

— Ce n'est vraiment pas la peine, Madame, d'aller jusqu'à La Flèche, pour rencontrer les religieuses de cette communauté. Vous en trouverez ici, car toutes nos sœurs sont originaires de La Flèche.

Et Marthe de la Beausse de raconter à la visiteuse les origines et les vicissitudes de son établissement.

La jeune femme ne dit rien, mais parut vivement intéressée. Au bout de quelques jours, sa fatigue avait disparu, mais elle ne parlait pas de repartir. Elle finit par aller trouver Marthe de la Beausse :

— Vous êtes discrète, lui dit-elle, je ne veux pas vous révéler mon nom. Mais je puis vous dire que je suis affligée d'une grande fortune et que, pour bien des raisons, je ne sais comment l'utiliser. Je me proposais d'aller à La Flèche pour aider les religieuses de cette ville, que l'on m'avait recommandées. Mais votre générosité et votre énergie m'ont touchée. Voulez-vous de moi ? Je serais prête à vous aider de ma personne et de mon argent. Je n'y mets qu'une seule condition : vous ne chercherez jamais à connaître ma véritable identité. Je serai, pour vous et pour vos compagnes, sœur de la Haie.

Marthe de la Beausse, après avoir mûrement réfléchi, accepta cette offre généreuse. Elle n'eût pas à s'en repentir. Sœur de la Haie montra tout de suite un dévouement et une activité extraordinaire. Elle voulut que l'on reprît sans retard les travaux de construction de l'hôpital. Elle avait fait établir des plans importants. Et quand Marthe de la Beausse, un peu effrayée, lui faisait observer que tous ces travaux allaient coûter fort cher :

— Laissez, laissez, disait-elle, jamais ma fortune ne sera mieux employée.

Les agrandissements furent donc exécutés. Cette fois, l'hôpital de Baugé devenait un établissement modèle. Il fallut augmenter le nombre des religieuses qui n'étaient plus obligées d'ouvrir leur parapluie si elles voulaient éviter que la pluie arrosât leurs lits. La généreuse donatrice, que chacun connaissait sous le seul nom de sœur

de la Haie, comme elle l'avait demandé, partageait la vie commune. Aucune tâche ne la rebutait.

L'hôpital était devenu spacieux et confortable. Mais il n'était pas trop grand. En effet, de nouvelles misères s'abattaient sur l'Anjou. La Fronde parisienne trouvait des échos dans cette province.

Parce qu'ils estimaient qu'ils payaient trop d'impôts et des impôts trop lourds, les bourgeois d'Angers s'étaient révoltés. Ils avaient d'abord fait la grève des paiements. Le pouvoir royal, dirigé alors par le terrible Mazarin, les avait durement châtiés en contraignant les habitants de la ville à héberger chez eux les soldats d'un régiment.

Cruelle punition. À cette époque-là, en effet, il n'existait pas de casernes. Les soldats, quand ils n'étaient pas en campagne, étaient logés chez l'habitant. Et ils ne s'y conduisaient pas précisément en gentilshommes. Ils cassaient le mobilier quand ils n'étaient pas contents, chapardaient tout ce qu'ils trouvaient, effrayaient les femmes. Mais, quand ils étaient en campagne, c'était bien pis encore. Ils se conduisaient comme en pays conquis : et l'on devait s'estimer heureux si, en quittant la ville, ils n'incendiaient pas quelques maisons, en manière d'amusement.

Les Angevins furent donc contraints d'accueillir – un accueil dont ils se seraient bien passé – durant plusieurs semaines, des garnisaires, comme on disait alors. Ces garnisaires se conduisirent ni mieux ni plus mal que d'habitude. Ils n'étaient pas en campagne.

Mais peu de temps après les choses s'aggravèrent. La punition n'avait sans doute pas suffi. Quand les troubles de la Fronde gagnèrent toute la France, la ville d'Angers fut une des premières à se rebeller contre Mazarin et à se déclarer en état de révolte ouverte.

C'était la guerre. Le roi et la régente Anne d'Autriche décidèrent de châtier d'une façon exemplaire la ville insoumise. Tout un régiment de mousquetaires commandé par le maréchal d'Hocquincourt se mit en marche et se dirigea vers Angers.

Quand on apprit, à travers l'Anjou, cet événement, ce fut un véritable désespoir. Chacun connaissait, pour avoir eu déjà l'occasion de les éprouver, la barbarie et la cruauté des cavaliers du roi en campagne. Les routes que devaient suivre les troupes se remplirent de pauvres gens qui préféraient fuir leur demeure, plutôt que d'y attendre le passage des soldats.

— Et bien, fit Aubin Tastevin à son ami Cornilleau, je crois que notre bel hôpital ne sera pas trop vaste pour recevoir les blessés et tous ceux que l'armée de Monseigneur le maréchal aura mis à mal. Nos dames vont avoir du travail. Grâce à Dieu, nous ne risquons pas grand'chose en cette ville.

— Heureusement, mon compère, et je vous avoue que j'aime autant laisser à l'écurie cheval et voiture et ne pas parcourir les routes en ce

moment.

Tastevin et Cornilleau, comme les autres habitants de Baugé, étaient en effet bien tranquilles. Leur ville avait reçu des anciens ducs, le privilège d'être exemptée du logement des hommes de guerre. Aucune troupe en marche n'avait le droit d'y pénétrer. Et les Baugeois, s'étant toujours montré de fidèles serviteurs du roi, il n'y avait pas de raison que ce privilège ne fût respecté cette fois encore.

Aussi quelles ne furent pas la surprise et l'émoi des échevins quand ils apprirent qu'un lieutenant des mousquetaires désirait leur porter un message de la part du maréchal d'Hocquincourt. Ces braves échevins s'assemblèrent en hâte. Que pouvait bien leur vouloir le maréchal ?

Celui-ci leur faisait savoir, qu'ayant trouvé toute la contrée d'alentour vide de ses habitants et de ravitaillement, il était dans l'obligation de faire cantonner ses troupes durant quelques jours dans la ville de Baugé. Il exigeait donc de la municipalité les vivres et le fourrage nécessaires et de chaque habitant, le feu et la chandelle.

Forts de leur droit, les échevins refusèrent net. La discussion devint vite orageuse. Des mots violents furent échangés. Un des échevins, particulièrement colérique, s'emporta jusqu'à frapper le lieutenant des mousquetaires du roi. Celui-ci devint pâle de fureur :

— Un officier du roi ne s'abaisse pas jusqu'à se battre avec des croquants comme vous. Vous aurez de mes nouvelles, Messieurs. Votre ville sera prise d'assaut et livrée à la fureur des troupes. Adieu.

Et, sautant sur son cheval, il s'éloigna sans retourner la tête.

Après son départ, la terreur s'empara des habitants de Baugé. Que faire contre une soldatesque abandonnée à sa sauvagerie naturelle ? Il n'était plus temps de fuir. Une catastrophe menaçait Baugé.

Les échevins dégrisés, comprenant leur imprudence, voulurent tenter une dernière démarche pour sauver leur ville. Ils décidèrent d'envoyer une délégation auprès du maréchal d'Hocquincourt lui-même, pour le supplier d'épargner leur cité et de leur pardonner. Trois d'entre eux furent désignés pour accomplir cette difficile mission.

Au moment même où ils allaient partir, Marthe de la Beausse demanda à être reçue par eux :

— Que voulez-vous, Madame ? demanda l'un des échevins.

— Moi, personnellement, rien, car je ne suis qu'une pauvre femme. Mais notre généreuse donatrice, sœur de la Haie, demande à accompagner la délégation.

— Sœur de la Haie, que pourra-t-elle obtenir de ces soldats ?

— Elle n'a pas voulu me le confier. Mais dès qu'elle a appris que le maréchal d'Hocquincourt commandait l'armée, elle a tellement insisté pour venir, que je n'ai pas osé lui refuser.

— Vous avez bien fait, après tout, nous ne risquons rien.

La petite troupe se mit en marche. Le trajet ne fut pas bien long. L'armée royale campait à une lieue environ de la ville et s'apprêtait déjà à marcher sur elle, quand on annonça l'arrivée de la délégation baugeoise.

Le maréchal commença par déclarer qu'il se refusait absolument à les recevoir. Comme les échevins insistaient, il sortit de sa tente et alla les trouver. Ce fut pour leur faire une scène violente :

— L'un d'entre vous a osé frappé mon envoyé. Vous n'êtes que de misérables bourgeois et je ne sais ce qui me retient de faire pendre une dizaine d'entre vous. Mais vous serez châtiés sans rémission : mes soldats auront licence de vous battre, de vous voler, de maltraiter vos femmes et vos filles et de brûler votre ville comme on brûle les villes ennemies. Cette exécution servira d'exemple.

— Et laisserez-vous aussi, Monsieur le Maréchal, brûler mon hôpital et les bonnes filles qui se dévouent à soigner les malades ?

Et toute frémissante, sœur de la Haie, qui s'était jusque-là dissimulée derrière les échevins, se présenta brusquement devant les yeux du maréchal.

Celui-ci poussa une exclamation de surprise et saisissant son grand chapeau à plume qu'il avait naturellement gardé sur la tête, il se découvrit et fit une profonde révérence à sa nouvelle interlocutrice.



Il se découvrit et fit une profonde révérence.

— Eh quoi, princesse, est-il possible que ce soit vous ?

— Oui, c'est bien moi, qui me suis retirée du monde, et vis secrètement à Baugé. Il a fallu le danger qui menaçait cette pauvre petite ville et mon hôpital pour me décider à sortir de l'incognito. Osez-vous encore répéter vos menaces ?

— Certes non, Madame, car vos prières sont pour moi des ordres, les habitants de Baugé sont bien fortunés de vous avoir comme protectrice. Ils ne seront pas châtiés de leur insolence. Mais je vous demande une seule faveur : c'est que mes troupes puissent défilér à travers la ville et devant votre hôpital. Plus d'une cornette de mes régiments se réjouira de vous saluer.

— J'assisterai donc, maréchal, à votre défilé.

En rentrant à Baugé, sœur de la Haie révéla aux échevins, puis à Marthe de la Beausse, sa véritable identité. Anne de Melun, princesse d'Epinoy, était une des plus grandes dames de la cour. La distinction de sa naissance, son charme et sa beauté l'avaient fait rechercher des plus hauts partis et elle aurait pu, si elle en avait exprimé le désir, épouser un prince du sang. Pendant de longues années, elle avait été une des princesses les plus admirées du royaume. Elle participait à toutes les fêtes, à tous les bals.

Et puis, un jour, elle avait disparu. Dégoût du monde et de ses futilités, atteinte de la grâce, on ne sait. La princesse d'Epinoy ne s'était plus jamais montrée nulle part. On disait qu'elle voyageait sous un faux nom, passant de ville en ville, à travers le royaume, pour distribuer aux pauvres son immense fortune.

Ç'avait été exact, jusqu'au jour où, touchée de compassion par les efforts et l'énergie de Marthe de la Beausse et de ses compagnes, elle s'était fixée à Baugé, faisant ainsi la prospérité du petit hôpital de cette ville.

Comme il avait été convenu, le maréchal d'Hocquincourt et toutes ses troupes défilèrent, en bon ordre, devant l'établissement de la princesse d'Epinoy. Elle-même se tenait, très droite, à la porte. Et c'était un spectacle peu banal que de voir tous ces brillants officiers, parmi lesquels elle reconnaissait plus d'un de ses anciens danseurs, se découvrir et saluer largement cette illustre princesse devenue une humble servante.

Après le départ des troupes du maréchal, sœur de la Haie continua à vivre modestement dans l'hôpital qu'elle avait enrichi. Elle exigea qu'on continuât à la traiter aussi simplement. On respecta son vœu. Et nul, à la cour, n'entendit jamais plus parler d'elle. Mais les habitants de Baugé n'oublèrent pas qu'ils lui devaient la vie et la cité n'a cessé de manifester à sa mémoire une gratitude méritée.



La Darue de Fontevrault(31)



'EST une charmante bourgade que Fontevrault. Elle s'étend au fond d'un délicieux vallon tout rempli de verdure, à une lieue de la Loire. Des maisons éclatantes de blancheur, le regard embrasse des paysages rustiques et délicats. L'église est vieille ; dans la pénombre, on découvre des objets d'art de valeur. Une longue allée d'ormeaux s'ouvre devant le porche aux fines colonnettes. Logis et sanctuaires composent un tableau archaïque et plaisant.

Seulement, sur la place, un contraste saisissant attend le voyageur. Une haute poterne rébarbative, des murs épais, des gardiens qui veillent, nous ramènent brutalement à la réalité. Le XIX^e siècle a transformé, en effet, l'illustre abbaye de Fontevrault en une maison centrale de détention où les condamnés aux travaux forcés purgent leur peine... Et dans cette enceinte consacrée pendant sept siècles à la prière et à la contemplation, les bagnards aujourd'hui vivent du pain de misère et de l'eau d'amertume.

Curieuse et belle histoire que celle de ce monastère de Fontevrault. Fondé à l'aube du XII^e siècle par un humble prêtre breton, Robert d'Arbrissel, il prospéra tellement qu'il devint bientôt chef d'Ordre, comme Cluny ou Clairvaux. Abbaye où se juxtaposaient couvent d'hommes et couvent de femmes placés tous deux sous la crosse d'une abbesse, Fontevrault bénéficia de la protection des comtes d'Anjou devenus rois d'Angleterre. Ces puissants monarques tinrent à reposer en terre angevine et élirent l'église de l'abbaye pour lieu de leur sépulture ; on y peut voir encore leurs statues tombales et voilà comment Fontevrault est un peu le Saint-Denis des Anglais...

Quant à la prospérité de l'abbaye, elle fut extraordinaire. Plus d'une centaine de prieurés dépendant de la Maison Mère furent fondés durant le Moyen Âge à travers la France, et jusqu'en Espagne ou en Angleterre. Beaucoup subsistaient encore au moment de la Révolution.

Une bonne part de cette prospérité revient à l'intelligence, à la haute autorité, à la finesse et à la culture des abbesses qui régentaient l'ordre tout entier. Plusieurs d'entre elles furent, au moins depuis le XV^e siècle, de sang royal : cousines ou nièces des rois de France, elles surent, au milieu des troubles et des difficultés de la guerre de Cent ans ou des guerres de Religion, diriger avec adresse la barque qui leur était confiée. Elles maintinrent Fontevrault et ses filiales dans une situation matérielle et morale si brillante, que Louis XV leur donna le meilleur témoignage d'estime et d'admiration, en leur confiant l'éducation de ses filles.

Il est difficile de s'imaginer ce que pouvait être alors l'animation de cette petite ville de Fontevrault. À l'abri des hauts murs de la clôture, les religieuses consacraient à Dieu leur veille spirituelle, et à l'éducation des filles de la noblesse leurs tâches temporelles. Les religieux administraient les biens immenses de l'abbaye, veillaient sur les domaines, cultivaient de leurs mains la terre. Mais à l'extérieur, tout un peuple tirait de l'abbaye sa subsistance. Établis dans de solides maisons bourgeoises, intendants, secrétaires, avocats, procureurs, records, géraient les intérêts temporels de Fontevrault. Tout un menu fretin d'artisans et de boutiquiers possédaient échoppes ou pignons le long de la grande rue et dans les venelles voisines. À l'entrée de la cité, les enseignes des auberges – le Cheval Blanc, l'Arche d'Orée, la Croix-Verte – semblaient faire signe aux voyageurs. Ceux-ci étaient nombreux : parents venus visiter leur enfant, pensionnaire à l'abbaye, ou leur fille déjà novice ou religieuse dans un couvent ; hommes de loi accourus des quatre coins de France pour soumettre à l'abbesse des cas litigieux ; marchands ou étrangers attirés par le renom de l'illustre maison : les coches, les diligences, les carrosses se pressaient sur la route de Poitiers et sur celle de Candès qui unissait l'abbaye au port de Rest où débarquaient les voyageurs empruntant la Loire. C'était sur ce chemin un continuel va-et-vient de véhicules. Des carrosses royaux et de somptueux cortèges, au cours des siècles, avaient empruntés ce chemin, pour amener à l'abbaye, au travers des forêts profondes qui poussaient leur frondaison jusqu'au bord de la route, les hôtes princiers de très haute, très puissante, très révérende dame, Madame l'abbesse de Fontevrault.

Tous les habitants de cette petite ville vivaient ainsi à l'ombre de l'abbaye, pour l'abbaye et grâce à l'abbaye. Et les heures, tristes ou joyeuses, de leur existence, étaient scandées au son grave du bourdon qui tombait des clochers de l'église abbatiale et appelait tour à tour

religieux et religieuses à la prière ou au travail.

Plus d'un s'était enrichi – honnêtement d'ailleurs – au service de Fontevrault. Les domaines de l'abbaye étaient en effet immenses. Ils s'étendaient autour des bâtiments, sur les coteaux dorés par le soleil et tout chargés de treilles admirables ; ils embrassaient les vallons nombreux et fertiles. Ils dévalaient jusqu'à la Loire. Ils comptaient plusieurs milliers de lieues carrés. Ah ! l'on était loin des quelques morceaux de terre qu'autour de la fontaine d'Évraud, Robert d'Arbrissel avait chargé ses disciples de défricher.

Pour cultiver toutes ces terres, il fallait des bras vigoureux et des cultivateurs ne boudant pas à la besogne. Tel était bien maître Florent Pasqueraye, fermier du beau domaine de Chavenay qui étendait ses prés, ses terres labourées et ses vignes à une petite lieue de Fontevrault à l'orée de la forêt.

Maître Florent Pasqueraye était un brave homme et un homme heureux. Son titre de « marchand-fermier de Madame l'abbesse de Fontevrault » lui valait, dans le pays, estime et considération. C'était un gros personnage et le curé, en ses registres, quand Florent signait comme témoin d'un mariage ou parrain d'un nouveau-né, ne manquait pas de lui donner de « l'honorable homme ». Pasqueraye avait été élu syndic de la paroisse ; ce qui ne l'empêchait pas de mettre la main à la pâte et de conduire lui-même ses bœufs dans le pré de l'ermitage, une des plus belles pièces du domaine, et de tracer des sillons bien droits à travers la terre grasse.

Maîtresse Clémence, sa digne épouse, était une marraine⁽³²⁾ non moins considérée. Elle veillait à tout ; levée dès l'aube et couchée la dernière, elle menait toute la maison avec autant de sollicitude que de fermeté.

Quatre enfants étaient nés de leur union : Pierre, l'aîné, était un solide gars de vingt ans qui marchait sur les traces de son père et promettait de montrer d'aussi belles qualités que lui. Marie, sa sœur, avait dix-huit ans ; elle était fraîche et jolie. Madame Louise de Lavedan, la sous-prieure de l'abbaye, l'avait prise en amitié et grâce à cette protection, Marie avait acquis au couvent les talents d'une parfaite ménagère ; les deux derniers, René et Mathurin, deux lurons, vrais petits diables, animaient la maison de leurs cris et de leurs rires. Il fallait parfois quelques taloches et quelques bourrades paternelles pour les faire taire.

Était-ce tout ? Pas encore. Malgré son ardeur au travail, Pierre était trop jeune pour aider complètement son père. Le domaine était vaste et en plein rapport. Maître Florent Pasqueraye avait donc gagé pour l'aider un valet de ferme : un gars solide, qui n'était point d'Anjou, il est vrai, mais de Touraine, habile à conduire les bœufs, à moissonner les blés d'un geste large et sûr, habile aussi à abattre d'une rude

cognée les arbres de la forêt, marqués par maître André Lelong, le vérificateur et ordonnateur des bois de Madame l'abbesse.

Il y avait donc le valet de ferme, qui s'appelait Gatien. Et il y avait aussi le petit biquard, un petit bonhomme d'une douzaine d'années, dont les fonctions consistaient surtout à conduire les bêtes aux champs, aidé dans cette tâche importante par René et Mathurin.

Le biquard Jeannot était un bon garçon. Mais il n'était pas très malin, ce qu'explique après tout sa jeunesse. Aussi Gatien et Pierre lui jouaient-ils parfois des tours pendables. On l'envoyait, par exemple, chercher au bourg de l'herbe à morille.

— Mon pauvre gars, disait maîtresse Clémence, tu ne vois donc pas que ces grands farauds se moquent de toi, et qu'ils te prennent pour un nigaud !

Mais Jeannot ne disait rien et comme il était pourvu d'un heureux caractère, il n'en voulait pas trop à Gatien... et se laissait berner de pareille façon à la fois suivante.

À part ces taquineries, la bonne entente régnait à la ferme de Chavenay. Florent Pasqueraye était satisfait de son valet, que ses voisins lui enviaient.

— Tu es un brave garçon, lui disait souvent le maître du domaine. Tu ne boudes pas à la besogne, et tu ne voles pas les vingt-quatre livres tournois que je te baille à la Saint-Michel. Tu bois du vin d'Anjou, juste ce qu'il faut pour montrer que tu l'apprécies autant que tes vins de Bourgueil ou de Chinon. Tu me sers loyalement, et je suis content de tes services. Dommage que tu aies ce défaut...

— Et quel donc, not'maître ? disait en riant sous cape, Gatien, qui savait bien quel plat on allait lui servir.

— Tu aimes trop courir la nuit après le gibier. Tu braconnes, mon gars, tu braconnes ! Et, par ma foi, il m'est bien arrivé de braconner aussi quand j'avais ton âge. Mais j'étais plus précautionneux que toi, et cela ne m'arrivait pas si souvent. Tu passes trop de nuits à l'affût. Cela se sait : le gars Raveneau, mon voisin, m'en a dit deux mots. Et à l'assemblée de la paroisse, la semaine passée, certains y ont fait allusion.

— Bah, le gars Raveneau est un jaloux et un maladroit. Il a raté l'autre jour un magnifique lièvre de douze livres qui s'est montré plus favorable à mes filets. Il ne m'a pas pardonné.

— Tout de même, mon gars, méfie-toi. Les agents de Madame l'abbesse de Fontevault n'aiment pas les fraudeurs. Madame a fait rappeler dimanche, à son de trompe, l'interdiction absolue de chasser dans ses bois. Et le garde Cornilleau ne plaisante pas.

Gatien fit la grimace. Florent Pasqueraye savait bien que son valet n'avait pas beaucoup d'amitié pour le garde.

— Bah, messire Cornilleau est plus souvent dans son lit qu'aux

aguets. Ce n'est pas encore la nuit prochaine qu'il me prendra.

— N'empêche, mon gars, méfie-toi. Si tu es pris, ton compte est bon.



Le repas du soir s'achevait. Fatigué par une longue journée de labeur, maître Pasqueraye avait étendu ses jambes auprès de l'âtre qu'animait la flamme d'une brassée de sarments. Maîtresse Clémence s'agitait, avec sa fille aînée autour de la table. On était à la fin de septembre, et déjà la nuit tombait vite. Le vent de galerne(33) soufflait en tempête depuis quelques jours.

Près de la cheminée, les hommes bavardaient, tandis que Jeannot aidait René et Mathurin à tailler un sifflet.

— Est-il vrai, maître Pasqueraye, dit tout à coup Gatien, en jetant un coup d'œil vers Jeannot, est-il vrai que des bûcherons auraient, dans la forêt, découvert la trace de la darue ? Est-ce qu'elle serait revenue dans nos côtés ?

— On le dit, répliqua Pierre avant même que son père ait répondu. La darue a foulé des taillis du côté de Mestré et sa trace a été suivie jusqu'au-delà de la Grange aux Dîmes.

Au nom de la darue, Jeannot avait dressé l'oreille et suivait passionnément la conversation.

C'est que la darue n'était pas un gibier ordinaire ! Sœur de la Tarasque provençale, de la Bête du Grésivaudan, des loups-garous de Bretagne, c'était un animal fantastique qui provoquait l'émoi des populations et jetait la terreur partout où elle était signalée. Elle s'emparait des brebis dans les champs, et parfois même du berger. Elle dévastait les poulaillers, elle s'attaquait aux chiens. Sur son aspect, les récits variaient. D'après les uns, elle était munies de cornes hautes et perçantes. Selon d'autres, elle traînait derrière elle une queue énorme dont elle balayait le sol. Mais chacun tombait d'accord pour affirmer qu'elle possédait des crocs solides et des pattes velues armées de griffes redoutables. Et chacun pareillement déclarait que son cri rauque glaçait d'effroi les plus braves.

— Si tu n'es pas sage, disaient les mères à leurs queniots, si tu n'es pas sage, je te baillerai à la darue.

Et aussitôt les plus turbulents se calmaient.

Cependant, les hommes ne la redoutaient pas. Avec un bon fusil, en effet, l'on n'avait pas à craindre cet animal fantastique. Et, de temps à autre, quand la darue avait été signalée dans un canton, on s'accordait pour organiser une battue et tenter de prendre la bête.

C'était, du moins, ce qui se disait dans les fermes car, chose étrange, nul n'avait jamais pu se vanter d'avoir de ses yeux vu une darue morte ou prise encore vivante. Cet animal-là devait être ensorcelé...

— Ainsi donc, déclara en souriant maître Florent Pasqueraye, la darue est dans nos quartiers. Voilà belle occasion de montrer ton adresse, mon gars Gatien.

— J'y songe, répliqua le valet, j'y songe tellement que j'ai bonne envie de me mettre à l'affût ce soir. Les nuits ne sont pas encore trop fraîches. Il vente dru. La darue doit être en chasse. C'est le moment de lui donner un bon coup de fusil. Viens-tu avec moi, Pierre ?

— Volontiers, fit le jeune homme.

— Oh ! emmenez-moi, s'écria alors Jeannot. Emmenez-moi, j'ai tellement envie d'être de la partie. Une chasse à la darue ! Je n'ai pas peur ; et je vous servirai de rabatteur.

— Toi, marmot ! Un gamin de ton âge ! Mais tu t'évanouirais en entendant le cri de l'animal. Il n'y a pas si longtemps que l'on te conduisait à Sainte-Tanche et à Saint-Coqueluchon...

— Oh non, je vous assure. J'ai bientôt quinze ans. Je ne suis pas un couard et j'ai tellement envie de participer à la chasse.

— Allons, est-ce qu'on l'emmène ? Qu'en pensez-vous, not'maître ?

— Bah, bah, s'il veut y aller, qu'il y aille, fit Florent Pasqueraye en riant sous cape. Mais vous autres, garçons, tâchez d'être prudents et de ne pas faire de sottises. Il n'y a pas que des darues qui courent la nuit dans les bois de Fontevrault !

— Oui-dà, soyez tranquilles !

Les deux jeunes gens commencèrent à s'équiper. Ils avaient mis des bottes pour franchir aisément haies et taillis ; une solide houppe, la bon fusil à chevrotines, un gourdin de belle taille, et sous la pèlerine, un paquet soigneusement enveloppé et un sac de grande dimension.

— Pourquoi faire, ce sac ? demanda Jeannot, dont les préparatifs avaient été plus rapides.

— On te le dira là-bas ; va toujours...

— Adieu, les gars, dit Florent Pasqueraye. Bonne promenade... et ne rentrez pas trop tard, car demain, le travail ne manquera pas !



Les deux jeunes gens, en sortant de la ferme, prirent la direction de la forêt. Celle-ci étendait sa masse sombre à la limite même du domaine. Les chasseurs marchaient silencieusement. Jeannot sur leurs

talons les suivait sans mot dire. On lui avait recommandé de faire le moins de bruit possible.

Le petit groupe entra bientôt sous les arbres. La clarté diffuse de la lune, qui était dans son décours et constamment masquée par de gros nuages, s'évanouit tout à fait. Abandonnant volontairement le sentier qu'ils suivaient depuis le départ de la ferme, Gatien et ses deux compagnons pénétrèrent dans les fourrés. Le silence était total et leurs pas, sur les feuilles qui commençaient à joncher le sol, s'entendaient à peine. Au loin, un chien aboyait ; plus près, une chouette lançait son cri lugubre.

Après avoir marché environ trois cents toises, Gatien s'arrêta auprès d'un épais buisson de broussailles et de futaies. Un large trou à travers le buisson paraissait indiquer qu'un animal de belle taille avait pu se frayer passage à cet endroit.

— L'emplacement est bon, fit Gatien. C'est le moment de tendre nos filets. Passe-moi le sac, Jeannot.

Et il lui expliqua qu'il plaçait le sac derrière le passage, l'ouverture béante fixée par quatre cordes.

— Tu comprends, nous allons, Pierre et moi, faire la battue. Quand nous aurons débusqué la darue, nous la rabattons vers toi. Elle se précipitera vers ce passage qu'elle connaît déjà, et s'engouffrera dans le sac. Alors, ce sera le moment d'agir, tire sur la corde, ferme bien le sac et, avec le gourdin, tape dessus, mon garçon, tape dessus de toutes tes forces, jusqu'à ce qu'elle ne bouge plus. Nous arriverons aussitôt, et nous la ramènerons triomphalement à la maison. Tu n'as point peur ?

— Moi, fit Jeannot, qui n'était pas autrement rassuré, mais voulait paraître brave, moi, pas du tout. Passez-moi le gourdin et vous verrez si je ne sais pas m'en servir.

— Parfait, mon garçon, parfait. Voici notre piège apprêté, fais bonne garde et je pense que tu ne tarderas pas à nous entendre clamer, quand la darue sera découverte. Allons, à tout à l'heure...

Gatien et Pierre s'éloignèrent à pas de loup, laissant Jeannot, qui ouvrait grands les yeux et les oreilles, tout en claquant un peu des dents (mais c'était le froid, bien entendu...).



Vingt minutes, une demi-heure se passent. Jeannot n'entendait rien, et se sentait de moins en moins rassuré.

Tout à coup, un bruit de branches cassées, un pas lourd et rapide le

firent tressaillir. Une main brutale s'abattit sur son épaule.

— Ah ! je t'y prends, cette fois, mon garçon, à marauder dans les bois de Madame l'Abbesse. Tu ne nieras pas que je t'ai pris à poser des collets. Qui donc es-tu ? Et ne mens pas.

Jeannot avait reconnu – avec un soupir de soulagement – la grosse voix du garde des forêts de l'abbesse, maître Georges Cornilleau.

— Moi, nenni, messire Cornilleau. Je suis un honnête garçon, et je ne braconne point. Je suis ici à l'affût.

— Tu vois bien.

— Mais j'attends la darue qui doit passer par ici. Voyez vous-même. Mon piège est prêt. Malheureusement, l'animal n'a pas été débusqué.

— La darue, fit le garde en examinant le sac. La darue, oui-dà. Et avec qui chasses-tu cette bête ?

— Avec Pierre Pasqueraye et le gars Gatien.

— Ah ! je comprends tout ! Mais, mon pauvre gars, tes compagnons ont fait erreur. La darue ne court plus dans ce canton depuis plusieurs nuits. Elle a porté son gîte ailleurs. Viens avec moi, car je sais où on peut la découvrir. Viens, et je crois bien que ton sac ne sera pas inutile.

Tout fier, Jeannot défit les cordes, jeta le sac sur son épaule et suivit le garde.



La darue ne court plus dans ce canton depuis plusieurs nuits

Ils marchèrent silencieusement pendant une demi-heure.

— Tiens, mon garçon, m'est avis que la darue va passer par ici. J'ai la preuve qu'elle n'est pas loin.

Et se baissant le garde saisit un magnifique collet, un vrai celui-là, que l'incorrigible braconnier qu'était Gatien avait posé dans l'espoir de faire une belle chasse, une vraie beaucoup plus fructueuse que celle escomptée par le naïf Jeannot.

Celui-ci n'avait pas vu le garde s'emparer du collet.

— Place ici ton sac et dispose-le comme t'a montré Gatien. Moi, je m'en vais rabattre le gibier, tu n'attendras pas longtemps, je pense.

Le sac, ouvert largement, fut dressé à la place des collets. Le garde s'éloigna. Jeannot reprit sa faction, le gourdin dressé, prêt à l'action.

Tout à coup, il entendit un bruit de course éperdue, une poursuite acharnée et, avant qu'il ait eu le temps de distinguer quoi que ce soit, une forme haletante vint s'engouffrer dans l'embouchure béante du sac.

Ah ! ce ne fut pas long. Jeannot tira sur la corde du sac qui se referma aussitôt et se mit à taper comme un sourd, sans se soucier des soubresauts de l'animal. Il hurlait pour se donner du cœur. Enfin, au bout de quelques minutes, las de frapper, il s'arrêta un instant et resta médusé. La bête geignait encore, et ces gémissements paraissaient humains.

D'émoi, Jeannot laissa tomber son gourdin et prit ses jambes à son cou, jugeant que c'était suffisamment d'émotion pour une seule nuit...



Jamais Jeannot ne sut exactement ce qui s'était passé. Le lendemain, Pierre Pasqueraye ne paraissait pas fier. Le garde l'avait ramené au domicile de son père, quelques instants après le retour du petit berger. Il reçut une sévère réprimande et jura de ne plus recommencer à braconner dans les bois de l'abbesse.

Quant à Gatien, onques le revit-on. D'aucuns prétendirent qu'on l'avait aperçu, en fort mauvais état, dans la prison du monastère. Il expia longtemps son goût pour les plaisanteries et pour la chasse interdite. Il disparut, sans fournir d'explications, et rentra penaud en sa Touraine natale. Seul Florent Pasqueraye le regretta, parce que c'était un garçon courageux et qui ne boudait pas à la besogne.

Jeannot, lui, n'avait d'abord rien raconté. Mais, peu à peu, il s'enhardit et quand les gamins du village discutaient entre eux et se demandaient si vraiment cette fantastique darue existait, il répondait :

— Si elle existe ! Bien sûr. Et la preuve, c'est que j'en ai pris une !
Mais il ne s'offrit jamais à recommencer une si terrible expédition...



Le Tombeau de l'Émigré

RECIT DES GUERRES DE VENDEE



ES bois de la Prévrière, aux confins de l'Anjou et de la Bretagne, n'offrent pas au touriste un aspect très riant : est-ce l'approche de la mélancolique Armorique ? On ressent à les traverser une certaine oppression. La lumière du ciel y pénètre en effet rarement ; naguère les charbonniers les animaient de leurs appels et de leurs travaux. Ils ont aujourd'hui abandonné les lieux. Quelques sentes traversent ces bois qu'empruntent les paysans pour abrégér leur route. C'était tout juste si à l'automne, au moment où les frondaisons se parent des plus somptueuses couleurs, quelques trompes de chasse éveillaient encore les échos, avant la Grande Guerre. Aujourd'hui, les trompes achèvent de se rouiller au clou. Les châteaux sont plus ou moins délabrés et abandonnés. Et les bois de la Prévrière plus austères que jamais.

Ils dissimulent pourtant, sous leurs ramures, des paysages d'un romantisme admirable. En est-il de plus haut caractère que cet étang dormant autour des chênes de la forêt ? Le miroir d'eau est d'une éclatante fraîcheur. Une étroite allée le cerne ; au détour du chemin, le regard est attiré par une croix que la végétation enserre de ses rameaux. La mousse a envahi le fût, creusant de profondes rainures. Cependant, on distingue encore malaisément une inscription :

Quel était ce combattant de la guerre des Géants ? La curiosité éveillée, je m'en ouvrais à l'un de mes amis, grand amateur de petite histoire et pour qui le passé ancien ou récent de ce coin de terre n'a plus de secret.

— Comment, me dit ce brave docteur, vous ne connaissez pas la légende de l'Émigré ? Finissez votre tournée et venez ce soir partager avec moi le pain et le sel. En fumant une bonne pipe, autour de cette vieille-eau-de-vie que vous ne méprisez pas, je vous conterai cette histoire, et vous donnerai mes sources, Thenaisie, Cretineau-Joly et autres doctes érudits de notre pays.

Le soir venu, confortablement installé autour d'un feu qui pétillait joyeusement, mon ami le docteur J... tint sa promesse :

— Imaginez, me dit-il, ce pays voici environ cent soixante ans. Il était, ma foi, assurément plus vivant qu'aujourd'hui. Il y avait, vous le savez, des charbonniers dans la forêt de la Prévrière. Mais il y avait aussi des tuiliers dont les produits, d'excellente facture, étaient exportés jusqu'à Angers. Nos foires étaient fréquentées de tous les paysans d'alentour. Et enfin, et surtout, nos châteaux étaient habités. La vie n'y était pas bien luxueuse ; mais les « seigneurs », puisqu'il faut les appeler de ce nom, les seigneurs étaient aimés de tous leurs tenanciers qui ne se plaignaient pas tellement d'eux. Lisez plutôt, si vous restez incrédules, les Cahiers de doléances que nos habitants rédigèrent en 1789. Ils s'y plaignent bien plus des impôts du roi que des redevances féodales.

Je me gardai bien de protester. Mon ami reprit :

— Les châtelains étaient nombreux ; beaucoup de manoirs ont été, en effet, transformés en fermes depuis cinquante ans. Ces châtelains étaient revenus habiter la propriété familiale à la suite des déboires financiers du XVIII^e siècle et des guerres qui avaient singulièrement amoindri leurs revenus. Peut-être avaient-ils encore assez de ressources pour soutenir un train suffisant en province et à la campagne ; mais ils n'étaient plus assez riches pour séjourner à Versailles. Leur retour avait donné une animation nouvelle à nos contrées. On se recevait, on s'invitait volontiers. Les fêtes n'étaient pas fastueuses, mais elles s'accompagnaient toutes de cette douceur de vivre qu'ont seuls connue, paraît-il, les gens qui vécurent avant 1789. À l'automne, les chasses parcouraient nos forêts et étaient prétexte à réunions et à agréables soirées.

« Parmi ces châtelains, dont il me paraît bien inutile de vous énumérer les noms, il y avait le comte et la comtesse de Saint-Alman. Ils habitaient le château de la Groye, qui était de ces confortables manoirs, bâtis au XVI^e siècle, restaurés et modernisés deux cents ans plus tard et dont notre prosaïque époque a fait le plus souvent des

exploitations agricoles. Aujourd'hui, on entasse donc le foin dans les hautes chambres du premier étage et Dieu me pardonne, je ne sais si l'on n'a pas établi une porcherie ou une étable dans le petit salon du rez-de-chaussée. Quant à la chapelle, elle est naturellement devenue un poulailler. Mais passons. Ce sujet-là me rend de méchante humeur. »

Et pour se consoler, le docteur se versa une nouvelle rasade d'eau-de-vie.



« Le comte et la comtesse de Saint-Alman avaient un seul enfant, une fille, Marie-Laure. Marie-Laure était ravissante, naturellement ; du moins je le présume, car je dois vous avouer que les archives n'ont recueilli d'elle aucun portrait, aucune miniature. Mais enfin, les hommes, si stupides soient-ils, n'ont pas l'habitude de tomber amoureux de laiderons. Et ce n'était pas les amoureux qui manquaient à Marie-Laure.

« Les jeunes gens venaient, en effet, volontiers au logis de la Groye. Ils supportaient avec patience les longs discours du comte de Saint-Alman qui, sans se lasser, leur racontait ses campagnes et ses hauts faits d'armes, au temps où il était colonel-lieutenant du régiment de Vermandois ; ils admiraient de grand cœur les plantations et les essais de culture auxquels l'ancien officier retraits consacrait ses loisirs. Ils montraient la même patience à l'égard des plaintes et des récriminations de la comtesse qui regrettait Versailles et évoquait avec complaisance les charmes de sa vie passée. Un sourire du clair visage de Marie-Laure les récompensait amplement de ces habituels désagréments des visites au château de la Groye.

« Parmi tant de prétendants, pendant longtemps Marie-Laure n'avait paru manifester aucune préférence. Elle les accueillait tous de bonne grâce et se gardait bien d'encourager ou de décourager ses amoureux.

« Cependant, un beau jour, son cœur parla. Et malheureusement, comme vous vous y attendez, l'élue de ce cœur ne fut pas du goût de ses parents.

« Louis de Chavigné était sans doute un garçon agréable et de bonnes manières. Mais il n'avait jamais servi dans l'armée, ce qui constituait une tare grave aux yeux du comte de Saint-Alman ; il était l'aîné d'une famille nombreuse et de petite noblesse, ce qui constituait une tache indélébile aux yeux de la comtesse. Celle-ci déplorait trop l'insuffisance de ses ressources pour ne pas être parfaitement décidée à

ne donner à sa fille qu'un riche parti.

« Et pourtant, Louis de Chavigné était éperdument amoureux de Marie-Laure de la Groye et Marie-Laure de la Groye n'était pas insensible aux ardents sentiments que Louis de Chavigné lui témoignait. Le jeune homme finit par s'en ouvrir aux parents de sa belle. Il s'en attira un sec refus.

« Vous imaginez déjà enlèvement de l'enfant, mariage clandestin devant quelque vieil ecclésiastique chenu et indulgent. Ah, mon ami, vous n'y êtes pas du tout ! En ces temps lointains, les enfants devaient s'incliner devant la volonté de leurs parents et les mariages d'amour, contre le gré paternel, étaient exceptions ; les contrats devant notaires, les ruses grâce auxquelles on se moque des barbons, le triomphe de la jeunesse et de la beauté, il faut laisser cela aux comédies de Marivaux ou de Beaumarchais ! La réalité était habituellement beaucoup plus prosaïque et simple. Le romantisme, Dieu merci, n'était pas encore passé par là. »

Je savais mon vieil ami un irréductible adversaire du romantisme et des romantiques dont il admirait le talent, mais détestait les billevesées. Ah, la vanité du grandiloquent vicomte, disait-il, en parlant de Chateaubriand...

Je laissai passer la diatribe.

— Et alors, fis-je, à la façon des enfants, pour le ramener à notre histoire. Et alors, qu'advint-il de nos amoureux ?

— Eh bien, tout bonnement, que Louis de Chavigné dut prendre son parti du refus qui lui avait été opposé. Aussi bien, la guerre d'Amérique venait-elle d'éclater. Le jeune homme rejoignit les volontaires de La Fayette. Il combattit bravement et, après la signature de la paix, séduit par ce pays neuf, il s'établit là-bas. Quant à Marie-Laure, elle pleura un peu, et, sans oublier son bel amoureux, se laissa tout de même marier, vers 1785, à un propriétaire voisin, qui n'était ni très séduisant, ni très jeune, mais qui possédait, aux yeux du comte et de la comtesse de Saint-Alman, l'incalculable avantage d'être pourvu d'abondants biens au soleil, ce bon soleil d'Anjou qui réchauffe et dore les plus magnifiques moissons. »



« Mais ces décisions raisonnables ne servirent tout de même de rien. Car – et vous l'avez déjà deviné – quelques années plus tard, c'était la Révolution.

« Entendons-nous. Nous croyons volontiers que les événements se

déroulent à la façon d'un drame au théâtre. Le machiniste divin frappe les trois coups... et le rideau se lève sur le premier tableau : à Paris, prise de la Bastille et en province, incendie des châteaux de la noblesse. Ce sont les manuels scolaires qui nous mettent dans la tête de telles images. En réalité, les choses se sont toujours passées de façon sensiblement différente. Les « Affiches d'Angers » – le journal local qui paraissait trois fois par semaine dans la capitale de la province – n'annoncèrent pas, le 7 juillet 1789 : « La Révolution vient d'éclater, l'Ancien Régime est mort ». Pas du tout, et la plupart des gens continuèrent à vivre en juillet, ou en août 1789, comme ils avaient vécu auparavant. L'abolition des droits féodaux, la suppression des ordres religieux, furent accueillis sans murmures ni protestations. Les moines étaient vraiment très riches. Personne ne les défendit, et je vous dirai même que, dans notre coin, ce furent souvent des familles de la noblesse qui acquirent les biens nationalisés du clergé régulier. Du clergé régulier, bien sûr. Quand on persécuta les prêtres, ce fut autre chose.

« Et précisément, l'existence de toutes ces familles nobles ne commença vraiment à se transformer que vers la fin de 1792, quand l'arrestation du roi, les poursuites contre les prêtres réfractaires, les mesures prises à l'égard des aristocrates creusèrent un fossé entre les Français. Encore fallut-il de nombreuses semaines avant que ces mesures fussent, par les administrations locales, strictement appliquées dans nos paroisses éloignées du chef-lieu.

« Jusque-là, le comte et la comtesse de Saint-Alman, leur fille, qui n'avait pas eu d'enfants et leur gendre, étaient restés sans être le moins du monde inquiétés, au château de la Groye. Le comte ne manquait sans doute jamais une occasion de manifester sa mauvaise humeur contre le nouveau régime et les bavards qui gouvernaient la France. La comtesse geignait davantage. Mais ces plaintes n'allaient pas au-delà de ces manifestations oratoires. »



« La révolte générale des Vendéens et des Chouans, en mars 1793, amena un changement d'attitude. À l'appel des paysans qui se groupaient en bande pour garder leurs bons prêtres, le comte de la Groye fut obligé de répondre. On constituait, au sud de la Loire, les États-majors et, naturellement, les anciens officiers étaient particulièrement recherchés. Oubliant sa goutte et ses rhumatismes, le châtelain de la Groye se mit en campagne. Il entraîna son gendre.

« La situation des deux femmes, qui restaient seules au manoir, se trouva dès lors profondément modifiée. Les autorités locales tentèrent bien d'abord de fermer les yeux. Mais elles ne purent longtemps feindre d'ignorer que les propriétaires du château de la Groye avaient rejoint l'armée des brigands et rebelles de la Vendée.

« Bientôt, l'ordre vint du district, impératif. Tous les immeubles appartenant aux révoltés devaient être mis sous séquestre. Les scellés furent donc apposés aux portes du château.

« Les dames de la Groye n'avaient pas attendu cette extrémité pour abandonner leur demeure. Emportant avec elles quelques effets et leurs plus précieux souvenirs, elles avaient fui, pas bien loin. Elles s'étaient réfugiées chez un des gardes forestiers du manoir, dont la maison rustique s'élevait, non loin de l'étang, à l'entrée de la grande allée qui venait vers le bourg de la Prévière.

« Le garde, un brave gars d'Anjou, était tout dévoué aux intérêts du comte et de la comtesse. Une légère infirmité l'avait jadis empêché de se marier. Elle l'empêchait encore de rejoindre les armées catholiques et royales. Et après tout, il ne le regrettait qu'à demi, puisqu'il devait à cette circonstance d'être désormais le protecteur de la comtesse et de sa fille.

« Et la vie avait repris, monotone et silencieuse, entre les quatre murs de cette petite maison où vivaient désormais les anciennes châtelaines de la Groye, leur garde, et la vieille maman de celui-ci, une bonne paysanne âgée d'octante et quelques années.

« De temps à autre, un voyageur, un garçon du pays, traversant le bourg, apportait des nouvelles. Nos recluses apprirent ainsi les premiers exploits de l'armée vendéenne, la prise de Saumur, celle d'Angers, la marche sur Nantes et l'échec subi devant cette ville, les combats victorieux des Mauges et le passage de la Loire à Saint-Florent-le-Vieil.

« Et puis, un beau jour, c'est le comte lui-même qu'elles virent reparaitre. La grande armée remontait vers le nord, vers la Normandie, Granville ou Cherbourg, afin d'y recevoir les secours promis par les Anglais. L'officier ne passa que quelques heures, ayant abandonné le convoi pour venir, en un bref détour, embrasser les siens. Quand il aperçut de loin son château fermé, toutes portes et fenêtres closes :

— N'ayez crainte, affirma-t-il, nous reviendrons dans quelques semaines, et nous briserons tous ces scellés ! »

Douce illusion... »

« Ce qui se passa, vous le savez ; la course folle vers la mer, la défaite de Granville, le retour lamentable de la Grande Armée, cohue mouvante qui traînait derrière elle femmes, enfants, blessés. Échec au Mans, échec à Angers, ces mois d'hiver 1793 furent atroces pour les Vendéens qui ne songeaient plus qu'à rejoindre leur Vendée, leurs Mauges aux profonds fourrés et aux haies familières. Vous connaissez la fin de l'aventure, les efforts vainement tentés pour repasser la Loire et puis l'épilogue sanglant, le massacre de Savenay où s'abîmèrent les derniers espoirs des Vendéens.

« Ces sinistres événements, on ne les apprit que peu à peu à la Groye. Par bribes, les pensionnaires du garde furent informées des malheurs de l'armée catholique et royale. Les quelques rescapés du désastre de Savenay parvinrent bien difficilement à regagner leurs foyers en se cachant, car il fallait éviter les patrouilles des Bleus qui parcouraient le pays. Par l'un d'eux, la comtesse de la Groye et sa fille surent un jour la terrible vérité : le comte et son gendre avaient tous deux péri au cours de la bataille de Savenay... »



« Plus d'une année s'écoula. Charette en Bretagne, Stofflet en Anjou poursuivaient une lutte d'embuscades, d'escarmouches et de coups de main qui tenaient les armées républicaines en alerte. Ils espéraient que le concours des Anglais et des Émigrés leur viendrait enfin. Longue attente... vaine attente.

« Quand, après quinze mois d'atermoiements, les Anglais se décidèrent, il était bien tard. La République, débarrassée du danger extérieur, avait envoyé dans l'ouest un général valeureux et habile, bien plus soucieux de pacifier les esprits que de les exaspérer. Hoche avait déjà obtenu d'impressionnants résultats. Envoyer, à ce moment-là, une flotte et une armée, c'était risquer inutilement la vie de milliers de braves qui allaient participer au débarquement. L'endroit était également aussi mal choisi que possible. Cette presque île de Quiberon où les régiments d'Émigrés, le Royal-Émigrant et le Royal-Louis débarquèrent le 27 juin 1795, était une véritable souricière : il n'était guère difficile, à un chef comme Hoche, d'y bloquer les assaillants et de leur laisser l'alternative du réembarquement ou de la mort.

« Il faut le proclamer : les émigrés choisirent presque tous la mort, et ils moururent bravement. Il est dommage que cette grande page d'histoire ait été salie par les fusillades qui suivirent et les massacres ordonnés par les Commissions extraordinaires (de civils).

« Les derniers espoirs des Chouans et des Vendéens s'évanouirent après Quiberon. Charette et Stofflet pris et fusillés, les rebelles regagnèrent peu à peu leur logis. Mais les lois contre les émigrés restaient appliquées dans toute leur rigueur et ceux qui étaient découverts risquaient fort de payer cette imprudence de leur vie.

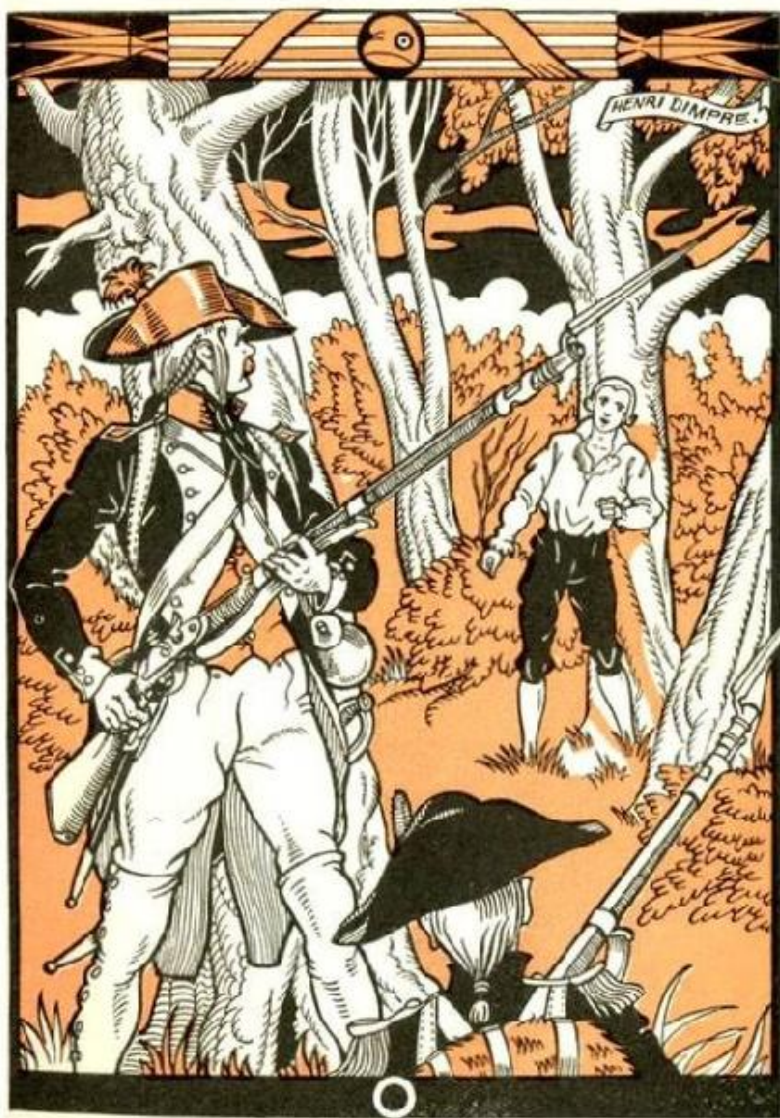
« Les dames de Saint-Alman n'avaient eu qu'un écho affaibli des événements. Elles continuaient à vivre chez le garde qui les entourait de soins respectueux. Le château demeurait en effet sous séquestre, car l'ouverture de la succession du comte s'annonçait longue et délicate. Aussi bien, la comtesse et sa fille tenaient-elles tellement à retrouver l'ancien cadre de leur existence ?

« Or, voici qu'un soir, la jeune femme, en revenant du bourg où elle avait été faire quelque course, se heurta à un inconnu qui paraissait errer dans les bois de la Groye. Le malheureux, hâve et décharné, était visiblement à bout de forces. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en reconnaissant Louis de Chavigné, son ancien amoureux. Elle le conduisit rapidement dans la maison du garde. »

— Vous pouvez parler en toute sécurité. Notre garde est prudent. Il nous a protégées depuis trois ans. »

— Louis raconta à Marie-Laure et à sa mère ses aventures. Après plusieurs années d'un labeur acharné en Amérique du Nord, il avait gagné la Grande-Bretagne en apprenant que des régiments français se préparaient à envahir le continent. Il avait participé au débarquement de Quiberon. Par une chance inouïe, il était parvenu à s'échapper. Depuis, il se cachait dans les fermes ou dans les bois, évitant les lieux habités, vivant de l'aide d'anciens combattants de la Vendée ou de la Chouannerie. Il était animé d'un seul désir : revoir la Groye, savoir ce qu'étaient devenus ses anciens propriétaires. Il avait été désespéré en constatant que tout était clos et, sans se trahir, cherchait à trouver quelqu'un qui pût le renseigner quand il avait rencontré Marie-Laure.

LE TOMBEAU DE L'EMIGRE



Il pensait avoir encore le temps de gagner les fourrés.

« À son tour, celle-ci lui conta leurs malheurs. Les deux jeunes gens éprouvèrent bientôt tout le bonheur qu'ils ressentaient à se revoir.

« Et vous estimez sans doute, mon brave ami, que cette histoire va finir. Au vrai, l'on pouvait espérer qu'elle allait en effet aboutir au plus heureux des dénouements. Louis de Chavigné se dérobait prudemment dans la maisonnette. Nul, en dehors du garde, ne connaissait son existence.

« Et voilà que commençaient à circuler des bruits de prochaine amnistie en faveur des émigrés. Profitant du fait qu'il était absent de France au début de la Révolution, le chevalier espérait en bénéficier facilement. Et Louis et Marie-Laure songeaient déjà à un mariage...

« Mais un matin, des bruits de pas se firent entendre ; un commandement ; pas de doute : une patrouille cernait la maison. À demi vêtu, Louis sauta par une fenêtre, il pensait avoir encore le temps de gagner les fourrés.

« Un claquement sec, un cri, un corps qui s'abat, le malheureux émigré venait de tomber foudroyé...

« On l'enterra, près de l'étang, à l'endroit même où le coup de feu l'avait atteint. Plus tard, au XIX^e siècle, un châtelain du voisinage fit placer sur la tombe l'inscription que vous connaissez. Elle n'est pas absolument exacte ; le pauvre Louis de Chavigné est mort de sa fidélité à son amour, autant – sinon plus – que de sa fidélité à son roi. »



— Et Marie-Laure ?

— Comme vous vous y attendez, elle finit sa vie dans un couvent, après la mort de sa mère. Le château fut vendu à des étrangers.

— Au fond, dis-je, votre histoire est intéressante, mais assez banale. Des amoureux contrariés, un émigré qui revient et meurt, victime de cet amour. Tout cela n'a rien d'extraordinaire.

— Oui, bien sûr. Mais il y a tout de même un point étrange. Comment et par qui Louis de Chavigné avait-il été dénoncé ? Car enfin, il est certain qu'il prenait les plus rigoureuses précautions. Quelqu'un avait pourtant alerté le district.

— Êtes-vous sûr ?

— Tellement sûr, que j'ai retrouvé aux archives le billet anonyme du dénonciateur.

— Et c'était ?

— Je vous dis que le billet est anonyme. Mais j'ai mon opinion là-

dessus.

— Donnez-la. Je crois la deviner.

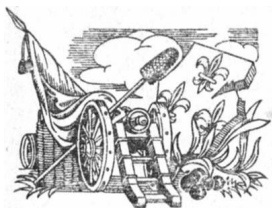
— Je suis persuadé que c'est le garde, le fidèle garde, qui a dénoncé Louis de Chavigné. Eh oui, n'oubliez pas que c'était un garçon solide, bien découplé, dans toute l'ardeur de la jeunesse. Il vivait, depuis plus de deux ans, en une constante promiscuité avec la jeune veuve. Qu'il soit tombé amoureux de sa maîtresse, cela n'a rien d'extraordinaire. Et qui sait si, à la faveur de cette révolution qui avait tellement bouleversé les classes sociales, abattu les barrières les plus rigides, qui sait s'il n'avait pas conçu un espoir fou ? Le retour de Louis de Chavigné avait anéanti ses espoirs. Quand il sut qu'il allait sûrement perdre Marie-Laure, ce dévoué serviteur n'hésita pas : il dénonça l'émigré.

« Et tenez, reprit le docteur, la jeune femme eut des soupçons. Elle n'en dit rien. Mais elle ne put supporter davantage la vue du garde. Quelques semaines plus tard, elle quitta le logement et se retira avec sa mère chez une amie... »

Nous restâmes silencieux. Dans la cheminée, les tisons achevaient de rougeoyer.

— Allons, fit le docteur, un dernier verre d'eau-de-vie pour chasser tous ces fantômes !

J'acceptai de bon cœur.



Les trois Demoiselles de Segré



NOUS étions, nous, trois filles,
Toutes trois d'une ville,
La belle du bout.
Nous disions l'une à l'autre,
La belle de bout.
Nous disions l'une à l'autre,
Mariez-vous, cousine.
Hélas, ma sœur, je n'ose,
La belle du bout.

La vieille chanson du XVI^e siècle égrenait sa ritournelle. Tout en épluchant des légumes, Rose Gicquel la lançait d'une voix claire et joyeuse.

— Est-ce pour moi que tu chantes « La belle du bout » ? lui demanda sa sœur Renée en entrant dans la grande pièce. Car j'arrive du bout, en effet, du bout du jardin et je t'assure qu'il n'y fait pas bon.

— Oui, c'est un vilain printemps, répondit Rose, interrompant besogne et chanson. Ce n'est pas encore ce soir que nous pourrons aller danser.

— Danser, danser, vous ne songez qu'à cela, têtes folles !

Sortant d'une pièce voisine, une troisième interlocutrice, un peu plus âgée que les deux premières, venait de faire son apparition.

— Ah, voilà notre mère grondeuse, s'exclama Rose ; toujours prête à

nous quereller, la troisième fille de la belle du bout.

Jeanne haussa les épaules sans répondre. Elles étaient en effet trois sœurs, toutes gaies et avenantes, à peupler cette petite maison du faubourg de Louvaines, dans la bonne ville de Segré. Trois sœurs qui avaient eu le malheur de perdre de bonne heure leurs parents et avaient été élevées par la plus indulgente des tantes. Toutes trois, âgées maintenant de plus de vingt ans, vivaient seules, leur chaperon ayant regagné son village natal. Elles gagnaient courageusement leur vie en repassant les coiffes des « marraines », en lavant le linge de quelques familles bourgeoises et en brodant de ravissantes linge-ries. En cette année 1832, où le pain d'un kilo coûtait trois sous, il n'y avait pas besoin de beaucoup d'écus pour nourrir et vêtir une telle famille !

Les trois sœurs s'aimaient tendrement, bien qu'elles fussent de caractère sensiblement différent.

L'aînée, on l'a déjà vu, était la plus raisonnable et souvent se croyait obligée de reprocher à ses cadettes leur frivolité. La seconde, qui savait si bien mettre en forme les coiffes qu'on lui confiait, était surnommée par ses sœurs : la gazette du pays. En allant de maisons en maisons, elle recueillait volontiers, en effet, les bruits qui circulaient et les rapportait au logis. Quant à la plus jeune, c'était un vrai tourbillon, un feu follet, chantant et dansant. Elle entraînait ses sœurs et aimait à fredonner avec elles les vieux airs d'autrefois, comme cette « Belle du bout » :

Nous étions trois filles,
Toutes trois d'une ville,
La belle du bout...

Elles étaient trois filles, en effet, trois filles fraîches et gentilles, et bien qu'il n'y eût pas beaucoup d'écus dans la petite maison du faubourg, on se passait d'argent, car les trois sœurs étaient habiles, savaient d'un rien faire une charmante parure et, aux bals du dimanche, remportaient grand succès auprès des galants de village.



— Que nous raconte notre gazette ce matin ? questionna Jeanne. Quelles sont les dernières nouvelles du pays ?

— D'importantes nouvelles, chères sœurs. On dit que Son Altesse la duchesse du Berry a débarqué en terre de France. Elle est parvenue jusqu'en Vendée pour soulever nos gars. Elle est déguisée en homme

et parcourt les campagnes. Déjà, on parle de grands rassemblements de l'autre côté de la Loire, du côté de Cholet...

Et toute frémissante, Françoise ajouta :

— Nous allons revoir la Grande Guerre, comme au temps des Vendéens et des Chouans !...

— Et de qui tiens-tu ces nouvelles ?

— De Macé le Breton, le brigadier de la Maréchaussée. J'avais été rapporter du linge à sa femme. Il m'a dit que le lieutenant avait reçu des ordres. La brigade est en alerte et doit surveiller tous les étrangers au pays. On dit même que des partisans de la duchesse se cacheraient au collège de Combrée.

— Eh bien, répondit Jeanne la raisonnable, ce ne sont pas là de très bonnes nouvelles. Les gens vont avoir la crainte, et le commerce en pâtira. Nous ne trouverons plus de broderies à confectionner, ni de coiffes à ajuster.

— Et puis, l'on ne dansera plus, déclara Rose sur un ton tellement lamentable, que les deux sœurs éclatèrent de rire.

— Bah, tranquillise-toi. Si nous n'avons plus de danseurs, nous danserons entre nous.



Les nouvelles apportées par Françoise étaient exactes. Sous un déguisement, la belle-fille de Charles X s'était jetée en Vendée. « Petit Pierre » – tel était le surnom sous lequel on la désignait – avait espoir de soulever les paysans comme en 1793 de s'emparer de Nantes, d'Angers, et de marcher sur Paris pour renverser Louis-Philippe, l'usurpateur.

Folles ambitions, dessein illusoire. Ce n'était pas pour des motifs politiques que les habitants de la Vendée et de l'Anjou s'étaient soulevés en 1793, mais pour des raisons religieuses. Ils voulaient garder leurs « bons prêtres ». En 1832, la religion n'était pas attaquée. Que leur importait qu'un roi plutôt qu'un autre régnât à Paris ? La duchesse de Berry comprit et mesura bientôt son erreur. Elle ne parvint à grouper qu'une poignée de fanatiques, dont beaucoup la servirent plutôt par fidélité que par conviction. Après une échauffourée sanglante à la Chaperonnière, les partisans de la duchesse furent vaincus. Elle-même se réfugia à Nantes, chez les demoiselles de Kersabiec, où un traître finit par la livrer au gouvernement du roi.



Ces nouvelles furent connues peu à peu à Segré et Françoise, grâce à son ami de la Maréchaussée, ne manquait pas de les communiquer à ses sœurs. Cependant le calme fut long à revenir. Les routes restaient peu sûres ; la gendarmerie aux aguets, continuait à exercer une surveillance active.

— Je n'y tiens plus, s'écria un beau soir Rose. Voici près de trois mois que nous n'avons pas été danser. Venez-vous avec moi dimanche à La Chapelle-sur-Oudon ? Il paraît qu'il y a bal l'après-midi, au carrefour de la route d'Angers.

C'était l'époque où les villageois et les villageoises se réunissaient souvent pour danser, chaque dimanche, sur la place du village. De ces danseurs impénitents, que l'on voulait interdire, Paul-Louis Courier avait pris la défense, quelques années auparavant. Et grâce à lui, en Anjou et dans toute la vallée de la Loire, les bals avaient pu continuer.

— N'est-ce pas un peu imprudent, Rose ? fit observer Jeanne. Les chemins ne sont pas encore bien sûrs.

— Bah, La Chapelle n'est pas loin, et nous ne rentrerons pas tard...

Jeanne céda. Au fond, elle-même – toute sérieuse qu'elle fût – n'était peut-être pas fâchée de se distraire un peu.



« Nous ne rentrerons pas tard... », promesse bien imprudente. Allez donc empêcher une jeunesse ardente, et qui depuis trois mois avait été privée de distractions, d'interrompre son plaisir favori et de reprendre le chemin du logis, avant que les violons n'aient rangé leurs instruments ! Il faisait bon danser, même entre soi, au carrefour de la route de La Chapelle. Toute l'après-midi, nos trois sœurs s'en donnèrent à cœur joie et la nuit tombait quand à regret, elles se décidèrent à reprendre le chemin du retour. Une petite lieue, à peine, les séparait de leur logis. Mais l'obscurité vient vite à la fin de septembre.

— Prenons par le raccourci de la Lorie, s'écria Rose. Nous gagnerons du temps et serons plus vite rentrées à la maison.

Le raccourci de la Lorie était un étroit sentier qui, après avoir sinué dans les bois qui entourent le beau château de la Lorie, dégringolait en

penne rude sur Segré, alors que la grande route descendait plus lentement en lacets.

— Bonne idée, dépêchons-nous.

Mais la marche n'était pas aisée dans ce sentier forestier, surtout quand on est bien las d'avoir dansé toute une après-midi.

Dès qu'elles eurent quitté la route, les trois sœurs furent enveloppées par l'ombre épaisse des bois. Elles se tenaient par le bras, à demi rassurées seulement. Malgré la fatigue, elles hâtaient le pas.

Tout à coup, Renée poussa un cri.

— Là, une silhouette, près de cet arbre.

— Et une autre devant nous.

— Et une troisième de l'autre côté. Elles nous barrent le chemin.

Une grosse voix se fit entendre.

— Taisez-vous, les filles, et écoutez-nous, sinon, il vous arrivera malheur.

— Qui êtes-vous et que nous voulez-vous ?

— Ce que nous sommes : trois gars traqués par la Maréchaussée. Nous avons participé à l'affaire de la Chaperonnière. Depuis plusieurs semaines, nous errons dans la campagne, car il ne nous est pas possible de rentrer encore chez nous. Nous évitons les villes et couchons dans les granges ou à la belle étoile. Mais ce matin, l'un d'entre nous s'est blessé en coupant une branche dans cette forêt. Il faut absolument que nous le fassions panser et qu'en conséquence nous puissions entrer dans Segré. Mais les gendarmes veillent ; nous en avons eu tout à l'heure la preuve. Il faut donc que vous nous aidiez.

— Comment voulez-vous que trois pauvres filles puissent vous secourir et vous permettre de pénétrer dans la ville ? Nous ne pouvons pourtant pas vous dissimuler derrière notre dos.

— Bien sûr que non. Mais vous allez tout de même nous servir. Vos trois manteaux et les mantilles⁽³⁴⁾ que vous avez sur la tête, voilà ce qu'il nous faut. Nous nous envelopperons entièrement le visage. Et nous passerons devant les gendarmes qui, dans la nuit, ne prêteront pas attention à nous.

— Mais, c'est très joli, mais nous ne pourrons plus ensuite, à notre tour, rentrer à Segré ?

— On vous attend ?

— Non, sans doute, puisque nous n'avons plus de parents.

— Eh bien, mais c'est parfait. Vous attendrez ici jusqu'à minuit. Et vous rentrerez alors chez vous, les unes après les autres. Si vous rencontrez des gendarmes et s'ils vous interrogent, vous leur répondrez qu'ils s'étaient trompés et que vous n'étiez pas encore revenues.

— Tout cela est bien dangereux. Nous risquons gros.

— Ah ! nous n'avons pas le choix des moyens. Il faut vous exécuter.

Tant pis pour vous, les belles. Vous n'aviez qu'à ne pas aller danser.

Bon gré, mal gré, les trois sœurs durent obéir. Elles dépouillèrent leur large manteau, la mantille dont s'affublèrent les trois garçons qui, aussitôt, les abandonnèrent là et hâtivement prirent le chemin de Segré.

Ce que fut cette nuit, cette partie de nuit, pour nos trois demoiselles, dans les bois de la Lorie, je vous le laisse à deviner. Elles avaient peur. Elles avaient froid. Le moindre craquement les faisait tressaillir. Un hululement de chouette, le cri d'un renard ou d'un oiseau de nuit les terrorisaient. Elles se serraient les unes contre les autres. Enfin, au bout de quelques heures, elles se décidèrent à reprendre leur route. Par chance, elles ne rencontrèrent personne, et vers deux heures du matin, transies et affamées, elles se glissaient dans leur logis. Jamais, elles ne l'avaient retrouvé avec plus de joie. Il n'est pas besoin de dire qu'elles se gardèrent bien de raconter leur aventure.

Cependant, à leur grande surprise, elles découvrirent quelques jours plus tard, les trois manteaux et les trois mantilles accrochés à l'espagnolette de leur fenêtre.

Et, au printemps suivant, l'amnistie ayant été accordée par le roi Louis-Philippe à tous les combattants de cette troisième guerre de Vendée, les trois sœurs eurent la surprise d'avoir la visite des trois jeunes gens qui, certain soir de septembre, les avaient tellement effrayées.

Et je m'excuse de l'avouer, mais je n'y puis rien, car cette histoire est parfaitement véridique, cela finit par trois mariages :

Nous disions l'une à l'autre,
Mariez-vous, cousine,

Elles se marièrent toutes les trois et, en témoignage de gratitude, les trois couples décidèrent de faire ériger, dans les bois de la Lorie, à l'endroit même de la fameuse rencontre, une croix, une simple croix de pierre.

Cette pierre existe toujours : on l'appelle dans le pays la Croix des Demoiselles.



-
- 1 Qui est naturellement enclin à la pitié.
 - 2 Fût à vin, tonneau.
 - 3 Petite tour d'observation pour le guet souvent en bois.
 - 4 Tour ronde surmontée d'un toit en cône.
 - 5 Place publique, carrefour.
 - 6 S'ébaudir : mettre en allégresse.
 - 7 Maîtrise d'une église (chorale).
 - 8 Sous-officier de cavalerie.
 - 9 Bateau fluvial et côtier, à fond plat et ponté, servant au transport de marchandises.
 - 10 Filet de pêche.
 - 11 Baratiner, chercher à tromper.
 - 12 Équipement ornemental ou protecteur qu'on met sur le poitrail ou le dos du cheval.
 - 13 Boucher, obstruer quelque chose avec de l'estoupe.
 - 14 Cornemuse.
 - 15 Mauvais cheval maigre.
 - 16 Argent avancé pour le compte d'un autre.
 - 17 Ensemble des clercs en fonction dans les cours de justice.
 - 18 Brancher : prendre.
 - 19 Tribunal qui juge en dernier ressort, sans appel.
 - 20 Magistrat municipal, exerçant notamment des fonctions de juge.
 - 21 Passe-temps, divertissement.
 - 22 Couvent, monastère.
 - 23 Ouvrage extérieur (en forme d'auvent) pour abriter un poste de défense, percé de meurtrières.
 - 24 Espèce de canon assez long et mince.
 - 25 Tournois.
 - 26 Revenus donnés aux ecclésiastiques par l'état.
 - 27 Celui qui ressemble à une fouine.
 - 28 Remède, lavement.
 - 29 Le diable.
 - 30 Galons, franges, rubans en fil, parfois gainés d'or ou d'argent, destinés à la décoration de la maison ou des vêtements.
 - 31 D'après Verrier et Onillon.
 - 32 Femme d'un certain âge en Anjou.
 - 33 Vent froid et humide du nord-ouest avec de fortes rafales.
 - 34 Sorte de manteau court, de casaque.